

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique



UNIVERSITE ABOU BAKR BELKAID

FACULTE DE TECHNOLOGIE

DEPARTEMENT D'ARCHITECTURE

MEMOIRE DE MASTER EN ARCHITECTURE

OPTION : urbanisme et environnement

THEMATIQUE : habiter au cœur de renouvellement urbain

Oued Mekerra au cœur de renouvellement urbain de la périphérie est
de la ville de Sidi Bel Abbés

Soutenue le 11 septembre 2017 devant le jury composé de :

Présidente : Mme. YUCEF TANI	MA(B)	UABT Tlemcen
Examineur : Mr. KHILOUN	MA(B)	UABT Tlemcen
Examinatrice : Mme. KEDROUSSI	ARCHI	UABT Tlemcen
Encadreur : Mr. RAHMOUN	MA(A)	UABT Tlemcen
Co-encadreur : Mr. KALAJDI	ARCHI	UABT Tlemcen

Présenté par :

BENDJELLOUL Ahlem Safia (15032-T-12)

BENMANSOUR Hayet (23002-I-08)

Année académique : 2016/2017

Remerciement

On remercie le **BON DIEU** le tout puissant d'avoir accordé à nous volonté, courage et patience pour mener à terme ce travail.

On tient par ces quelques mots à exprimer notre gratitude envers notre encadreur, Mr RAHMOUN Mohamed dont la patience et la gentillesse n'ont égal que sa compréhension.

Nos vifs remerciement vont également à Mr KALAJDI Moncef, notre co-encadrant, sa compréhension, sa disponibilité et ses précieux conseils nous ont aidés à surmonter beaucoup de difficultés.

Nos remerciements s'adressent également à Madame YUCEF TANI notre présidente de soutenance.

Nos remerciements vont également aux membres du jury, Mr KHILOUN et Mme KEDROUSSI pour leur contribution scientifique lors de l'évolution de ce travail. Et pour le soutien et l'attention qu'ils nous ont prêtés pendant toute la durée de l'exposition.

On remercie également nos professeurs pour la qualité de l'enseignement qu'ils nous ont prodigué au cours de ces cinq années passées à l'université.

On peut omettre également les nombreux auteurs d'ouvrages et autres sites web qu'on a parcourus pendant la préparation de ce travail, même si la plupart d'entre eux ne liront très probablement jamais ceci.

Nous remercions nos parents pour leur soutien et leurs aides.

Dédicaces

Rien n'est aussi beau à offrir que le fruit d'un labeur qu'on dédie du fond du cœur à ceux qu'on aime en exprimant toute notre gratitude et notre reconnaissance.

Je dédie ce modeste travail :

A mes chers parents, Mr BENDJELLOUL Djamel, Mme RAHMOUN Yamna pour les sacrifices que vous avez consentis pour mon instruction et mon bien être. Aucune dédicace ne saurait exprimer mon amour éternel et ma reconnaissance. Que ce travail soit l'accomplissement de vos vœux tant allégués et le fruit de votre soutien infaible. Merci MAMAN et PAPA pour tout. Puisse Dieu vous accordez santé, bonheur et longue vie et faire en sorte que jamais je ne vous déçoive (amen).

A mes chères sœurs Wiam et Rihem, en témoignage de mon affection fraternelle, je vous souhaite une vie pleine de bonheur. Je ne saurais guère exprimé l'amour que j'ai pour vous. Votre joie, votre réussite, votre gaieté me comblent de bonheur. Merci pour votre présence et votre soutien.

A mon cher fiancé MOHAMED ; Je te dédie ce travail en témoignage de mon profond amour, merci pour tes conseils, ton aide et tes encouragements.

Ils me restent à ne pas oublier de dédier ce modeste travail aux tant de personnes, qu'on ne peut nommer, de peur d'en oublier ; que tous sachent qu'ils sont bien présents dans nos esprits et dans nos cœurs.

A toute ma famille : petits et grands, veuillez trouver dans ce modeste travail l'expression de mon affection.

AHLEM

Dédicaces

Je dédis ce travail à mes chers parents, pour tous leurs sacrifices, leur amour, leur soutien et leurs prières tout au long de mes études,

A mon très cher fils MEHDI qui ma donné le courage et la force d'accomplir ce travail.

A mon mari pour son dévouement et sa patience tout au long de mon parcours.

A mes beaux parents, qui ont été la pour moi et m'ont toujours encouragé

A mes chères frère et sœurs pour leurs encouragements permanents, et à mon binôme AHLEM.

A mes encadreur, pour tout le savoir qu'il m'on apporté, leur suivi régulier et leur aide tout au long de mon parcours, je leur suis infiniment reconnaissante

Que ce travail soit l'accomplissement de tous les efforts fournis.

HAYET

Résumé

La ville de Sidi Bel Abbés, dès sa naissance était destinée à un rôle régional, vu sa position géographique. Mais aujourd'hui elle affronte le phénomène d'étalement urbain.

Oued Mekerra est devenu un lieu de décharge à ciel ouvert ce qui a lui causé la perd de son rôle précédent (l'alimentation de la ville ancienne) malgré qu'il possède des richesses naturelles énormes.

En effet, le renouvellement urbain et la mise en valeur d'oued Mekerra consiste à l'aménagement des berges de ce dernier, en profitant des potentialités financières et des friches à récupérer pour réaliser un projet urbain, créant l'animation et l'attractivité à travers les activités projetées en basant sur la multifonctionnalité de l'espace (loisir ; détente, commercial, éducatif, culturel...) pour rendre l'oued un endroit de promenade et pour assurer la biodiversité.

Mots clés :

Sidi Bel Abbés – Oued Mekerra – renouvellement urbain – développement urbain – aménagement

ملخص

مدينة سيدي بلعباس منذ ولادتها كانت مهيأة لدور اقليمي, بفضل موقعها الجغرافي. لكنها اليوم تتعرض لظاهرة التوسع العمراني . واد مقرة اصبح موقع تفريغ في الهواء الطلق مما تسبب في فقدانه لدوره السابق (تغذية المدينة القديمة) على الرغم من وجود الثروة الطبيعية الهائلة .

فأن التجديد الحضاري والتنمية لواد مقرة تتطلب التخطيط لاطراف هذا الاخير باستغلال الأراضي المتبقية لتحقيق مشروع حضاري. مشكلين الانجذاب بفضل النشاطات التي تحقق التنوع الوظيفي في المكان (الإستمتاع, الاسترخاء , التجارة, التربية, الثقافة...) لتحويل المكان الى مكان التنزه و تحقيق التنوع البيئي.

كلمات مفتاحية:

سيدي بلعباس – واد مقرة – التجديد الحضاري- التطور الحضاري - التخطيط

Sommaire

Remerciement.....	2
Dédicaces	3
Dédicaces	4
Résumé	5
Sommaire	6
Table des illustrations.....	12
Introduction générale.....	17
Problématique.....	20
Hypothèse.....	20
Objectifs	20
1 Chapitre I: Gènes et définitions sémantiques de concepts	22
Introduction.....	23
Urbanisme.....	23
1.1.1 Définition de l'urbanisme.....	23
1.1.2 Terminologie de substitution au terme urbanisme.....	25
La ville.....	28
1.1.3 Définitions.....	28
1.1.4 Les éléments constructifs de la ville.....	29
a Les quartiers.....	29
b Les voies.....	30
c Les nœuds.....	30
d Les limites.....	30
e Les points de repère.....	30
Environnement.....	31
Développement durable.....	31

1.1.5	Définition.....	31
1.1.6	Les trois piliers du développement durable.....	31
1.1.7	Les objectifs de développement durable.	32
	Le renouvellement urbain.....	33
1.1.8	Définition.....	33
1.1.9	Le but de renouvellement urbain.	33
	L'espace public.	33
	La centralité urbaine.....	33
1.1.10	Le centre.....	33
1.1.11	Le concept de centralité.	34
	Conclusion.....	34
2	Chapitre II: lecture et analyse générale de l'agglomération de Sidi Bel Abbes et définition de la problématique générale.	35
	Introduction.	36
	Le territoire nord de l'Algérie.	36
2.1.1	Situation géographique.	36
2.1.2	Lecture critique du schéma national d'aménagement du territoire (SNAT). .	36
a	. Les objectifs du SNAT.	37
2.2	La région nord-ouest.....	38
2.2.1	<i>Situation géographique.</i>	38
	Lecture critique du Schéma Régional d'Aménagement du Territoire –SRAT-.....	38
2.2.2	Définition.....	38
2.2.3	Objectifs du SRAT.	38
2.2.4	Les orientations du SRAT pour l'armature de Sidi Bel Abbés.	39
	La wilaya de Sidi Bel Abbés.	39
2.2.5	Situation géographique.	39
	Lecture critique du Plan d'Aménagement de la Wilaya –PAW-.	39

2.2.6	Définition.....	39
2.2.7	Les objectifs du PAW.....	39
2.2.8	Les orientations du PAW.....	40
La ville de Sidi Bel Abbés.....		40
2.2.9	Pourquoi la ville de Sidi Bel Abbés.....	40
2.2.10	Présentation de la ville.	41
a	Situation.	41
b	Climat.....	41
c	Le relief.	42
d	La topographie.....	42
2.2.11	Lecture historique	42
2.2.12	Lecture socio-économique.....	45
a	Le développement social.....	45
b	Le développement économique.....	46
2.2.13	Lecture du plan directeur d'aménagement urbain –PDAU-	46
a	Définition.	46
b	Les objectifs du PDAU.	47
c	Les problèmes de la ville selon le PDAU.	47
d	Les orientations du PDAU.	47
Analyse urbaine de la ville de Sidi Bel Abbés.....		48
2.2.14	Délimitation de l'air d'étude.....	48
2.2.15	Hierarchisation des voies. (Voir planche 2 page 55)	48
2.2.16	Transport public.....	48
2.2.17	Analyse des équipements.....	49
2.2.18	Analyse des centralités.....	49
2.2.19	Délimitation des secteurs.....	49
Problématique générale.....		50

Hypothèses.....	51
Master plan. (Voir planche 8 page 60).....	51
Conclusion.....	53
.....	54
.....	55
3 Chapitre III: étude et analyse des abords de oued Mekerra de la périphérie est de la ville de Sidi Bel Abbés.....	61
Introduction.....	62
Présentation de fragement.....	62
3.1.1 Situation.....	62
3.1.2 Motivation de choix.....	62
3.1.3 Historique.....	63
Lecture du plan d'occupation des sols –POS-.....	63
3.1.4 Définition.....	63
3.1.5 Les orientations du POS.....	63
3.1.6 Critique des orientations du POS.....	64
3.1.7 Les orientations retenues au master plan.....	64
Lecture typo-morphologique.....	64
3.1.8 Analyse de typologie d'habitat et d'équipements. (Voir planche 9 page 70). 64	64
3.1.9 Analyse de voiries.....	66
3.1.10 Analyse des secteurs. (Voir planche 11 page 72).....	66
3.1.11 Analyse des points de repère et centralités.....	67
3.1.12 Analyse paysagère.....	67
3.1.13 Analyse des gabarits.....	67
Le dysfonctionnement urbain.....	68
Problématique spécifique.....	68
Hypothèse spécifique.....	69

Conclusion.....	69
4 Chapitre IV : l'intervention opérationnelle	77
Introduction.	78
Analyse thématique.	78
4.1.1 Les berges du Rhône.....	78
a Présentation.	78
b Les interventions.	78
4.1.2 Projet de réhabilitation et d'aménagement d'oued Martil.	79
a Situation.	79
b Les problèmes d'oued Martil.	79
c Les interventions.	80
4.1.3 Oued Ain Sefra à Mostaganem.....	81
a Présentation.	81
b Les problèmes liés à cet Oued.....	81
c Les interventions.	82
Les scénarios.	82
d Les objectifs communs des scénarios.....	82
4.1.4 Scénario1 : oued Mekerra vers une attractivité durable.	82
4.1.5 Scénario2 : Transformation de la périphérie est de la ville de Sidi Bel Abbés en profitant d'Oued Mekerra.....	83
4.1.6 Scénario3 (retenu): Oued Mekerra au cœur de renouvellement urbain de la périphérie est de la ville de Sidi Bel Abbés.	83
a Principe d'aménagement.	83
Les stratégies d'intervention.	87
Plan d'aménagement global.	90
Programmation urbaine.	91
Approche technique de l'aménagement urbain.	92
4.1.7 Mobilité urbaine.	93

a	Piste cyclable, pont piéton et escalier.....	93
	93
b	Stationnement.....	94
4.1.8	Les matériaux de revêtement de sol (espace public).....	94
a	Les palettes de matériaux et revêtement de sol.....	94
4.1.9	Les mobiliers urbains et d'éclairage.....	95
a	Les matériaux.....	95
b	Mobilier urbain.....	96
c	L'implantation des mobiliers urbains dans l'espace public.....	98
d	Eclairage.....	98
4.1.10	Les végétaux.....	99
a	Plantes locales.....	99
b	Plante internationale.....	100
4.1.11	Les équipements de loisir.....	101
4.1.12	Station d'épuration.....	101
4.1.13	Bassin de rétention des eaux.....	101
	Bibliographie.....	113

Table des illustrations

Figures.

Figure 1: schéma explicatif de la composition urbaine.....	25
Figure 2: les trois piliers de développement durable.....	32
Figure 3: carte synthèse des objectifs du SNAT.	37
Figure 4: carte de la région nord-ouest.....	38
Figure 5: la carte de la région nord-ouest.....	38
Figure 6: situation géographique de la wilaya de Sidi Bel Abbes	39
Figure 7: carte de situation de la ville de Sidi Bel Abbes	41
Figure 8: carte de relief de Sidi Bel Abbes	42
Figure 9: coupe transversale.....	42
Figure 10: carte de Sidi Bel Abbes.....	42
Figure 11: coupe longitudinale.....	42
Figure 12: Quobba du charif Sidi Bel Abbes	43
Figure 13: photo de capitaine Prudon	43
Figure 14: carte de noyau historique de la ville de Sidi Bel Abbés	44
Figure 15: carte de l'évolution de la ville de Sidi Bel Abbes	45
Figure 16: les ressources humaines	45
Figure 17: pyramide des ages.....	45
Figure 18: niveau d'instruction.....	46
Figure 19: la zone industrielle de la ville de Sidi Bel Abbés	46
Figure 20: situation de fragment par rapport à la ville	62
Figure 21: habitats individuels coté Beni Amer.....	64
Figure 22: habitats individuels coté Beni Amer.....	64
Figure 23: habitats individuels coté Houari Boumedienne	65
Figure 24: cité 100 logements coté Houari Boumedienne	65
Figure 25: superette.....	65
Figure 26: l'abattoir	65
Figure 27: marché de gros l'OFLA.....	65
Figure 28: lycée Abed El Hamid Dar Abid.....	65
Figure 29: lycée Inal Sid Ahmed.....	65
Figure 30: mosquée du quartier.....	65

Figure 31: centre médical	65
Figure 32: voie dégradée	66
Figure 33: impasse	66
Figure 34: oued mekerra	67
Figure 35: oued Mekerra	67
Figure 36: les berges du Rhône	78
Figure 37: air de détente et de restauration sur les berges du Rhône	78
Figure 38: traitement des talus	79
Figure 39: espace de restauration.	79
Figure 40: espace de détente	79
Figure 41: air de jeux	79
Figure 42: air de détente.....	79
Figure 43: situation d'oued Martil	79
Figure 44: vue sur l'état pollué d'oued.....	79
Figure 45: oued Martil après l'intervention	80
Figure 46: schéma d'aménagement d'oued Martil	80
Figure 47: oued Martil après l'intervention	80
Figure 48: oued Martil après l'intervention	81
Figure 49: oued ain sefra.....	81
Figure 50: la pollution d'oued ain sefra	81
Figure 51: les risques d'inondation pour les habitants d'Ain sefra	81
Figure 52: oued ain sefra après l'intervention.	82
Figure 53: la mobilité de fragment	87
Figure 54:l'aménagement des berges d'oued Mekerra	87
Figure 55: les actions faites sur l'emplacement de l'OFLA.....	88
Figure 56: l'axe longitudinal.....	88
Figure 57: la partie sud de fragment.....	88
Figure 58: la partie est du fragment	89
Figure 59: la rive nord de fragement.....	89
Figure 60: piste cyclable au bord de l'oued	93
Figure 61: symbole de la piste cyclable	93
Figure 62: gabarit de la piste cyclable.....	93
Figure 63: pont piéton dynamique	93
Figure 64: escalier urbain.....	93

Figure 65 : parking pour handicapé.....	94
Figure 66: parking	94
Figure 67: Plaquette de béton coulé par le bitumineux rouge.....	94
Figure 68: Béton imprimé	94
Figure 69: Pierre de meulière « moellons » et joint de ciment	94
Figure 70: Béton désactivé	95
Figure 71: Peinture antidérapante	95
Figure 72: Pavé en pierre	95
Figure 73: Béton bitumé gris.....	95
Figure 74:Pavé vieilliss posé à chant-dalle en béton ou en sable	95
Figure 75: Sable stabilisé	95
Figure 76: banc dos à dos	96
Figure 77: banc simple	96
Figure 78: banquette en pierre.....	96
Figure 79: banc courbé	96
Figure 80: poubelle lame en acier	96
Figure 81: poubelle lame en bois	96
Figure 82: sanitaire public.....	96
Figure 83: Potelet de ville	97
Figure 84: kiosque	97
Figure 85: Corset d'arbres.....	97
Figure 86: Clôture normande	97
Figure 87: barrière forestière.....	97
Figure 88: délimitation d'espace vert.....	97
Figure 89:Jardinière cubique	97
Figure 90 : Lampadaire solaire.....	98
Figure 91: Spots encastrés.....	98
Figure 92: Borne basse	98
Figure 93:Lampadaire en métal.....	98
Figure 94: Sapin	99
Figure 95: Rosa canina	99
Figure 96: Chêne écarlate.....	99
Figure 97: Chêne écarlate.....	99
Figure 98: Févier inerme	99

Figure 99: Végétaux à feuillages caduques	99
Figure 100: Palmier à chanvre	99
Figure 101: Atropurpureum	100
Figure 102: Crimson Queen	100
Figure 103: Aureum	100
Figure 104: Azalée japonaise blanche.....	100
Figure 105: Herbe aux écouvillons	100
Figure 106: Camelia	100
Figure 107: Azalée caduque	100
Figure 108: Hortensia.....	100
Figure 109: Rosier.....	100
Figure 110: Imperata –Red baron-	100
Figure 111: Schéma résumant les étapes d'épuration	101
Figure 112: Schéma du bassin de rétention.....	103

Tableaux.

Tableau 1: les données climatiques pour la ville de Sidi Bel Abbes.....	41
Tableau 2: perspective démographique de la ville de Sidi Bel Abbés	45
Tableau 3: besoins en logements.....	45
Tableau 4: les orientations de master plan.	51
Tableau 5: les stratégies d'intervention	87
Tableau 6: tableau des surfaces	91

Planches.

Planche 1: délimitation de l'ai d'étude	54
Planche 2: carte de hiérarchisation des voies	55
Planche 3: carte des lignes de transport en commun.....	56
Planche 4: carte de restructuration des lignes de bus après l'arrivée du tramway 2017.....	57
Planche 5: carte des équipements.....	58
Planche 6: carte des centralités.....	59
Planche 7: carte de délimitation des secteurs	60
Planche 8: master plan.....	60
Planche 9: carte de typologie d'habitat et d'équipement.....	70

Planche 10: carte des voiries et mobilité	71
Planche 11: analyse des secteurs	72
Planche 12: carte des points de repère et centralités	73
Planche 13: carte des secteurs	73
Planche 14: carte de l'analyse paysagère.....	74
Planche 15: le gabarit des bâtiments existants	75
Planche 16: carte de disfonctionnement urbain.....	76
Planche 17: scénario 1 : oued Mekerra vers une attractivité durable.....	84
Planche 18: scénario 2 : transformation de la périphérie est de la ville de Sidi Bel Abbés en profitant d'oued Mekerra	85
Planche 19: scénario 3 retenu: oued Mekerra au cœur de renouvellement urbaine la périphérie est de la ville de Sidi Bel Abbés.....	86
Planche 20: plan d'aménagement global	104
Planche 21: plan de masse.....	105
Planche 22: façade urbaine sud	106
Planche 23: des vues en 3D du projet final	108
Planche 24: des vues en 3D du projet fina	109
Planche 25: des vues en 3D du projet fina	110
Planche 26: des vues en 3D du projet fina	111

Introduction générale

L'étalement urbain constitue une forme d'urbanisation portée par une mise en valeur privilégiée des périphéries urbaines, il provoque nécessairement l'accroissement des surfaces bâties de chaque agglomération. Il désigne le phénomène de développement des surfaces urbanisées en périphérie des villes.

L'étalement urbain se manifeste lorsque le taux de changement d'occupation des terres excède le taux de croissance de la population autrement dit quand sur un territoire donné, la progression des surfaces urbanisées excède la progression de la population.

De tout temps, les villes ont vu leur territoire grandir à mesure que leur population augmentait jusqu'au milieu du 20^{ème} siècle, cette expansion était essentiellement continue et se caractérisait par le maintien d'une certaine densité et d'une mixité d'usages, cette situation s'expliquait principalement par le fait que la vaste majorité de la population n'avait pas accès à véhicule automobile.

A partir de la période d'après-guerre, l'amélioration importante du niveau de vie, et l'amélioration des méthodes de production des automobiles ont rendu celle-ci accessibles à la majorité des ménages des industrialisés.

Donc l'automobile a fortement facilité les possibilités de déplacement, il était désormais possible de se déplacer à l'heure désirée et les distance importante pouvaient être parcourues en peu de temps. Ainsi, il est devenu moins essentiel d'habiter à la proximité des lieux d'emplois, des écoles et des commerces.

Loin de vouloir freiner ce phénomène, les administrations publiques l'ont même encouragé, d'abord en construisant des routes pour y répondre, voire même devancer la demande toujours croissante, en imposant une ségrégation de l'espace, via le zonage monofonctionnel.

Pendant ce temps, peu d'efforts étaient investis pour revitaliser les noyaux anciens et pour imposer une structure de développement urbain.

Avec le temps, l'impact le plus tangible concerne l'environnement. L'étalement urbain, amène une augmentation des déplacements en automobile. Or l'automobile est responsable d'une part importante des émissions de polluants dans l'air.

Aussi l'étalement urbain entraîne également d'importante perte de l'espace libre, notamment des terres agricoles et des forêts. Tout d'abord, la faible densité entraîne directement en plus grande consommation d'espace. De plus, la spéculation fait souvent en sorte de plusieurs

forets sont déposées et que de bonnes terres agricoles sont laissées en friches en attente de développement, même si celui-ci n'aura lieu du beaucoup plus tard.

Par ailleurs la déconcentration des lieux d'emplois et le départ de la classe moyenne vers les périphéries affecte le dynamisme des secteurs centraux ce qui contribue à la disparition de rôle de chef-lieu des centres des agglomérations.

Un autre impact de l'étalement urbain est la difficulté de fournir des équipements de services (transport en commun, infrastructure d'égouts, équipements publics) deviennent très élevés pour la collectivité.

Pour le paysage, l'extension généralisée des artères commerciales avec les vastes terrains de stationnement et des terrains vacants et un minimum de mobilier urbain, crée souvent un environnement visuel peu intéressant.

Toutes les villes algériennes connaissent actuellement une urbanisation accélérée, ce phénomène est dû à une croissance et d'une extension spatiale très rapide.

Aujourd'hui toutes les zones urbaines des villes algériennes sont indépendamment de leur taille, touchée par l'étalement péri-urbain, la dilution des formes urbaines et la différenciation fonctionnelle des espaces intra-urbains (travail, résidence, étude, achats, services).

De l'ancienne ville, qu'elle est compacte, les villes sont passées à la ville étalée et fragmentée, cette transition urbaine est consommatrice de sol, grignotant des terres agricoles à l'infini et génératrice de déplacements de plus en plus long

Depuis la colonisation, la forme urbaine s'est profondément métamorphosée. La ville attire de plus en plus de nouvelles populations venues de campagnes à la recherche de travail et de conditions de vie meilleure. Cet exode rural a obligé la ville à trouver des espaces à sa lisière pour implanter de nouvelles zones résidentielles, de grands ensembles vont être réalisés par tranches autonomes sur des sites naturels mal équipés et mal desservis.

Les mutations urbaines rapides en Algérie, depuis son indépendance, qui devaient en principe produire un développement urbain durable ont amorcé le phénomène de l'étalement spatial de la ville algérienne. Ce processus urbain s'est accentué d'avantage durant la dernière décennie.

L'édification des implantations industrielles aux abords de la ville ont attiré la main d'œuvre issue des zones rurales et avoisinantes. Afin d'orienter l'installation des familles migrantes, les autorités ont édifié des ZHUN à la périphérie, ce qui a amplifié l'étalement urbain.

L'émergence de ces nouveaux processus d'urbanisation transforme la ville et l'on assiste dès lors à la naissance de nouvelles mobilités résidentielles et une adaptation sociale au processus de l'étalement urbain dont l'habitat est l'élément principal de l'extension spatiale des villes algériennes.

La ville de Sidi Bel Abbés et en particulier le chef-lieu est malade de son urbanisme. L'anarchie, qui affecte pratiquement tous les maillons de la construction et de l'aménagement urbain.

L'insuffisance de l'offre de l'habitat par rapport aux immenses basins de logements induits par l'exode rural et la poussée démographique est la cause la plus souvent évoquée par les différents opérateurs d'urbanisme qui ont fait le constat.

La permissivité du contrôle, qui avait prévalu durant de longues années, les encouragera à se servir, ils érigeront leurs maisons là où se trouvent des terrains disponibles, en violation des législations relatives à la construction illicite se sont accumulées au point de constituer aujourd'hui de nombreuses et importantes zones d'habitat, mal ou pas du tout intégrées aux tissu urbain existant.

Donc aménager et construire, c'est marquer durablement le paysage et construire le patrimoine de demain, c'est pourquoi un soin particulier doit être apporté à ces opérateurs et en particulier aux nouveaux quartiers d'habitat dont le développement aux cours de dernières décennies a largement contribué à l'étalement urbain.

Afin de limiter l'étalement urbain, améliorer le mode de vie et préserver de réserves foncières pour les générations futures, il faut penser au développement durable qui se base sur le renouvellement urbain.

Le renouvellement urbain est apparu pour reconstruire la ville sur elle-même et recycler ses ressources bâties et foncières, afin de traiter les problèmes sociaux, économiques, urbanistiques et architecturaux de certains quartiers anciens dégradés.

Le renouvellement urbain a pour principale but de limiter en surface l'étalement urbain valorisant l'habitat dense et concentrée, il se traduit en général par une densification du tissu urbain existant.

Problématique

La ville de Sidi Bel Abbés avait un plan rectangulaire, puis elle a connu une extension radio-centrique autour de plan initial, après une extension vers le nord sans réflexion à long terme, qui a provoqué un déséquilibre entre le centre et la périphérie qui sont fortement dépendant.

Oued Mekerra était l'une des raisons pour lesquelles les colons ont construit la ville de Sidi Bel Abbés, mais dans notre fragment, il présente une rupture urbaine parce qu'il est négligé, délaissé et exposé à la pollution

L'OFLA est un équipement structurants de la ville et de quartier mais son emplacement pose un grand problème pour les habitants de quartier, parce qu'il provoque des nuisances sonores surtout à la nuit

Malgré qu'il existe un équipement structurant mais ne sert pas à guider le fragment au développement urbain et dispose un problème de disfonctionnement urbain, malgré la position stratégique de fragment

- **Comment guider notre fragment au renouvellement urbain en profitant d'oued Mekerra?**
- **Comment assurer l'autonomie de fragment?**

Hypothèse

- Maitriser l'étalement urbain
- Assurer l'autonomie de la périphérie est de la ville de Sidi Bel Abbes en exploitant la potentialité d'oued Mekerra.

Objectifs

- L'amélioration de cadre de vie en restructurant les voies et projetant des équipements structurants afin de créer une centralité pour le quartier de Houari Boumediene.
- Valorisation d'oued Mekerra par un aménagement spécial et la création des aires de jeux et de détente.
- Renforcement de la liaison et la création des autres entre partie nord (Beni Amer) et partie sud (Houari Boumediene).
- Amélioration de cadre bâti en injectant une nouvelle typologie d'habitat, et améliorant les conditions d'habitat.

- Assurer la diversité fonctionnelle pour le quartier (Houari Boumediene).
- Création d'une centralité rayonnante à l'échelle de la ville.
- Mettre en valeur de la voie qui relie notre quartier avec le centre-ville par la création d'un boulevard.

-

1 Chapitre I:

Gènes et définitions sémantiques de concepts

Introduction.

Le chapitre des gènes et des définitions de concepts est destiné à définir le thème de notre projet de fin d'étude qui est intitulé « **Oued Mekerra au cœur de renouvellement urbain de la périphérie est de la ville de Sidi Bel Abbés** » on va diviser ce chapitre en plusieurs parties

On va commencer par la définition de concept de l'urbanisme, ensuite on va parler de l'environnement, puis on aborde le concept de développement urbain durable et on va définir tous champs tels que le développement, durabilité, d'aménagement urbain et faire la liaison entre ces différents champs.

Après on va toucher le concept de renouvellement urbain qui est l'action principale qu'on a adopté pour élaborer notre projet, et enfin on va parler de l'espace public et le concept de centralité qui a été notre objectif.

Urbanisme.

1.1.1 Définition de l'urbanisme.

« Ensemble des sciences, des techniques et des arts relatifs à l'organisation et à l'aménagement des espaces urbains, en vue d'assurer le bien être à l'homme et d'améliorer les rapports sociaux en préservant l'environnement... (..). Les clefs de l'urbanisme sont dans les quatre fonction : habiter, travailler, se récréer (dans les heures libres) et circuler"¹

« Ensembles des règlements permettant au pouvoir publics de contrôler l'utilisation du sol en milieu urbain »²

L'urbanisme est une discipline de synthèse dont l'objet est la ville. Une discipline théorique et pratique qui s'intéresse à la ville, organise les relations entre les différents acteurs, préserve l'intérêt général, réglemente l'occupation du sol, fixe les modalités de construction et prévoit l'urbanisation future.

C'est l'art de concevoir, organiser et réaliser de façon volontaire de développement des villes en tenant compte de facteurs géographiques, socio-économiques, esthétiques, institutionnels et culturels et susceptibles de le déterminer.

¹ Le Corbusier, charte d'Athènes, 1957, p100

² Grands ensembles, 1963, p36

L'urbanisme couvre toutes les échelles (territoire et micro territoires ou échelles mineurs) et ses pratiques sont multiples, ont fait de l'urbanisme en créant un lotissement, un espace public, un îlot, une ville, une extension de ville, en réalisant des réseaux techniques, en faisant un schéma de transport, etc...

Il est une approche pluridisciplinaire dont la pratique implique l'intervention de représentants spécialisés (ingénieurs, géographes, géomètres, économistes, sociologues, paysagistes, architectes, psychologues, etc...)

- **Un ingénieur de formation :** *« l'urbanisme est un champ d'action pluridisciplinaire par essence, qui vise à créer dans le temps une disposition ordonnée de l'espace en recherchant harmonie et efficacité »³*
- **Un urbaniste politologue :** *« l'urbanisme, entendu comme l'ensemble des techniques mises en œuvre pour organiser les villes afin d'en optimiser le fonctionnement et de l'adopter aux besoins de ses habitants ne procède de l'action d'un seul acteur, mais d'une multiplicité d'organisations de nature et de perspectives différentes. L'urbanisme ne se structure pas en un seul système d'acteurs et d'organisations relativement spécifique. Ces scènes forment en cela autant de systèmes d'action qui concourent tous à la production de la ville, mais sont néanmoins irréductiblement différents, d'autant plus qu'ils ne sont pas réellement hiérarchisables »⁴*
- **Un philosophe :** *« l'urbanisme ménage l'environnement des humains, c'est-à-dire qu'il se préoccupe des usages ordinaires de chacun, qu'il améliore ses déplacements et facilite les liaisons que ce dernier noue et dénoue en permanence avec d'autres avec d'autres citoyens mais aussi avec le vivant et la nature, en définitive, l'urbanisme est l'art de bâtir la demeure terrestre de l'humain afin qu'il puisse y résider en paix avec autrui et en harmonie avec les éléments, tous en déployant ses potentialités et en exprimant ses rêves »⁵*
- **Un architecte sociologue :** *« l'urbanisme est un ensemble théorique et pratique formant une discipline cohérente, organisée à partir de connaissances et de techniques propres mais aussi d'origine disciplinaire diverse, portant sur les établissements humains, visant à leur adaptation sociale, économique et politique. Ces établissements humains sont appréhendés à différentes échelles territoriales et à différents degrés d'occupation et d'aménagements. La connaissance des établissements humains est un domaine que l'urbanisme partage avec d'autres disciplines »⁶*
- **Un architecte-urbaniste :** *« je ne fais pas de distinction nette entre ce qui serait architecture et ce qui est urbanisme, il est crucial aujourd'hui que ces deux disciplines se parlent, ne n'est pas l'échelle qui distingue l'urbanisme de l'architecture mais le dialogue avec l'autre, le partage à plusieurs d'une règle du jeu, lorsqu'on construit un bâtiment, on maîtrise à quatre-vingt-dix pour cent ce que l'on veut faire.*

³ Pierre Merlin, dictionnaire de l'urbanisme

⁴ Paul Boino, Lyon la production de la ville, parenthèse 2010

⁵ Thierry Poquet, l'abc de l'urbanisme, 2010

⁶ Daniel Pinson, site personnel

Dans l'urbanisme, on ne le maîtrise qu'à cinquante pour cent peut-être... : il y a de (l'autre), de l'inconnu, de l'aléatoire... (...) l'urbanisme est une action politique qui exige beaucoup d'intelligence partagée »⁷

Donc l'urbanisme apparaît comme un vaste continuum d'activités et d'approches d'études dans lequel chacun trouve sa place en fonction de sa formation initiale et de son appartenance à un milieu de travail, l'urbanisme est pluridisciplinaire et collectif par nature, ce qui n'exclut pas la tension, loin de là. Mais sa caractéristique première est d'être d'essence publique dans la décision, même si ensuite tout se complexifie, le privé se mêlant au public dans la préparation de la décision au assurant en aval la mise en œuvre des projets.

1.1.2 Terminologie de substitution au terme urbanisme.

- ***L'urbanisme opérationnel.***

Au sens large, implique donc de multiples missions, à savoir : comprendre les problématiques urbaines locales, les enjeux territoriaux et les objectifs politiques ; approfondir le programme d'un projet urbain, le concevoir, élaborer des stratégies et définir les modes opératoires juridiques.

- ***Composition urbaine.***

La composition urbaine est bien souvent définie comme étant un mode de conception engagé dans le projet urbain, entendu comme représentation dessinée de qui devra être réalisé. C'est une pratique et un ensemble de connaissance et de savoir-faire qui font partie des sciences du projet si cet ensemble désigne celles qui visent à aider, à concevoir et à organiser un projet.



Figure 1: schéma explicatif de la composition urbaine

⁷ Christian de Portzamparc, grand prix de l'urbanisme, 2004

- ***Projet urbain.***

Le projet urbain est un ensemble de démarches visant à l'obtention d'un accord entre les différents acteurs, auxquelles peuvent participer toutes les parties prenantes (habitants, propriétaires, administrations...) et où sont définies les règles de la participation et les rôles de chacune.

Il doit tenir compte à la fois des enjeux locaux, ainsi que des enjeux globaux, donc il doit tenir compte des demandes contemporaines, mais anticiper celles de demain.

- ***La planification.***

« La planification est l'action de planifier, c'est-à-dire d'organiser dans le temps une succession d'actions, ou d'évènements afin de réaliser un objectif particulier »⁸

Donc l'extension démographique, le progrès technique, les mouvements migratoires, l'augmentation du niveau de vie de la population et le développement de la motorisation ont suscités la nécessité d'une planification en matière d'aménagement spatial.

- ***La programmation urbaine.***

« La programmation urbaine est tournée vers le porteur de projet et ses partenaires. Elle est importante car elle fonde l'objet qui permet l'émergence et le développement du projet urbain »⁹

Donc la programmation urbaine détermine la vocation d'un quartier, d'un territoire en mutation sur le court, moyen, long terme, elle définit les natures d'usages et les performances.

- ***La morphologie urbaine.***

La morphologie urbaine est l'étude de la forme physique de la ville et de la constitution progressive de son tissu.

Elle constitue l'analyse et le décryptage des passages urbains et permet d'appréhender la diversité des formes rencontrées dans une agglomération et de montrer qu'elles sont la résultante d'un système de relations complexes.

⁸ Toupictionnaire : le dictionnaire de politique.

⁹ Entretien avec François Meunier : cofondateur et gérant d'attitudes urbaines, architecte-programmiste et urbaniste.

- ***L'aménagement du territoire.***

C'est la politique publique qui consiste à planifier et coordonner l'utilisation du sol, l'organisation du bâti, ainsi que la répartition des équipements et des activités dans l'espace géographique. Il existe une distinction fondamentale entre la zone à bâtir et le reste du territoire.

Il est lié à l'évolution de notre cadre de vie et de notre société, il porte sur des aspects complexes qui peuvent sembler contradictoires : gestion de la demande des logements et des espaces de loisirs, l'évolution de la mobilité, etc...

- ***Aménagement urbain.***

L'aménagement urbain est une approche spécifique de l'aménagement du territoire, propre aux espaces marqués par certaine concentration démographique et orientés vers des activités non agricoles. Il est destiné à structurer et à organiser l'espace concerné de manière optimale et durable. En régime démocratique il s'appuie sur des orientations élaborées par consensus entre les divers acteurs territoriaux. Ces projections donnent lieu à la mise en point de plans et programmes dont la réalisation répartie sur plusieurs années.

- ***Armature urbaine.***

Ensemble des villes et de leurs zones d'influence, constituées en structure hiérarchisée dans un territoire donné. Ces villes assurent la fonction de pôle d'attraction pour leur zone d'influence. Une hiérarchie urbaine s'instaure entre les villes voisines qui se produit par une hiérarchie des fonctions (sociales, économiques, culturelles,...).

- ***Pôle urbain.***

Est une unité urbaine offrant au moins 10000 emplois et qui n'est pas situé dans la couronne d'un autre pôle urbain. On distingue également des moyens pôles-unités urbaines de 5000 à 10000 emplois et les petits pôles-unités urbaines de 1500 à moins de 5000 emplois.

- ***Tissu urbain.***

Ce concept développé en urbanisme pour décrire le rapport entre espace bâti en milieu urbain.

Ce terme peu géographique, mais imagé pour rendre un espace correspond à l'ensemble des dispositifs spatiaux et distributions spatiales d'un espace. Il comprend le réseau urbain (les axes qui relient les villes) et l'armature urbaine.

Il est basé sur une organisation hiérarchique des villes entre elles, sur un maillage plus au moins serré.

- ***Étalement urbain.***

La métropolisation correspond à un mouvement important de concentration de la population dans les métropoles. Dans les grandes villes qui organisent un territoire plus au moins vaste, elle provoque la densification des activités, en même temps que des populations, autour des centres urbains qui procurent le maximum d'aménités spécifiques. En conséquence, les villes connaissent aujourd'hui une expansion spatiale dont la vitesse et sans précédent dans l'histoire urbaine.

- ***Rénovation urbaine.***

Est une opération lourde qui nécessite une intervention massive des pouvoirs publics. Les grandes opérations de rénovation urbaine ont aujourd'hui tendance à prendre la forme de reconversion ou du remodelage d'un ou plusieurs îlots lorsqu'ils concernent les centres des villes. Dans les quartiers périphériques, les grandes barres et les tours d'immeubles sont progressivement détruites.

La ville.

1.1.3 Définitions.

Une part importante de la population mondiale vit désormais en ville. Le début du XX siècle se caractérise par l'importance de l'étalement urbain. La concentration des hommes et des activités dans les plus grandes villes.

Il y aujourd'hui, rassemblés dans les villes du monde, davantage d'habitants qu'il avait d'êtres humains sur la planète en 1950. Et la progression annuelle est de 65 millions de nouveaux citadins, pour moitié venant des campagnes ; pour moitié à cause de la croissance interne des villes.

Beaucoup de spécialistes des sciences humaines, géographes, sociologues, économistes ou architectes ont donné des définitions différentes des villes. Car la ville est un organisme complexe qui ne se réduit pas au nombre de ses habitants, elle a été construite en un lieu donné, possède une physionomie originale, une dynamique propre. C'est un lieu de production de biens et de services, d'échanges de capitaux et d'informations qui fonctionne en relation avec sa région et les autres villes.

« Toute agglomération urbaine ayant une taille de population et disposant de fonctions administratives, économiques ; sociales et culturelles »¹⁰

1.1.4 Les éléments constructifs de la ville.

Notre attention porte sur le rôle de la forme dans l'imagibilité d'une ville. Même si l'imagibilité peut être influencée par la fonction, l'histoire du quartier,... Les formes physiques d'une ville peuvent être classées en cinq éléments :

a Les quartiers.

« Les quartiers sont des parties de la ville, d'une taille assez grande, qu'on se représente comme un espace à deux dimensions, où un observateur peut pénétrer par la pensée, et qui se reconnaissent parce qu'elles ont un caractère général qui permet dès les identifier. »¹¹

Les quartiers sont des zones relativement étendues de la ville, et qui ont une qualité interne. On peut les reconnaître de l'intérieur, et parfois sont servir comme référence externe.

Un quartier est déterminé par l'existence de plusieurs caractères distinctifs relevant du type de bâti, de décoration, d'activités, de classe sociale et de « race » des différents quartiers qui constituent l'élément fondamental de l'image, suppléant l'absence de clarté de la voirie et assurant le bien être des gens.

¹⁰ Loi n 06-06 du 20 février 2006 portant loi d'orientation de la ville.

¹¹ KEVIN LYNCH, l'image de la cité, p55

b Les voies.

« Les voies sont les chenaux le long desquels l'observateur se déplace habituellement, occasionnellement, ou potentiellement. Ce peut être des rues, des allées piétonnières, des voies de métropolitain, des canaux, des voies de chemin de fer. »¹²

C'est le réseau des voies qui permet d'appréhender la ville et d'en relier les éléments ; d'où leur importance pour les habitants connaissant assez bien la ville.

c Les nœuds.

« Les nœuds sont des points, les lieux stratégiques d'une ville, pénétrables par un observateur, et points focaux intenses vers et à partir desquels il voyage. Cela peut être essentiellement des points de jonction, endroits où on change de système de transport, croisements ou points de convergence de voies, lieux de passage d'une structure à une autre. [...] Certains nœuds de concentration sont le foyer et le résumé d'un quartier, sur lequel rayonne leur influence, et où ils se dressent comme un symbole : on peut les appeler centres. »¹³

Ce sont des jonctions de voies ou l'on doit prendre des décisions (de direction notamment, mais aussi de mode de transport, ainsi les stations de métro, les gares sont des nœuds), contrainte qui rend les voyageurs plus attentifs (et donc plus sensibles à ce qui est placé là).

d Les limites.

« Les limites sont les éléments linéaires que l'observateur n'emploie pas ou ne considère pas comme des voies. Ce sont les frontières entre deux phases, les solutions de continuité linéaires : rivages, tranchées de voies ferrées, limites d'extension, murs. Elles servent de références latérales plutôt que d'axes de coordonnées. De telles limites peuvent être des barrières, plus ou moins franchissables, qui isolent une région de l'autre; ou bien elles peuvent être des coutures, lignes le long desquelles deux régions se relient et se joignent l'une à l'autre. »¹⁴

e Les points de repère.

« Les points de repère sont un autre type de référence ponctuelle, mais dans ce cas l'observateur n'y pénétrant pas, ils sont externes. Ce sont habituellement des objets physiques définis assez simplement : immeuble, enseigne, boutique ou montagne. [...] Certains points de repère sont des objets éloignés, dont la nature est d'être vus sous de nombreux angles et à des distances variées, dépassant les sommets des éléments plus petits, et servant de points de référence radiale. »¹⁵

Ce sont des différences simples, qui permettent aux habitués de la ville de se guider. Ils se présentent en grappes, un détail clé en faisant anticiper un autre, la reconnaissance de ces indications assurent l'efficacité fonctionnelle et la sécurité émotionnelle.

¹² KEVIN LYNCH, l'image de la cité, p54

¹³ KEVIN LUNCH, l'image de la cité, p55

¹⁴ KEVIN LYNCH, l'image de la cité, p54

¹⁵ KEVIN LUNCH, l'image de la cité, p55

Environnement.

L'environnement est l'ensemble à un moment donné des agents physiques, chimiques et biologiques et des facteurs sociaux susceptibles d'avoir un effet direct et indirect, sur les êtres vivants et les activités humaines.

Ces facteurs peuvent aussi des produits des activités humaines.

Pour certains, l'environnement constitue un secteur technique, pour les autres, il revêt une dimension globale à portée morale ou politique.

L'environnement urbain qualifie l'application de cette définition au milieu urbain. Il comprend des éléments physique, par exemple la qualité de l'eau et de l'air, l'élimination des déchets, les niveaux sonores, l'état du cadre bâti, le nombre d'espace collectif et des espaces verts. Il se définit par les caractéristiques du milieu, les possibilités de loisirs, l'esthétique urbaine, c'est-à-dire l'ensemble des caractéristiques et des qualités qui contribuent à l'agrément, à l'harmonie et aux aspects culturels de l'environnement.

Développement durable.

1.1.5 Définition.

L'expression « sustainable development » traduite de l'anglais par « développement durable » apparaît pour la première fois en 1980 dans la stratégie mondiale de la conservation (une publication de l'union internationale pour la conservation de la nature (UICN)).

Quelques années plus tard, elle se répondra dans la foulée de la publication, en 1987, du rapport de la commission mondiale sur l'environnement et le développement, Notre avenir avant tout, aussi appelé rapport Brundtland. C'est de ce rapport qu'est extraite la définition reconnue aujourd'hui « *un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs* »

Donc le développement durable s'appuie sur une vision à long terme qui prend en compte le caractère indissociable des dimensions environnementale, sociale et économique des activités de développement.

1.1.6 Les trois piliers du développement durable.

Le développement durable est fondé sur trois piliers, trois composantes interdépendantes :

- *La dimension environnementale :*

Préserver, améliorer et valoriser l'environnement et les ressources naturelles sur le long terme, en maintenant les grands équilibres écologiques, en réduisant les risques et en prévenant les impacts environnementaux.

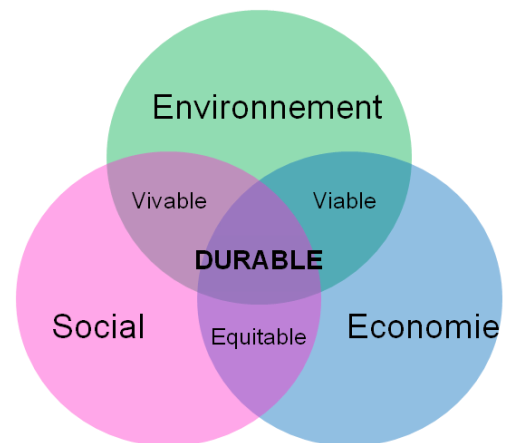


Figure 2: les trois piliers de développement durable

- *La dimension sociale.*

Satisfaire les besoins humains et répondre à un objectif d'équité sociale, en favorisant la participation de tous les groupes sociaux sur les questions de santé, logement, consommation, éducation, emploi, culture,....

- *La dimension économique.*

Développer la croissance et l'efficacité économique, à travers des modes de production et de consommation durable.

1.1.7 Les objectifs de développement durable.

Le développement durable est une approche de l'intérêt général visant à assurer la pérennité de nos sociétés, de notre écosystème, de notre économie... c'est également une opportunité unique de repenser nos modèles. C'est un levier d'innovation, donc il est pour la lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère, la préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources, la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et entre les générations, etc....

Le renouvellement urbain.

1.1.8 Définition.

Le renouvellement urbain est dans le domaine de l'urbanisme opérationnel, une forme d'évolution de la ville qui désigne l'action de reconstruction de la ville sur elle-même et de recyclage de ses ressources bâties, celle-ci vise en particulier à traiter les problèmes sociaux, économiques, urbanistiques et architecturaux de certains quartiers anciens ou dégradés, ainsi qu'a suscité de nouvelles évolutions de développement durable notamment économiques, et à développer les solidarités à l'échelle de l'agglomération (meilleure répartition des populations défavorisées, au travers de l'habitat social notamment)

1.1.9 Le but de renouvellement urbain.

Le renouvellement urbain est pour transformer les quartiers en difficulté, dans le cadre d'un projet urbain. Il permet de reconquérir des terrains laissés en friches, restructurer des quartiers d'habitat social et rétablir l'équilibre de la ville.

L'espace public.

On peut considérer l'espace public comme la partie du domaine public non bâtis, effectuée à des usages publics, l'habitat et les lieux de travail étrangers l'un à l'autre dessinent en creux les lieux d'activités banalisées, le domaine de « l'homme de la rue ». En tant que composé d'espaces ouverts, ou extérieurs, l'espace public s'oppose, au sein du domaine public, aux édifices publics. Mais il comporte aussi bien des espaces minéraux (rue, places, boulevards, passages couverts) que des espaces verts (parcs, jardins publics, cimetières...) ou des espaces plantés (mails, cours..).

La centralité urbaine.

1.1.10 Le centre.

« Est un regroupement d'équipement de nature diverse et d'un nombre variable organisé et intégré dans un réseau d'infrastructure. Il assure des prestations des services d'un certain niveau, il favorise les échanges et les diffusions des informations, il participe à la distribution, consommation de certains biens pour une population donnée distribuée dans une aire urbaine déterminée et délimitée »¹⁶

¹⁶ Alberti Zuchilli, introduction à l'urbanisme opérationnel.

Le centre urbain est la partie fondamentale de l'organisation urbaine, celle qui en assure la vie et l'activité, c'est le siège du pouvoir organisateur, public et privé, spontané ou réglementé, qui assure le développement urbain et régit les rapports avec la périphérie urbaine et rurale.

Il est à la fois le symbole de la ville et sa partie la plus animée. Il est donc le point focal du contrôle social et politique, le point privilégié de cumulation et de représentation, le point condensateur et propulseur des échanges socio-économiques et culturels et le point où l'offre des besoins et des services se fait sélectionner par la qualité, la rareté et le coût.

1.1.11 Le concept de centralité.

La centralité n'est pas le centre, on ne peut pas définir le centre urbain en faisant abstraction des fonctions centrale qui s'y remplissent, quoique nécessaire ne suffisent pas à définir le contenu de la notion de centre.

« Centralité est devenue une notion dormante. Il est vrai que la notion de centralité, abstraite dans son essence, à un pouvoir mobilisateur moins que les quartiers anciens dont l'aménagement est devenu un des objectifs contemporains majeurs »¹⁷

La centralité qualifie l'action d'un élément central sur sa périphérie, elle dépend du pouvoir d'attraction ou de diffusion de cet élément qui repose à la fois sur l'efficacité du pôle central et son accessibilité, cet élément peut être un centre urbain, ou un équipement métro polarisant plus spécialisé (centre commercial, culturel).

Conclusion.

Après avoir défini les concepts liés au projet, on a pu récolter plus d'informations concernant l'urbanisme, l'environnement, le développement durable, ... afin de comprendre la ville, ses entités et ses valeurs pour qu'on puisse à la fin établir un projet urbain qui répond aux besoins de la ville et sa population.

¹⁷ J.P Levy, centres villes en mutation.

2 Chapitre II:

lecture et analyse générale de l'agglomération de Sidi

Bel Abbas et définition de la problématique générale.

Introduction.

L'étude du développement urbain et les théories qui en sont tirées, construisent ensemble un savoir devant guider les décisions en aménagement.

Cette connaissance soutient la pratique quotidienne du développement urbain, mais plus encore, elle contribue à définir les paramètres de l'exercice de planification. Cette perspective, sur le passé comme l'avenir, constate que différentes opérations immobilières façonnent une ville. Qu'elles soient privées ou publiques, elles se réalisent autant dans l'espace que dans le temps.

Pour bien comprendre et gérer la ville, il convient de la saisir dans ses aspects spatiaux, démographiques, sociaux et économiques.

Dans cette partie on clarifie le fonctionnement général de la ville de Sidi Bel Abbés à travers une lecture des instruments urbanistiques, après on analyse la mobilité et le transport public, les équipements structurants de la ville et les centralités, pour soulever la problématique générale de toute la ville de Sidi Bel Abbés et aboutir un master plan et à la fin choisir la zone d'étude.

Le territoire nord de l'Algérie.

2.1.1 Situation géographique.

L'Algérie est une terre de contraste qui porte en son sein trois grandes régions aux microclimats ainsi que la biodiversité certes bien distincts, mais très interdépendants : le Tell algérien, la zone des hauts plateaux et enfin le Sahara.

Le Tell est une étroite bande côtière de 1 200 km de long et de 100 à 200 km de large. Elle est délimitée au Sud par une chaîne de montagne, plus ou moins parallèle au littoral, et qui s'étend de la région de Tlemcen à l'Ouest, à la frontière tunisienne à l'Est.

2.1.2 Lecture critique du schéma national d'aménagement du territoire (SNAT).

L'élaboration du Schéma National d'Aménagement du Territoire –SNAT- est un enjeu national. Depuis l'année 2000, un vaste entreprise de redressement a été engagée, touchant tous les secteurs de la vie de notre pays.

2.2 La région nord-ouest.

2.2.1 Situation géographique.

Selon le SRAT la région programme Nord-Ouest est divisé en 7 wilayas : Oran- Tlemcen- Sid Bel Abbas- Mascara – Relizane- Ain T'émouchent- Mostaganem

Lecture critique du Schéma Régional d'Aménagement du Territoire –SRAT-

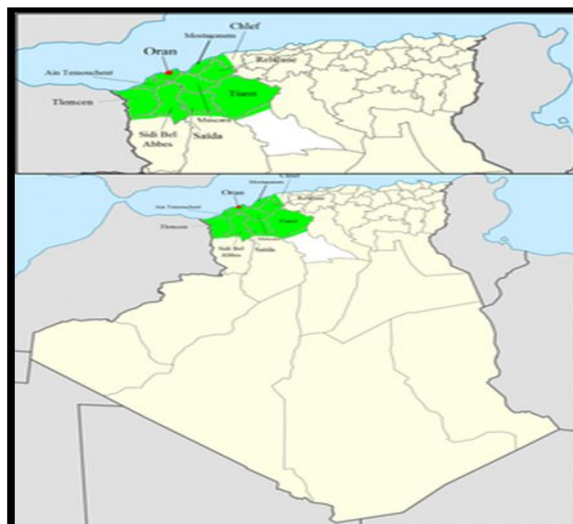


Figure 4: carte de la région nord-ouest

2.2.2 Définition.

Le SRAT : est un cadre de planification stratégique qui comprend les grandes orientations du développement futur et leurs implications spatiales, pour assurer une utilisation rationnelle des sols. Il assure une grande précision dans la définition des choix et actions d'aménagement du territoire en œuvre des instruments d'appuis sous forme des schémas régionaux.

Figure 5: la carte de la région nord-ouest

2.2.3 Objectifs du SRAT.

- Fixer les principales options de développement socio-économique et d'aménagement physique et spatial à l'horizon 2025.
- Assurer l'utilisation optimale des ressources naturelles (eau, sol, énergie...).
- Définir les axes du développement tel que les infrastructures, les zones d'activités économiques.
- Etablir une programmation intégrée et inter-Wilaya.
- Répondre aux besoins des élus locaux, l'administration publique et les entreprises de conduire et d'accompagner des actions de développement cohérentes et efficaces à l'échelle régionale.
- Garder une marge de flexibilité aux mutations des comportements sociaux et les besoins.

2.2.4 Les orientations du SRAT pour l'armature de Sidi Bel Abbés.

- Protéger les terres et le secteur agricoles.
- La valorisation des sites naturels, ainsi que le patrimoine de la wilaya.
- Assurer l'articulation des ensembles agglomérations urbaine et rurales de moindre taille.
- Le développement de la zone industrielle de la ville de Sidi Bel Abbés.

La wilaya de Sidi Bel Abbés.

2.2.5 Situation géographique.

La wilaya de Sidi Bel Abbés se situe au centre de l'oranie. C'est une région à forte vocation agricole dont le chef-lieu Sidi Bel Abbés est une importante agglomération algérienne qui s'étale sur une superficie de 9150,63 km².



Lecture critique du Plan d'Aménagement de la Wilaya –PAW-.

2.2.6 Définition.

Le PAW est un instrument d'aménagement et du développement à l'échelle de la wilaya. Il est l'instrument phare qui éclaire le pouvoir décisionnel sur le plan des orientations majeures inhérentes à l'espace micro régional il comprend trois phases:

- Evaluation territoriale et diagnostic.
- Schéma prospectif d'aménagement et de développement durable.
- Plan d'aménagement par aire de planification.

2.2.7 Les objectifs du PAW.

- Concrétiser les actions et les dispositions retenues par le SRAT.
- Etablir des schémas directeurs d'organisation des services et d'équipements publics.
- L'identification de la hiérarchie urbaine et les rythmes d'urbanisation.

Figure 6: situation géographique de la wilaya de Sidi Bel Abbas

- Distribution des activités et des services locaux d'intérêts publics à travers le territoire de la wilaya.
- La localisation et la mise en valeur de différentes infrastructures.
- La détermination des aires intercommunales d'aménagement.
- La valorisation des atouts et vocations des différentes communes de la wilaya.
- Il fixe les vocations de chaque commune de la wilaya.

2.2.8 Les orientations du PAW.

- Mettre en valeur et aménagement de lac de Sidi Mohamed Ben Ali comme parc touristique.
- Remédier le manque d'espaces verts urbains.
- Revalorisation et l'aménagement d'Oued Mekerra.
- Réhabilitation de l'image urbaine par le redimensionnement des espaces centraux et réhabilitation du cadre bâti.
- Adduction d'eau pour la ville de Sidi B el Abbés par le barrage de Sidi Abdelli.
- Développement de la zone industrielle.
- Projection une technopole au niveau de la zone industrielle.
- Création d'une gare intermodale à Sidi Bel Abbés.
- Offrir les conditions nécessaires : aires de stockage, grands marchés, télécommunications.
- Création de la mixité fonctionnelle (habitation et équipements) surtout au nord-ouest de Sidi Bel Abbés.

La ville de Sidi Bel Abbés.

2.2.9 Pourquoi la ville de Sidi Bel Abbés.

Dès la naissance de la ville de Sidi Bel Abbés, elle était destinée à un rôle régional, parce qu'elle est à la fois un territoire de transition et de confluence pour les villes de la région.

De plus elle représente la porte des hauts plateaux, tout cela confère à la ville de Sidi Bel Abbés une influence et attractivité non négligeable sur l'ouest algérien.

2.2.10 Présentation de la ville.

a Situation.

La ville de SIDI BEL ABBES est située au nord-ouest du pays, à 83km au sud d'Oran, à 90 km au nord-ouest de Tlemcen, à 89 km à l'est de Mascara et à 80km d'Ain T'émouchent.



Figure 7: carte de situation de la ville de Sidi Bel Abbès

b Climat.

La ville de Sidi Bel Abbès appartient à l'étage bioclimatique méditerranéen semi-aride à influences continentales.

Elle est caractérisée par des saisons tranchées avec une période fraîche et humide en hiver et une période chaude et sèche en été.

Les vents du Nord-ouest dominent nettement en toutes saisons

Tableau 1: les données climatiques pour la ville de Sidi Bel Abbès¹⁹

Mois	jan.	fév.	mars	avril	mai	juin	juin.	août	sep.	oct.	nov.	déc.	année
Température minimale moyenne (°C)	1	2	4	6	8	12	15	15	13	9	6	2	7
Température moyenne (°C)	8	9	11	13	16	21	25	25	21	17	12	8	15
Température maximale moyenne (°C)	14	15	18	20	24	29	34	35	30	24	18	14	22
Précipitations (mm)	61	49	46	41	37	11	2	4	14	38	44	63	410

¹⁹ www.météo.dz

c Le relief.

La ville se déploie sur les rives de la Mekerra, et de l'oued Sarno. Elle se situe au centre d'une vaste plaine ondulée de 470 m d'altitude moyenne, entre les monts du Tessala au nord et les monts de Daya au sud. La chaîne du Tessala la sépare des plaines de la Mleta et du Tlélat. À l'est, une suite de hauteurs s'étendent jusqu'aux monts qui soutiennent les hauts plateaux alors qu'à l'ouest se trouvent les massifs de Tlemcen (Monts de Tlemcen) et d'Ain-Temouchent (Djebel Seba Chioukh).

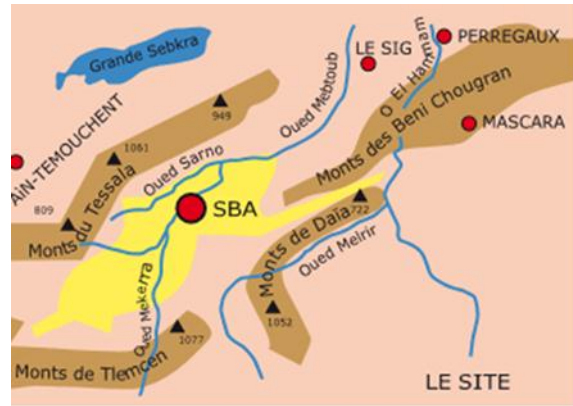


Figure 8: carte de relief de Sidi Bel Abbès

d La topographie.

Le site est pratiquement plat, variant entre les altitudes de 470 m et 500 m au-dessus du niveau de la mer.



Figure 10: carte de Sidi Bel Abbès



Figure 11: coupe longitudinale



Figure 9: coupe transversale

2.2.11 Lecture historique

La ville de Sidi Bel Abbès est née avec l'arrivée d'une troupe militaire sous le commandement du général Bedeau qui d'installe au côté droit du Mekerra tout à côté du tombeau de Sidi Bel Abbès.

Sidi Bel Abbès est un charif, son grand père quitte la Mecque et vient s'installer à Aflou dans le sud algérien, son père Sidi Bouzidi est savon qui enseigne dans la Medersa de Tlemcen.

Sidi Bel Abbés fait un drôle de rêve, il a décidé de porter sa bonne parole aux tribus arabes (Amarnas et Ouled Brahim) arrivées au Maghreb. Il devient un personnage incontournable tous les habitants font appel à sa sagesse avant d'entreprendre une action.

Mais un personnage, un faux prophète et faux marabout sort du néant et sème le trouble parmi les tribus à qu'il ordonne de chasser Sidi Bel Abbés.

Après, les pires calamités s'abattent sur la région comme les épidémies et les famines, jusqu'un vieux réagisse et conseille de retrouver Sidi Bel Abbés pour se faire pardonner et de lui construire un Zaouïa digne de lui, mais le saint refuse de les suivre et il s'envole comme une colombe jusqu'au marais de Mekerra où il a bien réfléchi de pardonner ses persécuteurs donc il revient parmi les seins et après une longue vie, il demande de contempler les marais.

Il meurt juste après et est enterré dans une Qobba construite à l'endroit même (sud de la ville actuelle).

Les colons s'installent dans la région et essayent de la nommer « Napoléon ville » mais les tribus s'accrocheront à leurs marabout et donné son nom à la ville par peur de revivre d'autre catastrophe.

En 1848 : le capitaine Prudon présente son projet qui se caractérisait par un plan rectangulaire avec un esprit militaire et d'une surface de 42ha.



Figure 12: Quobba du charif Sidi Bel Abbas



Figure 13: photo de capitaine Prudon

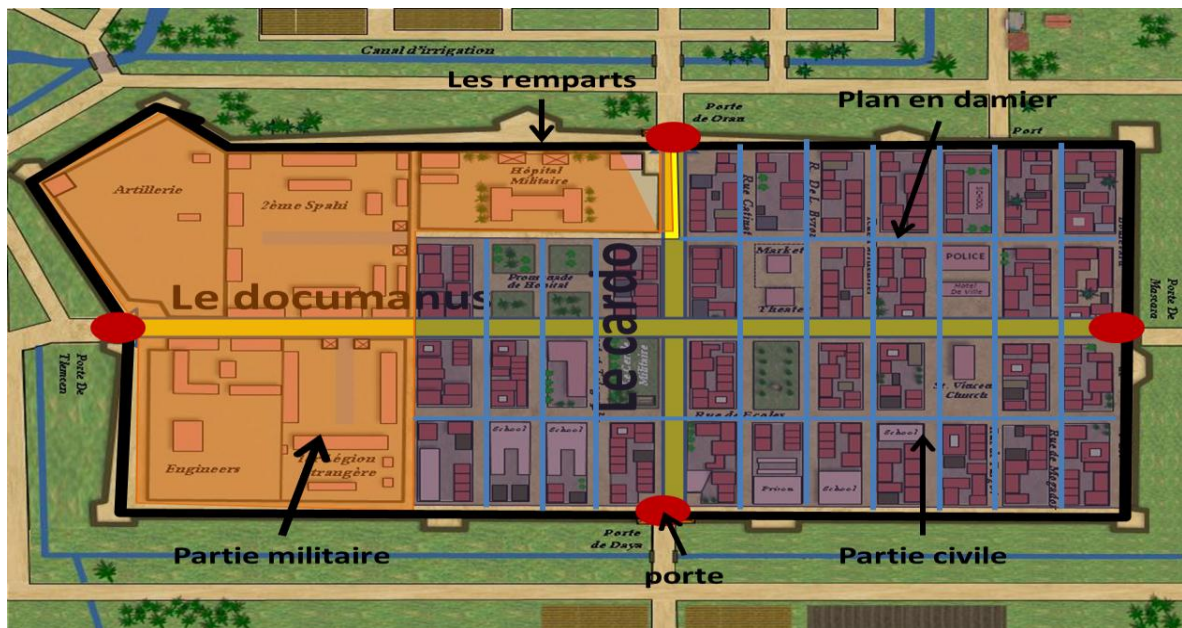


Figure 14: carte de noyau historique de la ville de Sidi Bel Abbés

Ce plan était caractérisé aussi par les deux axes le documents et le cardo qui donnaient vers des portes (porte d’Oran au nord, porte de Daya au sud, porte de Tlemcen à l’ouest et porte de Mascara à l’est) il était divisé en deux parties, une partie militaire et l’autre civile qui contenait des équipements, des espaces en plein air et un maximum de confort pour les habitants. Le tout était clôturé par des remparts.

Dès 1860 jusqu’à 1900 : le nombre de peuple commençait à s’augmenter, ce qui a causé une extension radio-centrique par l’installation des faubourgs Thiers, Palmiers, Amarnas, Negrier et Bugeaud.

Entre 1900 et 1930 : c’était l’installation des Marceau, Mâconnais, Gambetta

L’exigence de fonctionnement entre les Faubourg et le centre-ville a poussé à éliminer les remparts qui entourent ce dernier qui a par la suite a perdu son intérêt militaire.

Après l’indépendance : la ville a connu une croissance démographique incontrôlée donc des projets des ZHUN et des lotissements ont été réalisés à travers un programme d’urgence établi par les autorités.

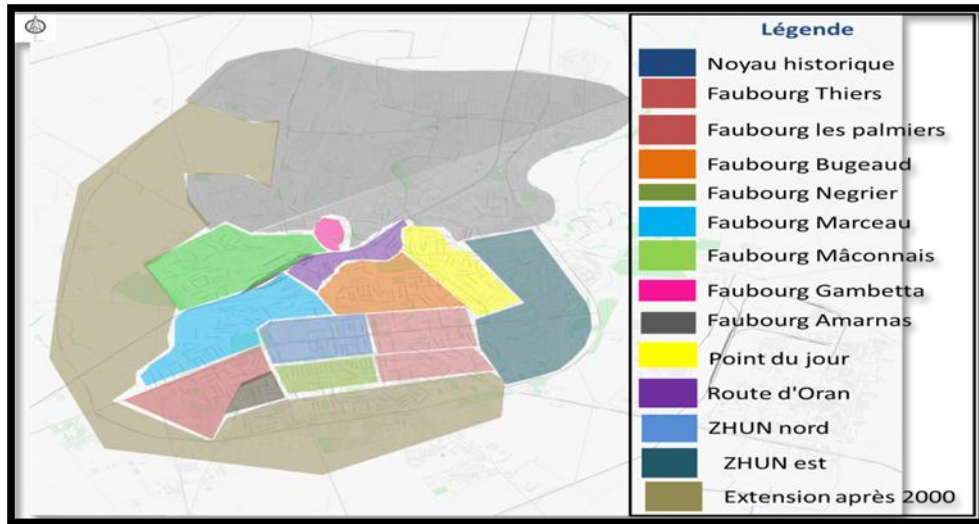


Figure 15: carte de l'évolution de la ville de Sidi Bel Abbès

2.2.12 Lecture socio-économique.

a Le développement social.

Tableau 2: perspective démographique de la ville de Sidi Bel Abbès²¹

commune	Dispersion	Nbre logts 2005	Programme en cours	besoins cumulés en logts			besoins nets en logts			Total des besoins net
				Court Terme	Moyen Terme	Long Terme	Court Terme	Moyen Terme	Long Terme	
Sidi Bel Abbès	Sidi Bel Abbès	45 228	10513	52 122	58 417	65 000	2 000	6 295	6 584	14 878

Tableau 3: besoins en logements²²

commune	Dispersion	TAAM 87-98	Estimation 2005		Perspectives			Taux 2005-2025
			Population	Taux	Court Terme 2010	Moyen Terme 2015	Long Terme 2025	
Sidi Bel Abbès	Sidi Bel Abbès	1,6	210 000	2,2	221 517	233 666	260 000	1,07

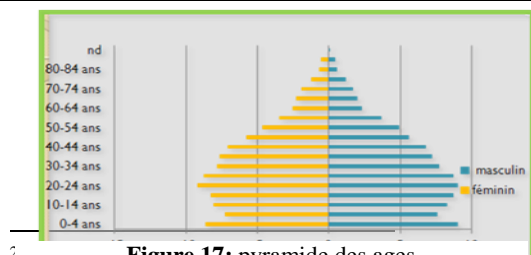


Figure 17: pyramide des âges

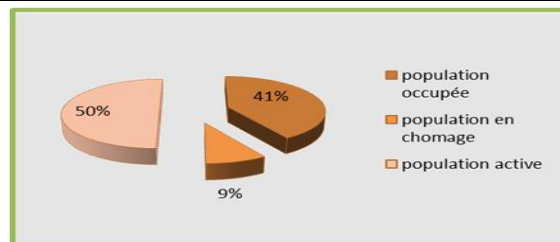


Figure 16: les ressources humaines

21

21 PDAU

22 PDAU

La ville de Sidi Bel Abbès est un important centre d'éducation, en effet elle compte plus de 6 universités avec un nombre de salles de cours de 400 dont 55 amphithéâtres et 32 laboratoires de recherche. Elle possède 15 lycées, 31 CEM et gère 75 écoles primaires réparties un peu partout à travers le territoire de la commune.

La ville de Sidi Bel Abbès connaît un taux de croissance de 1.07 entre 2005 et 2025 ce qui va causer un besoin énorme de logement pour la population, ainsi que les poste de travail, parce qu'il existe déjà 9% de population en chômage dont 75% est entre 1 et 30ans.

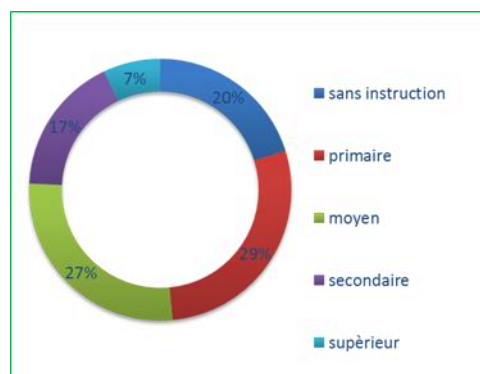


Figure 18: niveau d'instruction

Les jeunes sont les plus dominants et qui représentent une ressource humaine qu'il faut bien l'encadrer afin de l'exploiter au développement du pays.

b Le développement économique.

Le secteur industriel de production localisé en grande partie dans la ZI de SBA, s'articule autour de 05 branches : la branche mécanique, la branche électronique, l'agro-alimentaire, le plastique et la fabrication des matériaux de construction.

Le tissu industriel demeure concentré à hauteur de 85% au niveau du chef-lieu de wilaya et reste dominé par l'électronique représentée par l'ENIE ; par la mécanique représentée par le CMA/PMA et par la branche agroalimentaire représentée par l'E.R.I.A.D et OROLAIT.

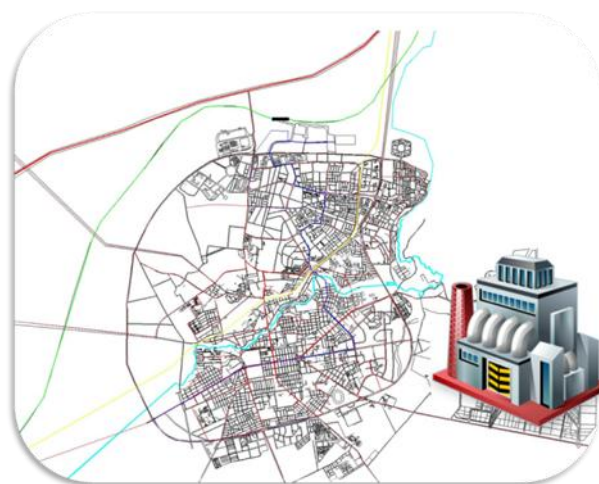


Figure 19: la zone industrielle de la ville de Sidi Bel Abbès

2.2.13 Lecture du plan directeur d'aménagement urbain –PDAU-

a Définition.

Le PDAU est un instrument de planification spatiale et de gestion urbain de la commune. C'est un plan d'aménagement du territoire de la commune dans la perspective du développement urbain. Il joue un rôle fondamental dans la rationalisation.

b Les objectifs du PDAU.

- Le PDAU fixe les orientations fondamentales de l'aménagement du territoire des communes concernées, il détermine l'affectation dominante des sols, la nature des activités, la localisation et la nature des grands équipements, des infrastructures, des services et des activités à moyen et à long terme. Il définit en outre les conditions de construction dans chaque secteur déterminé comme suit :
 - Les secteurs urbanisés.
 - Les secteurs à urbaniser.
 - Les secteurs d'urbanisation future.
 - Les secteurs non urbanisables.
- La rationalisation de l'utilisation des espaces urbains et périurbains.
- La mise en place d'une urbanisation protectrice et préventive.

c Les problèmes de la ville selon le PDAU.

- Risque lié à la pollution des nappes.
- La faiblesse des cultures arboricoles.
- L'existence de la nappe des alluvions à faible profondeurs.
- Les risques d'inondations sont nombreux.
- Passage des conduites des gaz, ligne électrique, grands axes de circulation.
- L'espace est très exposé éolienne et hydrique.
- Insuffisance des équipements sanitaires.
- Risques liés aux désordres des constructions (ZHUN et habitat ancien).
- La croissance démographique incontrôlée.

d Les orientations du PDAU.

- Structurer la ville en espaces à fonctions complémentaires et équilibrés
- Gérer le développement des moyes de déplacements et de communications
- Maitrise la croissance de la ville
- Mettre en valeur les fonctions sportives, culturelles et touristiques en valeur
- L'amélioration du cadre de vie ou la composition urbaine
- l'amélioration du niveau d'équipement et de service et la prise en charge des zones déficitaires.
- Réorganisation des quartiers de la ville

- réhabilitation des repères identitaires de la ville
- assurer une meilleure production de richesses
- La séparation des flux de circulation (urbaine et de transit),
- lier l'ensemble des fonctions urbaines : zone industrielle; la zone sud de la ville...
- L'animation des pôles de centralité et la réhabilitation urbaine
- doit renforcer davantage des articulations existantes entre les fonctions ou à créer
- la récupération des assiettes foncières des friches industrielles nuisibles à l'environnement urbain
- Faire de l'agriculture un élément moteur de l'aménagement

Analyse urbaine de la ville de Sidi Bel Abbés.

2.2.14 Délimitation de l'air d'étude.

On a délimité notre air d'étude afin de limiter l'étalement urbain et réaliser le renouvellement urbain, et construire la ville dur elle-même.(voir planche 1 page 54)

2.2.15 Hiérarchisation des voies. (Voir planche 2 page 55)

La ville est traversée par les deux principaux axes régionaux, la RN7 et la RN13 qui lui octroie un rôle de transit, ces deux axes représentent des voies primaires pour la ville vu leurs largeurs et leurs flux qui est très important.

Plus ces deux axes, il existe la rocade et d'autre voies qui sont aussi primaires, dont la majorité donnent vers le centre-ville qui crée un embouteillage au niveau des voies qui entourent le centre et celles qui le traversent.

Pour les voies secondaires, on remarque qu'elles relient entre les voies primaires et elles ont besoins d'une restructuration et amélioration parce que la plupart entre elles sont dégradées.

2.2.16 Transport public.

Le réseau de transport est structuré autour de cinq stations Sakia El Hamra, El Ghalmi, la nouvelle gare routière nord, le complexe 24 février et la coupole ou il y a une concentration des lignes de bus parce qu'elle est la plus proche au centre-ville.

Le réseau de transport est composé de 11 lignes de bus, une qui relie entre les quartiers périphériques, qui doit être continue pour desservir tous les quartiers d'ouest de la ville.

Les autres lignes sont bien desservies, mais on remarque la concentration des quatre lignes de bus au niveau de centre-ville.(Voir planche 3 page56)

Avec l'arrivée du Tramway, qui est bien réfléchi son itinéraire, donc il va y avoir la suppression de quelques lignes de bus dont le tramway les remplace.(Voir planche 4 page 57)

2.2.17 Analyse des équipements.

On a fait l'étude des équipements selon leurs rayonnements :

- Equipements nationaux : deux écoles de gendarmeries
- Equipements régionaux : les facultés, les cités universitaires, les écoles préparatoires, CHU, les hôtels et la cité administrative (en cours de réalisation)
- Equipements locaux : les lycées, les administrations, le marché, les mosquées...

On remarque la concentration des équipements régionaux et locaux au niveau de centre-ville vu sa valeur historique.

La partie nord compte des équipements éducatifs

Les zones périphériques sont pauvres en matière des équipements attractifs. (voir planche 5 page 58)

2.2.18 Analyse des centralités.

Les centralités régionales se localisent ou il y a les équipements structurants.

On remarque que la centralité régionale, la plus importante, avec un rayonnement vaste se trouve au niveau de centre-ville, vu la concentration des équipements attractifs et le boulevard de la makta.

Une partie de centralités régionales, se trouvent au niveau des facultés qui sont des centralités temporaires.

Les autres se localisent au niveau de l'OFLA, la zone industrielle et CHU.

Pour les centralités locales se trouvent au niveau des parcs d'attraction, et on remarque un manque des centralités locales et un déséquilibre entre le centre-ville et les zones périphériques en matière de centralités. (Voir planche 6 page 59)

2.2.19 Délimitation des secteurs.

On a délimité les secteurs selon leurs images, homogénéité et identité

1. Le centre-ville : est un quartier administratif et commercial.
2. Bab Daya : quartier résidentiel occupé par des habitants aisés.
3. Sakia El Hamra : est quartier sanitaire et de transit local.
4. Perrin la gare : quartier de transit régional.
5. Quartier AEK Graba : quartier commercial (commerce illégal), il est délaissé.
6. Beni Amer : quartier purement résidentiel.
7. Sidi Yacine : quartier administratif, commercial et résidentiel.
8. La Bremer : quartier résidentiel.
9. Quartier Adim Fatiha : quartier résidentiel.
10. Secteur 10, 11 et 12 : quartiers résidentiel (ZHUN nord)
13. Le campus : quartier universitaire.
14. La zone industrielle : quartier d'industrie.

Problématique générale.

La ville de SIDI BEL ABBES avait un plan rectangulaire, avec un tracé en damier créé par les colons. Avec le temps, la ville a connu une extension radio-centrique autour du plan initial par l'installation des faubourgs, mais après l'indépendance, la ville a connu une croissance démographique qui a causé une extension vers le nord par les projets des ZHUN qui ont été sans le but de répondre aux besoins d'hébergement en urgence sans réflexion à long terme.

Malgré cette extension, il existe une forte dépendance fonctionnelle et culturelle de ces périphéries avec le centre historique qui regorge la majorité des équipements structurants et aussi les lieux de rencontre (LA MAKTA), et ça explique le tracé de transport en commun dont toutes ses lignes donnent vers le centre-ville.

Cette forte dépendance est présente à cause de la mono-fonctionnalité de ces zones avec l'existence de l'opportunité foncière qui a été utilisée pour implanter quelques équipements structurants mais sans planification, qui empêche la création de centre urbain autour de ces équipements.

La forte dépendance est liée aussi à l'absence de compacité, d'homogénéités et d'ordonnancement des espaces publiques, c'est pour cette raison il existe des centralités non organisées (créées par l'homme pour répondre à un besoin gastronomique, de loisirs...) ou des centralités non exploitées qui sont réfléchies et créées par l'état mais elles n'intéressent pas les gens à cause de leurs pauvreté des différentes fonctions qui peuvent répondre aux besoins donc la ville de SIDI BEL ABBES a besoin de limiter son étalement urbain et être

construite sur elle-même afin de créer un équilibre entre le centre-ville et les zones périphériques en matière de transport, d'équipement et de centralités

➤ **Comment réaliser le renouvellement urbain à SIDI BEL ABBES ?**

Hypothèses.

- Maitriser l'étalement urbain
- Planification des futurs projets à long terme
- Créer des centres urbains aux zones périphériques
- Minimiser la forte dépendance au centre-ville
- Alléger le centre-ville par la délocalisation de quelques équipements
- Densification des zones périphériques

Master plan. (Voir planche 8 page 60)

Afin de limiter l'étalement urbain et assurer le renouvellement urbain on a donné des orientations pour chaque quartier selon son besoin et ses problèmes :

Tableau 4: les orientations de master plan.

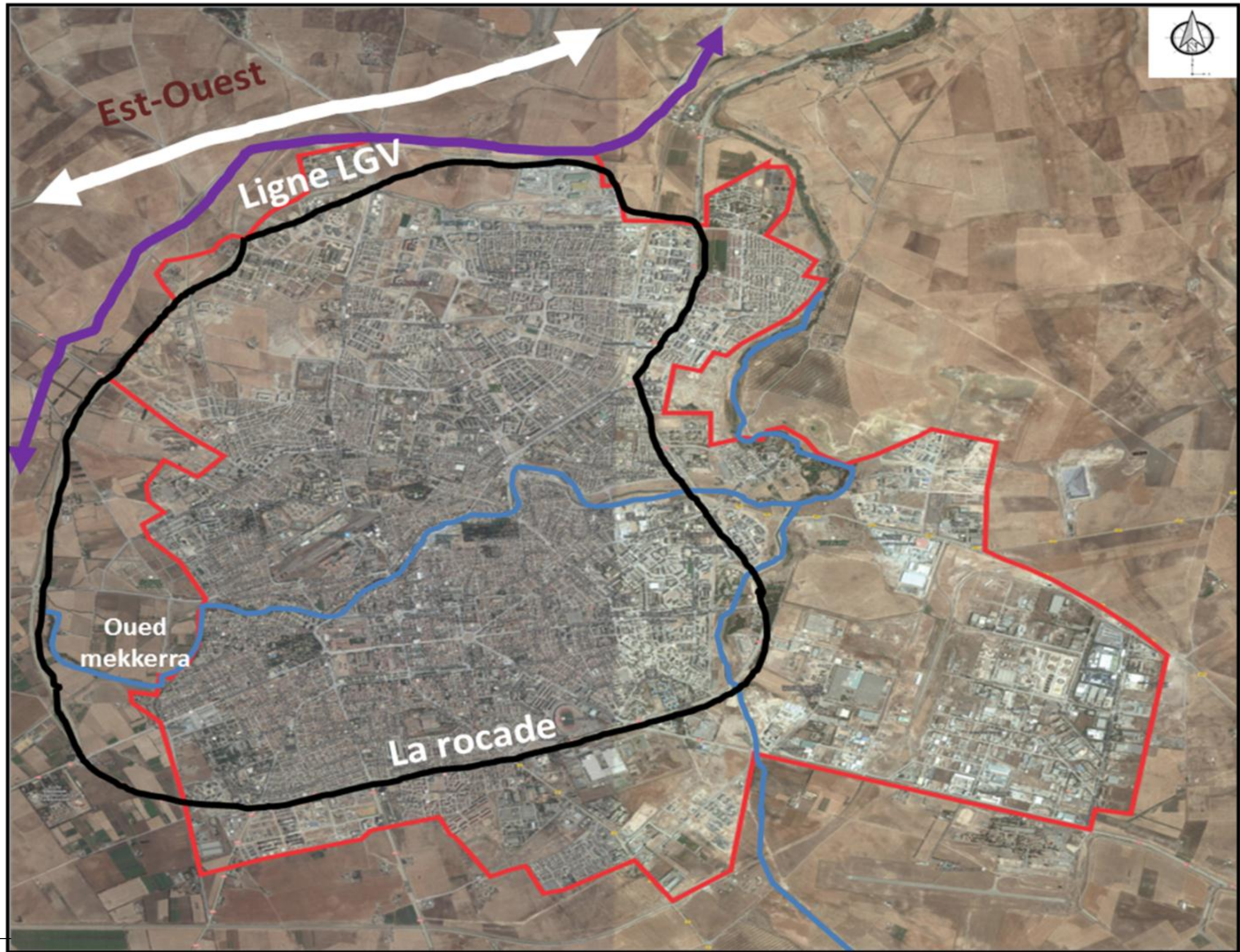
1/ centre-ville :	2/ BAB DAYA :	3/ sakia hamra :
<ul style="list-style-type: none"> •Délocalisation et rénovation des casernes : •Valorisation des axes et des nœuds •Réaménagement de la makta jusqu'à la coupole 	<ul style="list-style-type: none"> •Valorisation et réhabilitation des complexes sportifs •Réaménagement de boulevard sud •Restauration de la façade urbaine qui donne vers la makta •Réaménagement de terrain de foot •Injection des équipements d'attraction 	<ul style="list-style-type: none"> •Réhabilitation de CHU et la faculté de médecine •Projection de la maternité •Valorisation de Parc urbain •Valorisation de l'axe structurant (RN7) •Restructuration de la gare routière
4/ perrin la gare :	5/ quartier AEK (graba) :	6/ Beni Amer et Houari

<ul style="list-style-type: none"> •Valorisation et réaménagement de la gare •Projection des équipements d'accueil (hôtel, restaurant...) •Densification de tissu (habitat) •Aménagement d'oued Mekerra 	<ul style="list-style-type: none"> •Création des voies piétonnes •Délocalisation de parc urbain et la création des zones de stationnement •Restructuration des voies •Amélioration de l'activité commerciale Rénovation des constructions dégradées (la coupole) 	<p style="text-align: center;">Boumediene :</p> <ul style="list-style-type: none"> •Délocalisation de marché de gros •Aménagements d'oued Mekerra •Création de la mixité fonctionnelle •Récupération des friches •Amélioration de l'habitat •Structuration des voies
<p style="text-align: center;">7/ Sidi Yacine :</p> <ul style="list-style-type: none"> •Délocalisation de la maternité •Revitalisation de parc urbain •Structuration des voies •Création de la mixité fonctionnelle •Organisation de la centralité <p style="text-align: center;">10/ secteur 10 (larbi benmhidi, sidi djilali, kada boudlal)</p> <ul style="list-style-type: none"> •Renforcer la liaison entre la fonction éducative et résidentielle •Réaménagement de la place wiam 	<p style="text-align: center;">8/ la Bremer :</p> <ul style="list-style-type: none"> •Création des fonctions commerciales et de loisirs •Restructuration des voiries •Densification de quartier •Réaménagement de parc urbain <p style="text-align: center;">11/ secteur num 11 (el wiam, benhamouda...)</p> <ul style="list-style-type: none"> •Réaménagements des nœuds structurants •Densification des quartiers •Création de la mixité fonctionnelle •Création d'un centre urbain •Projection des équipements d'accueil et des 	<p style="text-align: center;">9/quartier adim fatiha :</p> <ul style="list-style-type: none"> •Projection des équipements (lié avec la ville) •Densification de quartier •Récupération des friches •Maitriser l'étalement urbain •Préserver les terrains agricole <p style="text-align: center;">12/ zhun nord est :</p> <ul style="list-style-type: none"> •Préserver les terrains agricoles •Récupération des friches •Projection des fonctions d'attraction

<ul style="list-style-type: none"> •Projection des équipements délocalisés de centre-ville 	<p>aménagements de la gare el ghalmi et celle de lgv pour maitriser l'étalement urbain vers le nord)</p>	
<p>13/compus :</p> <ul style="list-style-type: none"> •Création d'un boulevard entre deux pôles d'attraction qui peut servir à la fois les étudiant et les résidants •Amélioration de la qualité de vie des étudiants (aménagement des espaces verts, des zones de rencontre et de loisirs) •Projection des technopoles 	<p>14/ la zone industrielle :</p> <ul style="list-style-type: none"> •Favoriser la branche agroalimentaire et électronique •Maitriser la pollution éolienne par des ceintures vertes 	<p>15/ aquam el chahid :</p> <ul style="list-style-type: none"> •Création des bretelles pour faciliter l'accessibilité au quartier sans toucher au caractère de la rocade •Restructuration des voies •Projection des équipements de proximité •Création des espaces de loisirs

Conclusion.

Après avoir étudié et analysé la ville de Sidi Bel Abbés, à travers les différents points (mobilité, équipements et centralités urbaines), on a pu faire apparaître les potentialités de la ville. A travers le master plan on a essayé de répondre à la problématique générale en exploitant les différentes potentialités de la ville pour assurer l'équilibre et le développement urbain.



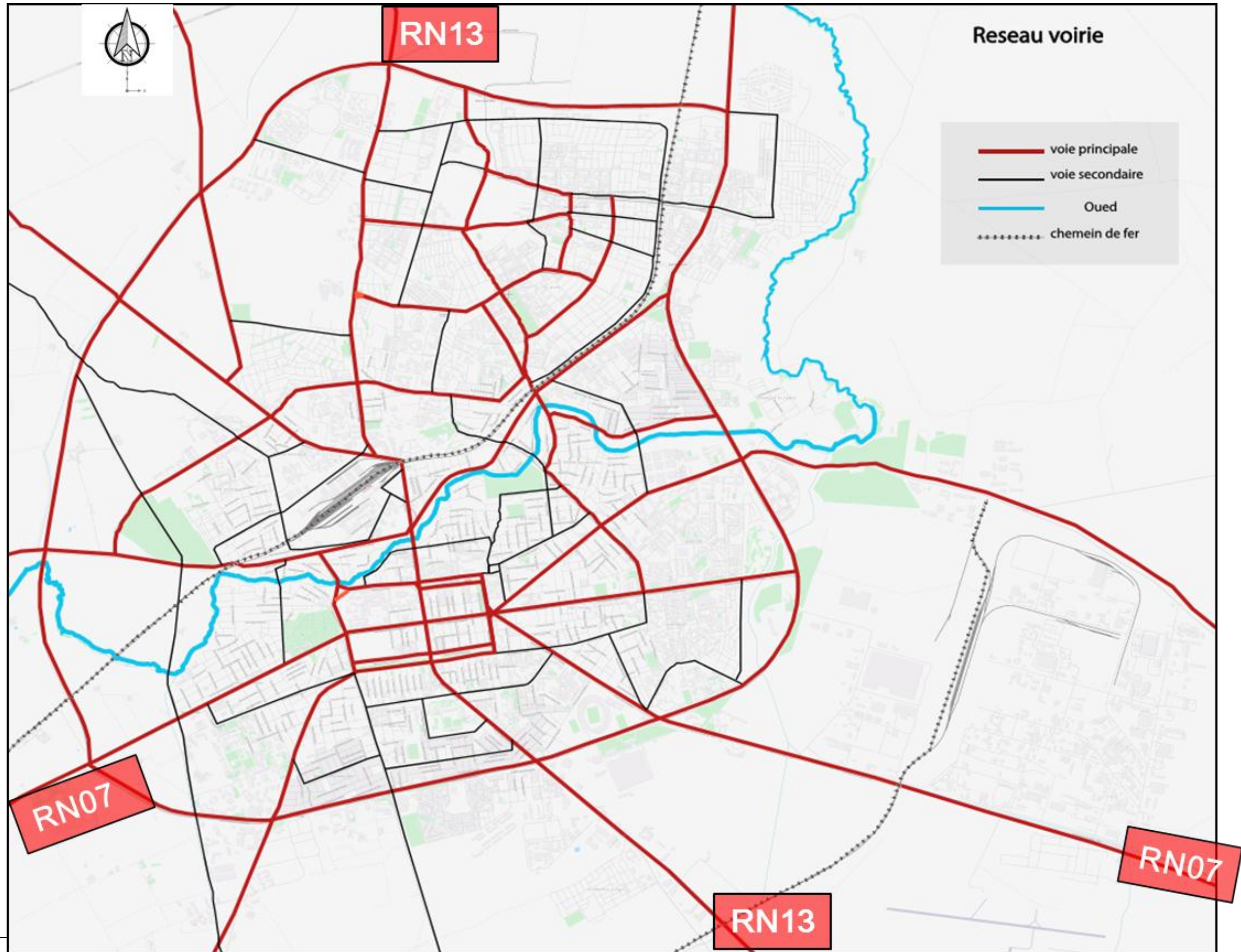


Planche 2: carte de hiérarchisation des voies

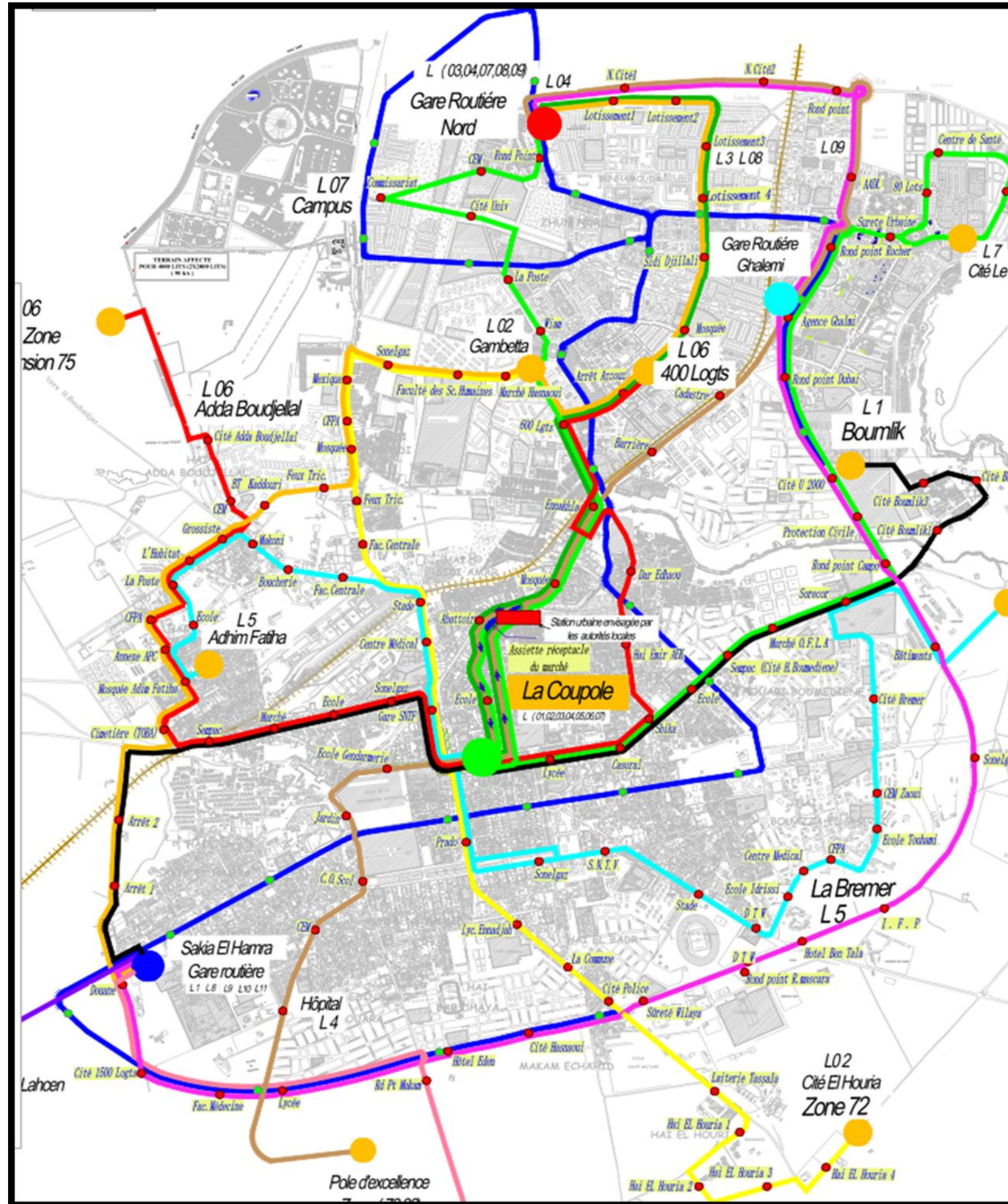


Planche 3: carte des lignes de transport en commun

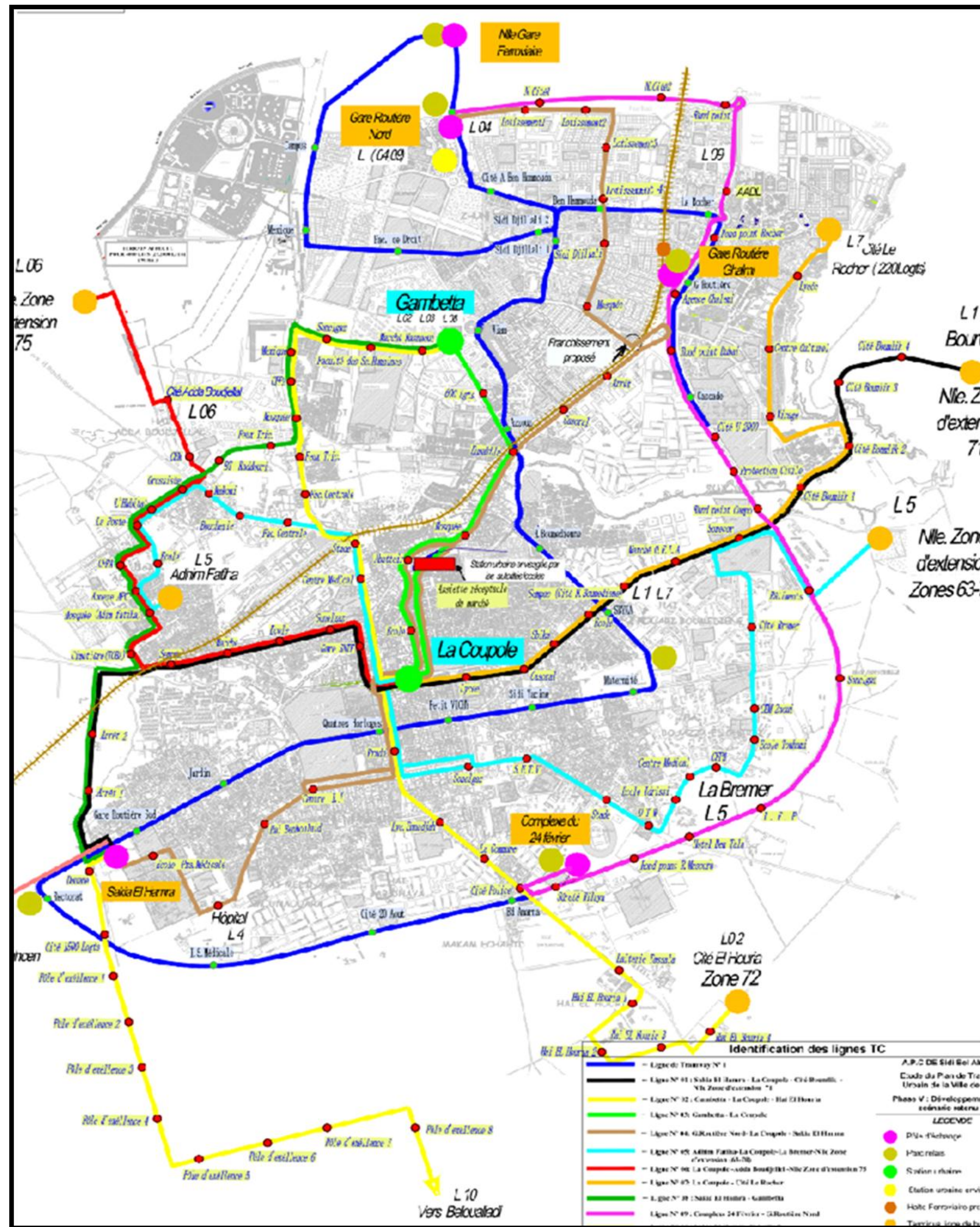


Planche 4: carte de restructuration des lignes de bus après l'arrivée du tramway 2017

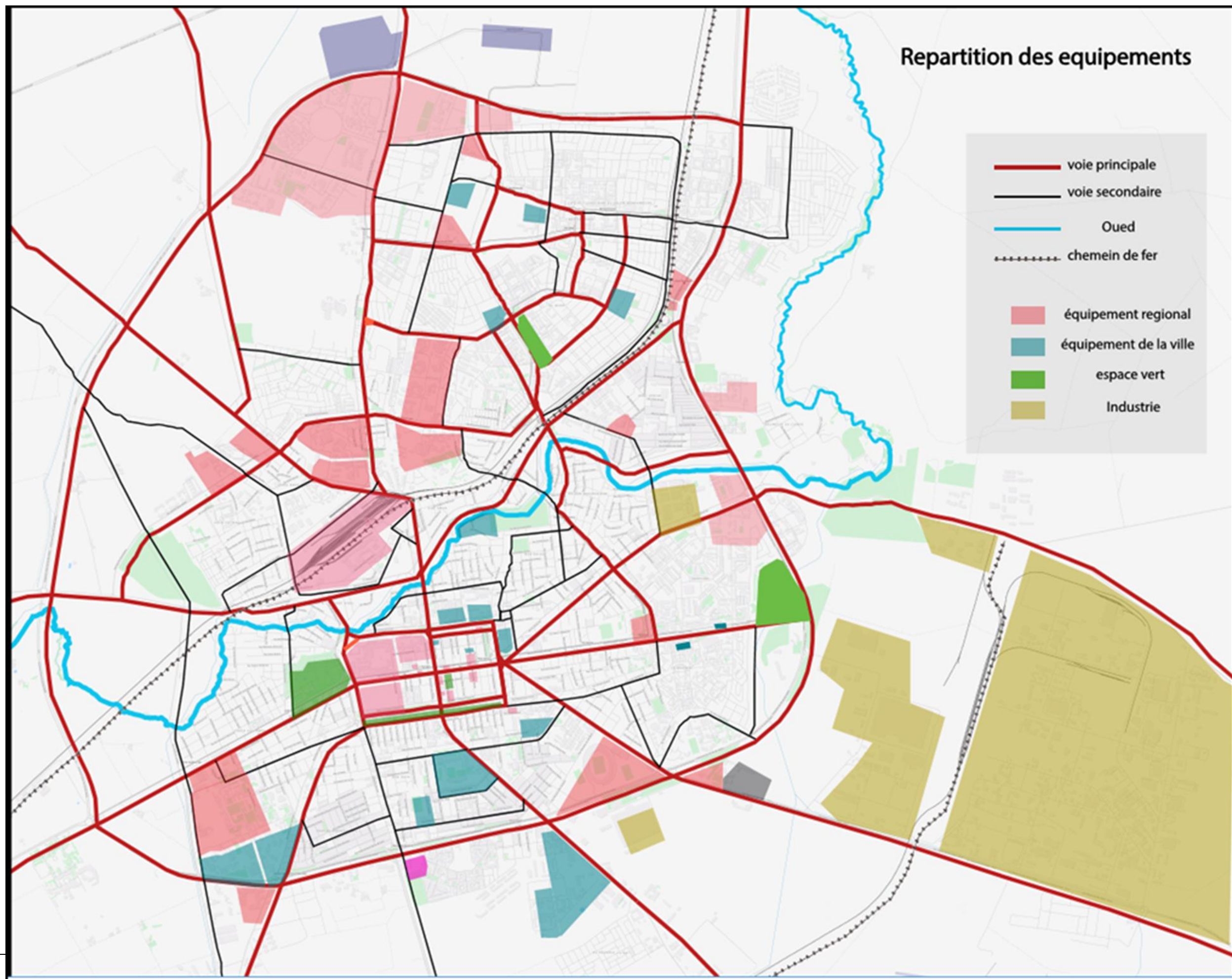
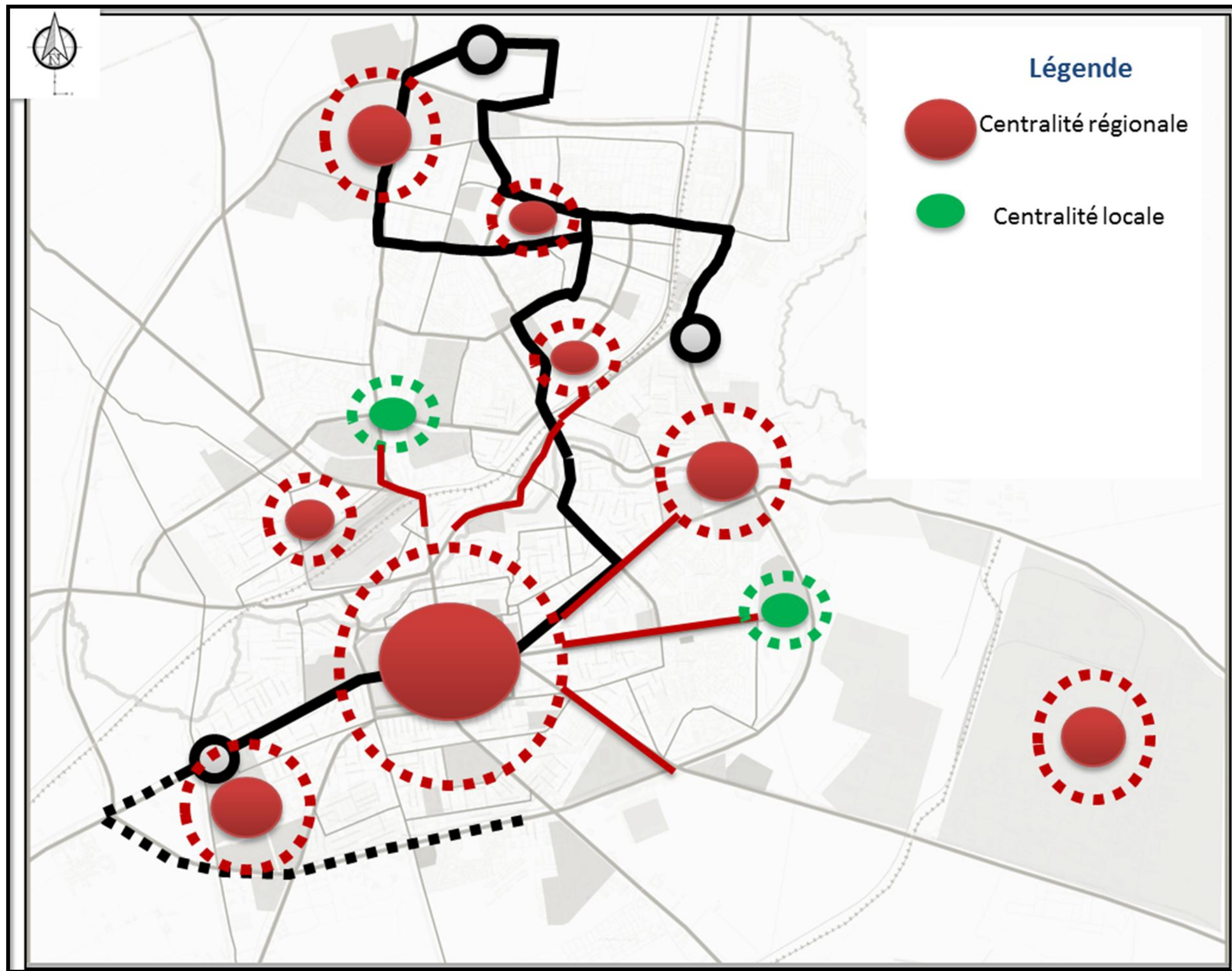


Planche 5: carte des équipements



SIDI BEL ABBES VERS UN RENOUVELLEMENT URBAIN

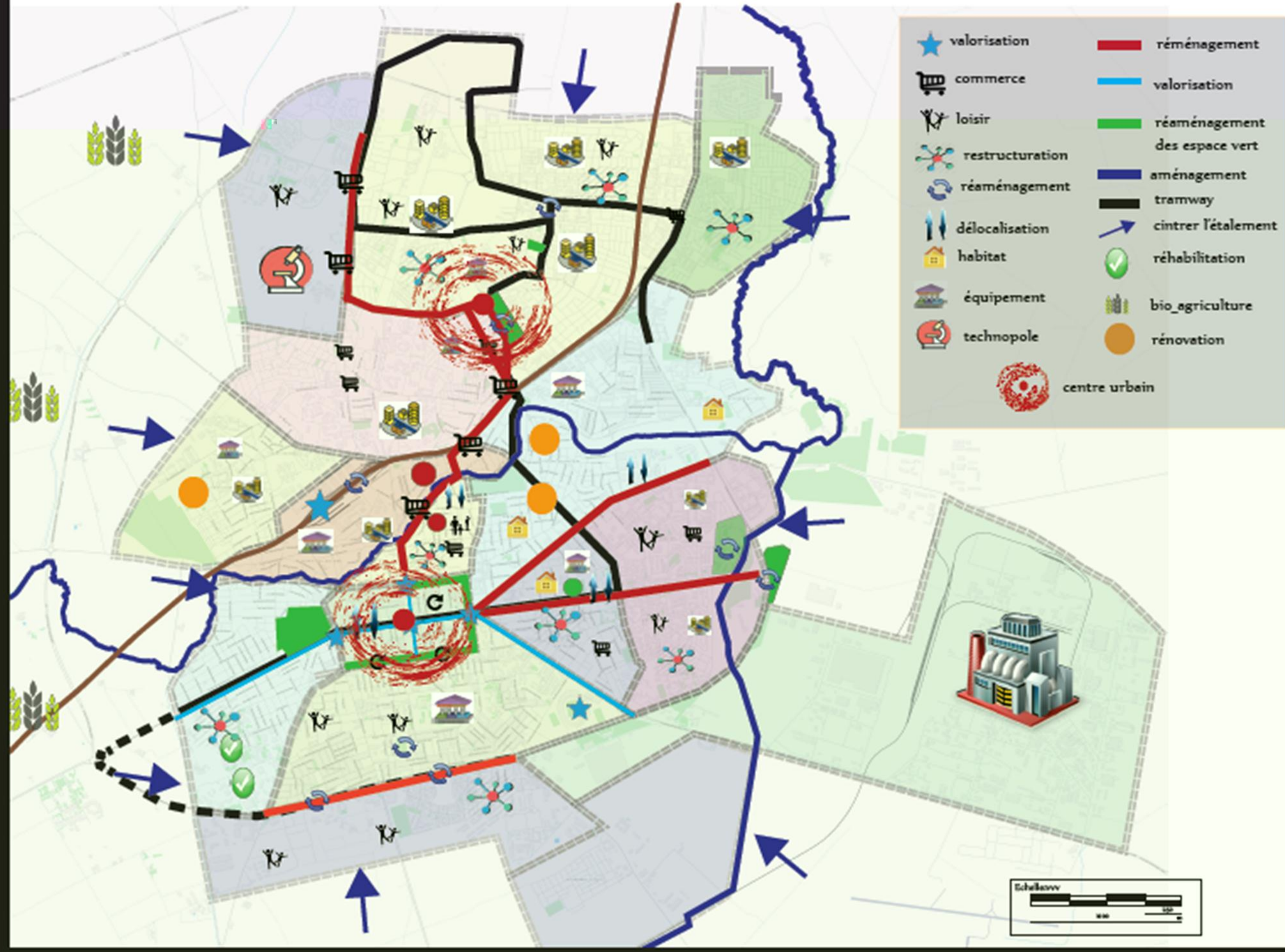


Planche 8: master plan

3 Chapitre III:
étude et analyse des abords de oued Mekerra de la
périphérie est de la ville de Sidi Bel Abbés

Introduction.

Après l'élaboration de master plan, on a pu déduire les potentialités et les problèmes de chaque secteur, donc a décidé de choisir le secteur qui contient plus de problèmes et potentialités à la fois pour gérer ces potentialités afin de minimiser les problèmes et assurer le développement urbain.

Présentation de fragement.

3.1.1 Situation.

Le fragment d'étude est constitué des parties de deux grands quartiers de la ville de Sidi Bel Abbés: Beni Amer et Houari Boumediene qui se situe au nord-est de la ville dont la surface totale est de 80ha, traversé par l'oued Mekerra qui consomme ainsi que sa zone naturelle une surface de 11ha.

Il est limité :

- Au nord: Beni Amer, faculté des sciences économiques
- A l'est: Hai Boumlik
- Au sud: cité SORECOR
- A l'ouest: quartier Benbadis



Figure 20: situation de fragment par rapport à la ville

3.1.2 Motivation de choix.

Après les analyses effectuées sur la ville de Sidi Bel Abbés, on a décidé de choisir ce fragment par :

- Sa position stratégique.
- Le passage de Oued Mekerra qu'on le considère comme une opportunité.
- La présence des réserves foncières et des friches
- L'absence de l'autonomie et la dépendance totale de centre-ville.
- Quartier délaissé par les autorités dès sa naissance.

3.1.3 Historique.

- **1920** : le quartier Houari Boumediene, originellement appelé « SENECLAUSE » du nom de son lotisseur, marque la seconde étape d'urbanisation de la zone nord-est après le quartier « point du jour » (Benbadis), tous deux destinés à recevoir une population majoritairement musulmane.
- **1945** :- l'extension du lotissement vers le nord-ouest suivant une forte densité d'où son appellation « la fourmi » attribuée à cette partie de SENECLAUSE.
 - L'apparition d'un bidonville près de la rive de l'Oued dont on disait qu'il était important.
- **1954** : la concentration de la population est à son compte avec 800 habitants à l'hectare.
- **1956** : la sur densification, un deuxième lotissement est lancé, « la cité Mimoun » dans le prolongement est de SENECLAUSE pour la réalisation d'habitations individuelles et deux écoles.
- **1972-1990** : l'évolution du quartier se produit vers l'est, avec la constitution d'une zone mixte ou prédominant un certain nombre d'activités qui par leurs fortes emprises et leurs caractères nuisibles à l'environnement n'ont pu être maintenues au centre de la ville et de ce fait ont été délocalisées dans le quartier, considéré à cette période comme la périphérie. Cette période a connu l'apparition de quartier CPR à Beni Amer.
- **Au-delà de 1990** : on occupe les dernières parcelles encore libre du coté nord-ouest en important. 25lots.

Lecture du plan d'occupation des sols –POS-

3.1.4 Définition.

Le POS est l'instrument d'urbanisme le plus proche des préoccupations de l'architecte et de l'urbain designer, par son échelle, mais aussi par sa nature .En effet ,il définit les modalités d'occupation morphologique et fonctionnelle de la parcelle, les principales caractéristiques morphologiques du bâti, voire ,dans certains cas, des éléments de style urbain et architectural.

3.1.5 Les orientations du POS.

- Création des ponts de passage et élargissement de pont existant
- Amélioration de la fonction sanitaire

- Démolition de l'ofla
- Projection d'une maison de jeune, centre de formation et une maison de jeune
- Aménagement des rives, (parc urbain, terrains de sport, jardins de détente)
- Création de la mixité fonctionnelle
- Améliorer de l'habitat

3.1.6 Critique des orientations du POS.

Le POS date de 2008 mais aucune de ses orientations n'a été réalisée à nos jours, malgré que la réalisation de ces orientations va donner une image intéressante pour notre quartier.

3.1.7 Les orientations retenues au master plan.

- Création des ponts de passage et élargissement de pont existant
- Amélioration de la fonction sanitaire
- Démolition de l'ofla
- Projection d'une maison de jeune, centre de formation et une maison de jeune
- Aménagement des rives, (parc urbain, terrains de sport, jardins de détente)
- Création de la mixité fonctionnelle
- Améliorer de l'habitat

Lecture typo-morphologique.

3.1.8 Analyse de typologie d'habitat et d'équipements. (Voir planche 9 page 70)

Le quartier est purement résidentiel avec la présence de quelques équipements de base.

- **La rive nord** : contient des habitats individuels, une école, un CEM, une mosquée et un stade.



Figure 22: habitats individuels coté Beni Amer

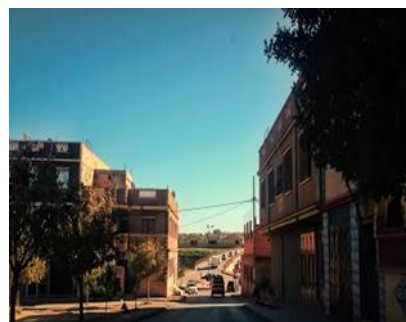


Figure 21: habitats individuels coté Beni Amer

- **La rive sud** : contient deux types d'habitat le collectif et l'individuel, contient aussi des équipements différents en matière typologie :



Figure 24: cité 100 logements coté Houari Boumedienne



Figure 23: habitats individuels coté Houari Boumedienne

- Commercial : l'OFLA, boulangerie, cafétéria, boulangerie, superette, salle des fêtes ; abattoir, etc...



Figure 27: marché de gros l'OFLA



Figure 26: l'abattoir



Figure 25: superette

- Educatif : deux primaires, deux CEM, un technicum et deux lycées qui se localisent dans le même endroit.



Figure 29: lycée Inal Sid Ahmed



Figure 28: lycée Abed El Hamid Dar Abid

- Administratif : annexe APC, siège SONATRACH.
- Culturel : une mosquée.
- Sanitaire : un centre médical et une pharmacie.

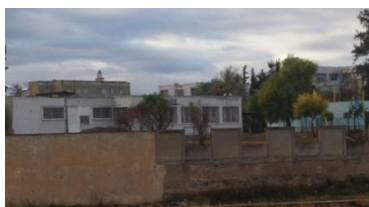


Figure 31: centre médical



Figure 30: mosquée du quartier

– Sportif : un stade.

Mais tout cela ne donne pas une autonomie à notre quartier, et il reste toujours dépendant de centre-ville parce que c'est des équipements de base.

3.1.9 Analyse de voiries.

On remarque que malgré qu'il existe juste quatre voies primaires mais le quartier, il est bien desservi parce qu'il est pauvre en matière d'équipements attractifs, c'est pour ça la liaison entre la partie sud et la partie nord et les point d'accessibilité sont suffisantes pour le moment.

Pour les voies secondaire et tertiaire sont mal structurées, donc elles ont besoin d'une restructuration et hiérarchisation.

Afin d'assurer une accessibilité aux habitations, les habitants ont créé des impasses de 1m de largeur dans la partie ouest, dont son organisation est anarchique.(Voir planche 10 page 71)





Figure 32: voie dégradée



Figure 33: impasse

3.1.10 Analyse des secteurs. (Voir planche 11 page 72)

<p>➤ Secteur 1 :</p> <p>Habitat individuel.</p> <p>Les ilots ont des formes régulières.</p> <p>On remarque un paysage urbain intéressant, vu que la majorité des habitants sont aisés.</p> <p>Gabarit dominant R+1.</p> <p>Secteur calme.</p> <p>Alignement des habitats</p>	<p>➤ Secteur 2 :</p> <p>Habitat individuel.</p> <p>Construction illicite.</p> <p>La majorité des habitants sont pauvres.</p> <p>Les majorités des constructions sont dégradées.</p> <p>Style d'habitat dominant est le traditionnel (Haouch).</p> <p>Secteur pauvre et anarchique.</p> <p>Gabarit dominat RDC.</p>	<p>➤ Secteur 3 :</p> <p>Habitat individuel.</p> <p>L'alignement des habitats.</p> <p>Gabarit dominant R+1.</p> <p>Secteur plus structuré par rapport à son voisin (secteur 2)</p>
<p>➤ Secteur 4 :</p> <p>Secteur commercial.</p> <p>Secteur regorge deux types de</p>	<p>➤ Secteur 5 :</p> <p>Habitat collectif, dont le gabarit est entre R+4 et R+5.</p>	<p>➤ Secteur 6 :</p> <p>Secteur éducatif.</p> <p>Limité par des murs de</p>

<p>commerce :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Commerce en gros : actif dans la nuit, à l'intérieur de marché • Commerce en détail : illégal sur les trottoirs qui entourent l'OFLA. 	<p>La même façade. Les blocs sont disposés anarchiquement.</p>	<p>clôture. Traversé par une voie dont le flux est très important. Secteur calme en vacances.</p>
<p style="text-align: center;">➤ Secteur 7 :</p> <p>Oued Mekerra limité par des talus. Secteur négligé et pollué</p> <div style="display: flex; justify-content: space-around;"> <div data-bbox="178 698 204 721" style="width: 20%; text-align: left;">29</div> <div data-bbox="639 568 997 766">  <p style="text-align: center;">Figure 35: oued Mekerra</p> </div> <div data-bbox="1018 568 1375 766">  <p style="text-align: center;">Figure 34: oued mekerra</p> </div> </div>		

3.1.11 Analyse des points de repère et centralités.

Notre fragment est pauvre en matière des points de repère dont l'OFLA est le seul pour les deux cotés nord et sud.

Même pour les centralités, on trouve que l'OFLA est le seul endroit où les commerçants se regroupent ou bien les habitants pour acheter leurs affaire mais dans l'après-midi tout disparaît, c'est là où on trouve des regroupements dans les deux cafétérias.

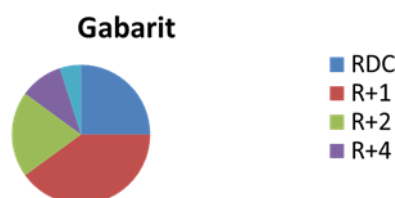
On a remarqué que malgré l'oued s'étale sur une surface de 11ha mais, il ne présente pas un point de repère, ni centralité. (Voir planche 12 page 73)

3.1.12 Analyse paysagère.

Notre fragment est pauvre en matière des placettes, des airs de détente et des espaces verts, malgré qu'il possède une grande opportunité qu'elle est oued Mekerra avec ses berges qui s'étalent sur une surface de 11ha, mais cet oued est négligé, délaissé et exposé à la pollution, plus qu'il menace les habitants par les risques d'inondations. (Voir planche 14 page 74)

3.1.13 Analyse des gabarits.

Puisque notre fragment contient des habitats individuels plus que l'habitat collectif donc le gabarit dominant est le R+1 (Voir planche 15 p 75)



²⁹ Auteur

Le disfonctionnement urbain.

Après les analyses effectuées sur notre fragment on a constaté qu'il souffre d'un disfonctionnement urbain énorme à cause de certains problèmes : (Voir planche 16 page 76)

- L'Oued Mekerra, considéré comme un obstacle à l'urbanisation a vu la ville lui tourner le dos, il reste marginal et exposé à la pollution.
- Le quartier Houari Boumediene de par son historique a été longtemps exclu du schéma de la ville formelle et n'a reçu que les équipements et infrastructures de base pour un rôle très réduit.
- Forte concentration de population sur des surfaces habitables minimum avec -des conditions de viabilité insuffisantes.
- La rupture urbaine entre Beni Amer et Houari Boumediene qui restent dépendants de centre-ville à cause de manque des fonctions attractives.
- La dégradation de la voirie et le manque de revêtement de certains tronçons.
- La mauvaise localisation des équipements.
- La pauvreté des points de repère et des centralités dans un quartier assez grand et ancien.

Problématique spécifique.

Oued Mekerra était l'une des raisons pour lesquelles les colons ont construit la ville de Sidi Bel Abbés, mais dans notre fragment, il présente une rupture urbaine parce qu'il est négligé, délaissé et exposé à la pollution

L'OFLA est un équipement structurants de la ville et de quartier mais son emplacement pose un grand problème pour les habitants de quartier, parce qu'il provoque des nuisances sonores surtout à la nuit

Malgré qu'il existe un équipement structurant mais ne sert pas à guider le fragment au développement urbain et dispose un problème de disfonctionnement urbain, malgré la position stratégique de fragment

- **Comment guider notre fragment au renouvellement urbain en profitant d'oued Mekerra?**
- **Comment assurer l'autonomie de fragment?**

Hypothèse spécifique.

- Assurer l'autonomie de la périphérie est de la ville de Sidi Bel Abbes en exploitant la potentialité d'oued mekerra.
- Mettre en valeur oued mekerra pour assurer le renouvellement urbain.

Conclusion.

Après l'analyse typo-morphologique basée sur la juxtaposition des données cartographiques, on a pu comprendre la logique d'urbanisation existante et de proposer des actions liées aux hypothèses

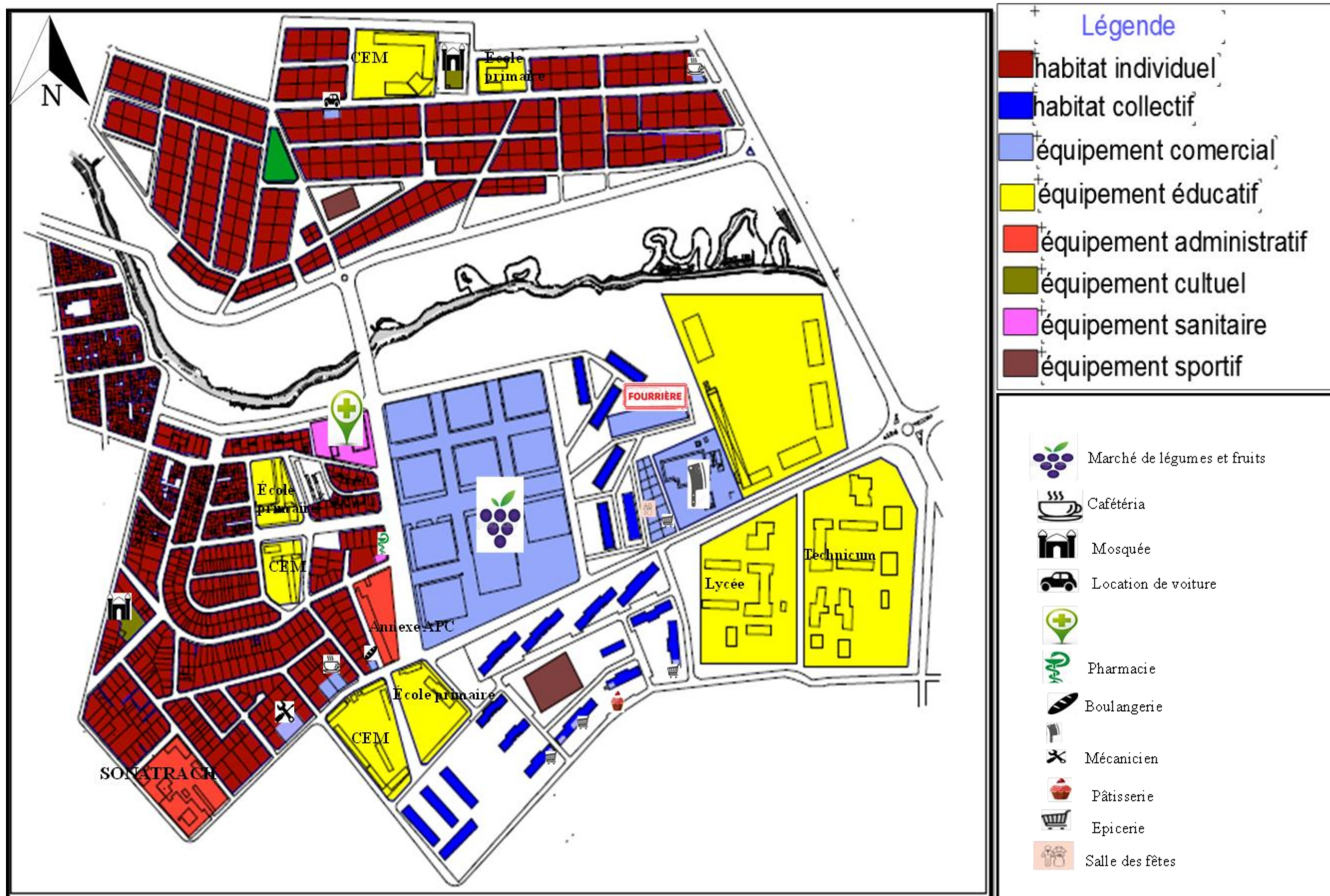


Planche 9: carte de typologie d'habitat et d'équipement



Planche 10: carte des voiries et mobilité



Planche 11: analyse des secteurs



Légende

- élément de repère
- centralité

Planche 12: carte des points de repère et centralités



Planche 14: carte de l'analyse paysagère

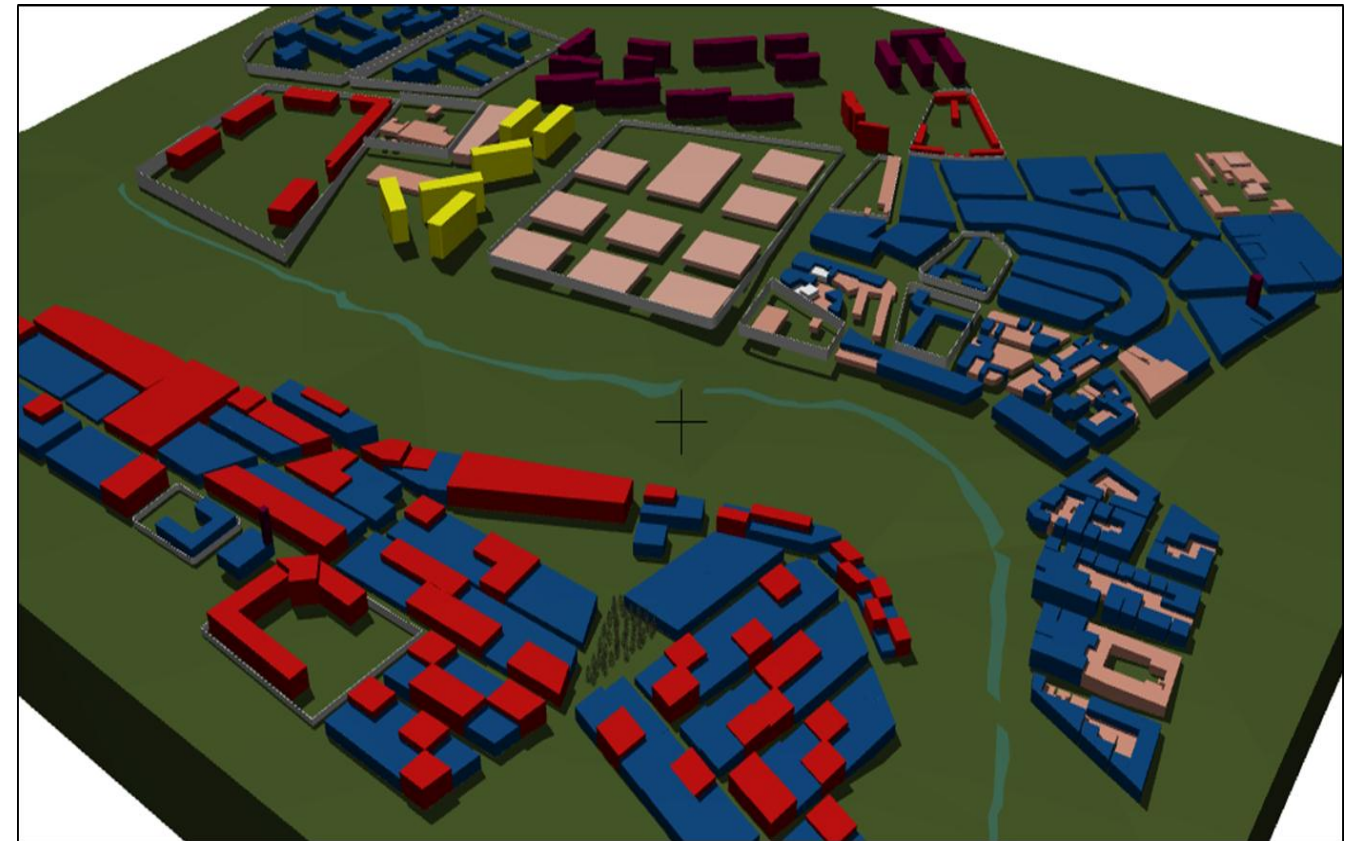
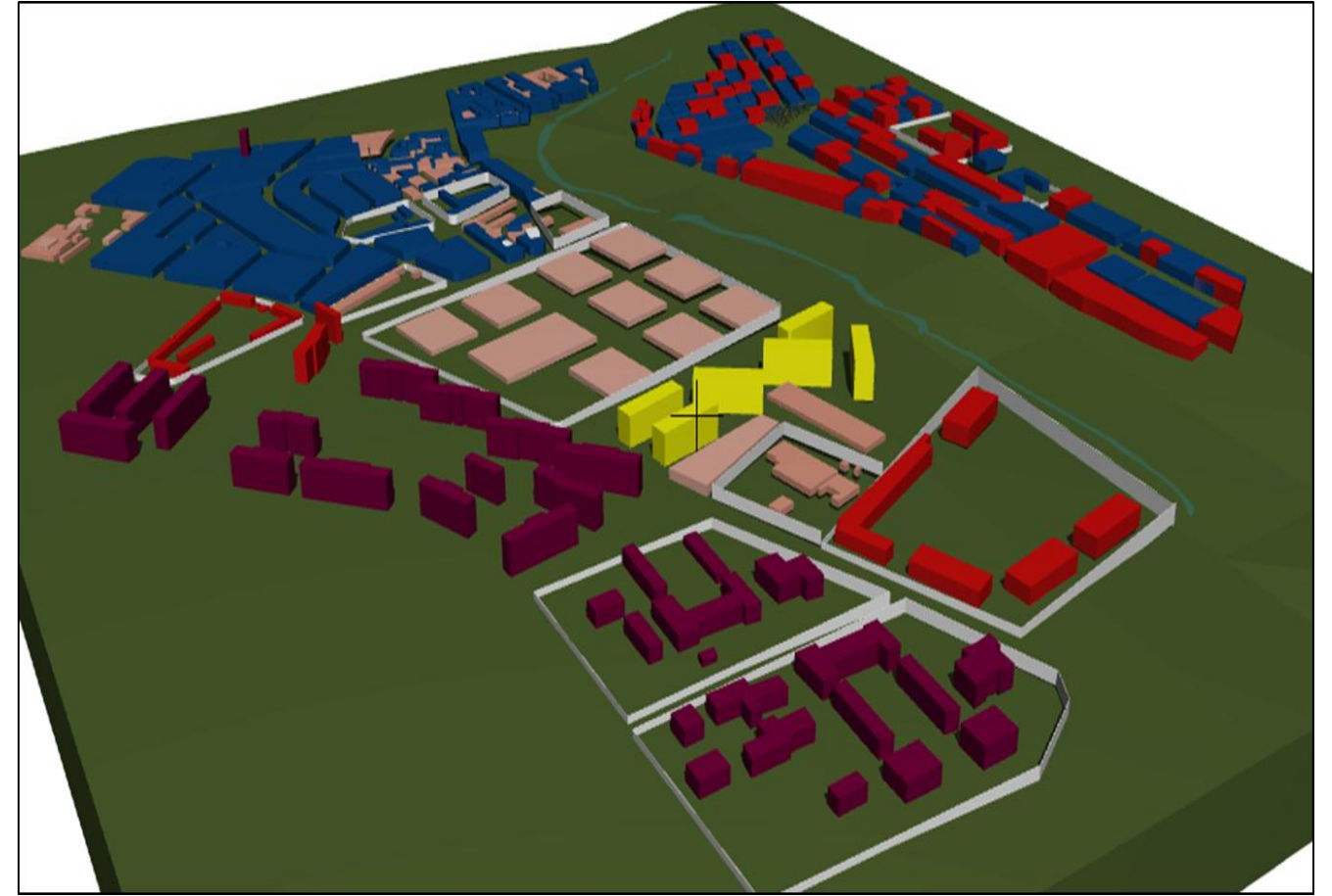
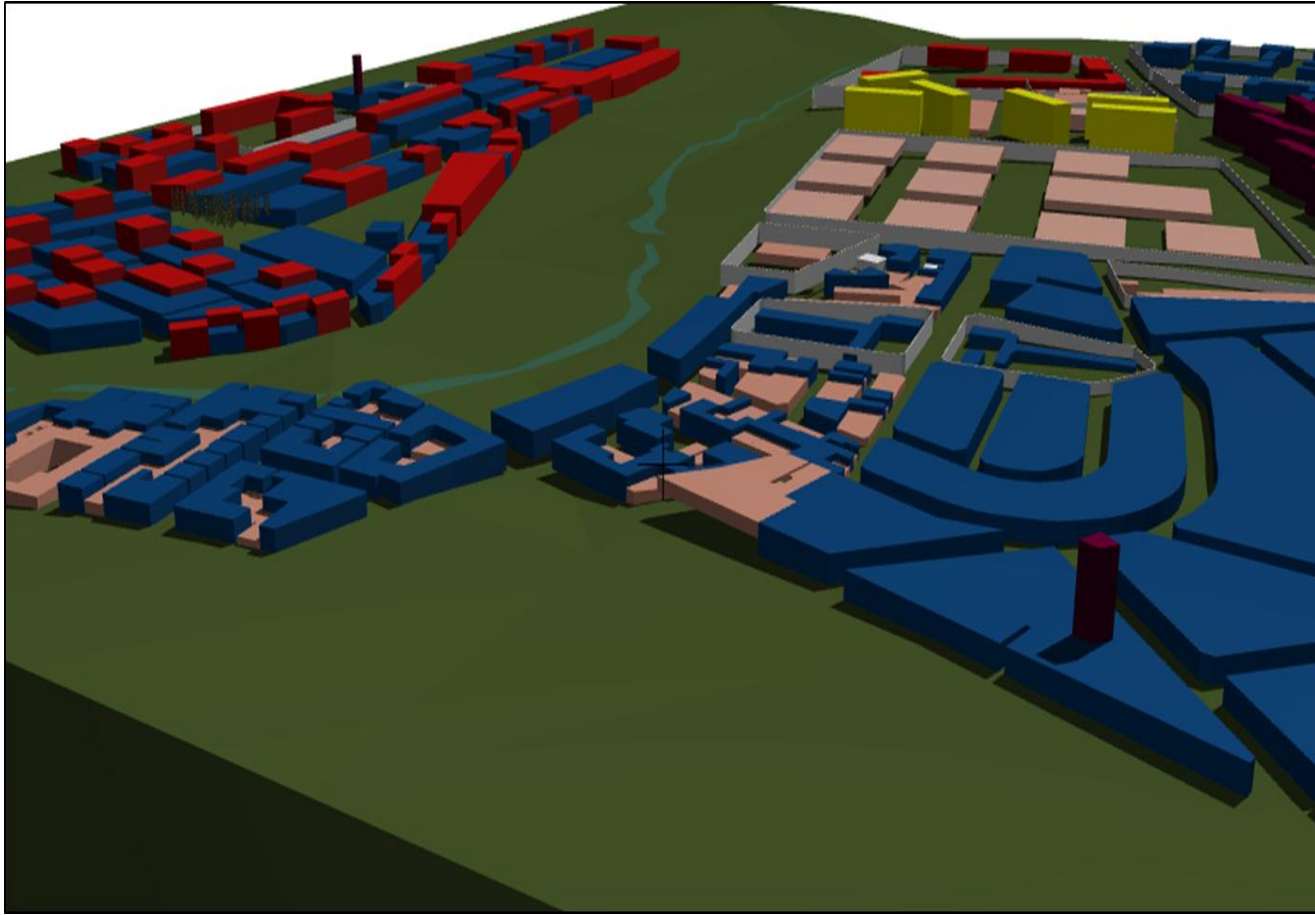
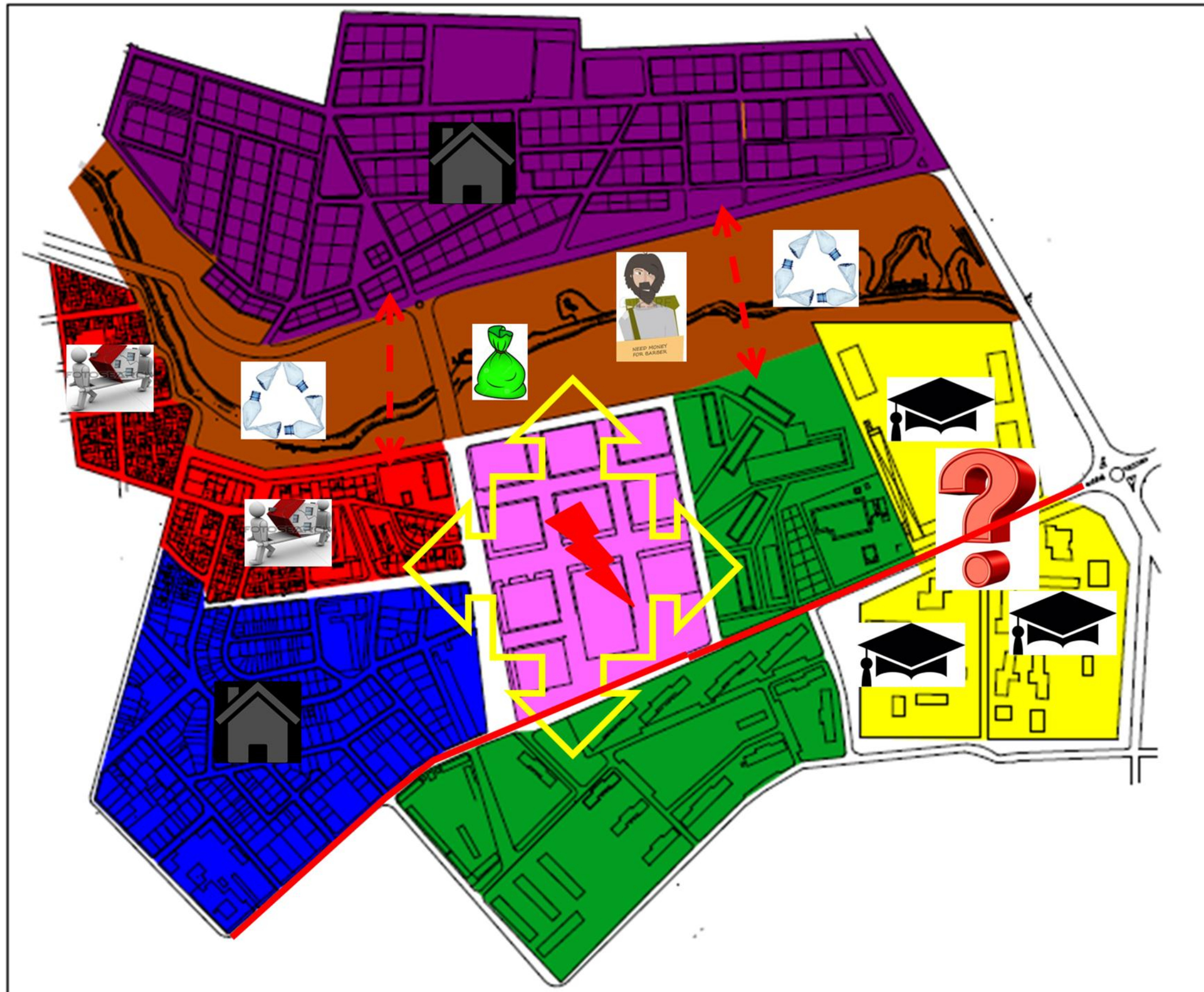


Planche 15: le gabarit des bâtiments existants



Légende













-  Fonction résidentielle
-  pollution
-  Endroit occupé par des clochard
-  Espace non exploité
-  Habitat dégradé
-  Nuisance sonore
-  Point de repère et centralité
-  Fonction éducative
-  La localisation des trois lycées dans le même endroit
-  Boulevard le plus important dans le fragment est négligé
-  Manque de liaison entre la rive sud et la rive nord
-  La dépendance totale de centre-ville

Planche 16: carte de disfonctionnement urbain

4 Chapitre IV : l'intervention opérationnelle

Introduction.

Dans ce chapitre on va commencer tout d'abord par l'analyse thématique, ensuite on va élaborer deux scénarios qu'on va les synthétiser dans un seul scénario retenu on s'inspirant des exemples choisis.

Analyse thématique.

4.1.1 Les berges du Rhône.

a Présentation.

Les berges du Rhône ou quais du Rhône sont un ensemble de voies bordant le Rhône à Lyon. À son arrivée à Lyon, le Rhône s'étale sur sa rive gauche, forme un bras mort-le Vieux Rhône - enserrant une zone appelée L'île du pape sur la commune de Rillieux-la-Pape et rejoint le canal de dérivation, le canal de Jonage. Il passe ensuite entre le parc de la Tête d'Or et les contreforts de la colline de La Croix-Rousse pour s'écouler entre l'ancienne zone marécageuse des Brotteaux et le centre de la Presqu'île pour rejoindre la Saône au confluent de La Mulatière en face de Gerland.



Figure 36: les berges du Rhône

b Les interventions.

En plein centre-ville de Lyon, les Berges du Rhône offrent 5 km dévolus aux loisirs urbains entre le pont Raymond Poincaré et le parc de Gerland.

Aménagés par le Grand Lyon, les berges de la rive gauche du Rhône sont prises d'assaut, été comme hiver, par les habitants et les touristes de passage.

Les berges du Rhône sont rythmées par 8 séquences paysagères pour offrir autant d'ambiances variées aux multiples usages : foot, roller, terrain de pétanque, aires de jeux pour enfants, transats et toboggans.

Au fil du fleuve et sur l'ensemble du tracé, deux rubans parallèles : l'un dédié aux modes doux, l'autre adapté à la marche et aux fauteuils roulants - sont installés en bordure de fleuve.

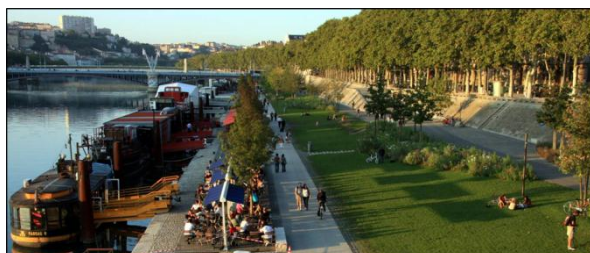


Figure 37: air de détente et de restauration sur les berges du Rhône



Figure 42: air de détente



Figure 41: air de jeux



Figure 40: espace de détente



Figure 39: espace de restauration.



Figure 38: traitement des talus

4.1.2 *Projet de réhabilitation et d'aménagement d'oued Martil.*

a **Situation.**

Oued MARTIL se situe dans la région Tanger- Tétouan qui se trouve à la pointe nord-ouest du Maroc, dans la chaîne montagneuse du Rif du MAROC.

Cette zone est un espace rural, avec une densité de populations élevées, elle se caractérise par une dominance de l'activité agricole

L'Oued Martil, navigable jusqu'aux années 50, constitue un patrimoine historique important. Il fut en effet le point de départ de développement des civilisations dans la région.

Alors qu'il constituait jusqu'à une date récente le principal point d'attraction, d'animation et de loisirs des villes de Tétouan et de Martil, l'Oued connaît aujourd'hui une diversité de disfonctionnements.

b **Les problèmes d'oued Martil.**

L'Oued Martil constitue un véritable égout à ciel ouvert, polluant, par infiltration, la nappe souterraine, et la côte méditerranéenne.



Figure 43: situation d'oued Martil



Figure 44: vue sur l'état pollué d'oued

Il constitue le principal réceptacle des eaux usées domestiques de Tétouan et Martil.

c Les interventions.

- L'amélioration du cadre de vie de la population riveraine et de la population urbaine en général, par la valorisation du composant te environnementale.

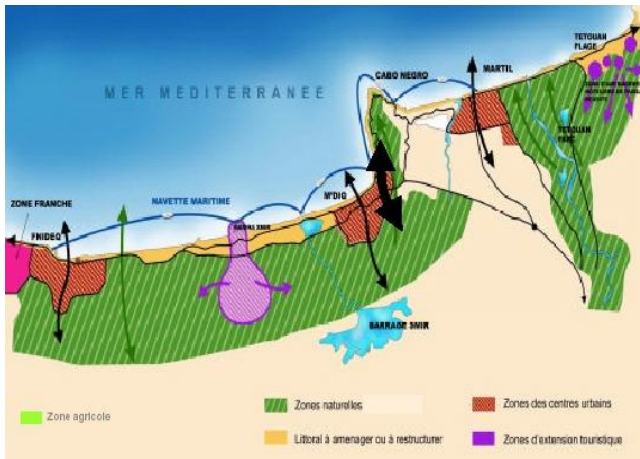


Figure 46: schéma d'aménagement d'oued Martil



Figure 45: oued Martil après l'intervention

- L'aménagement des espaces de loisirs et de récréation ; La contribution à la consolidation du rôle de l'activité touristique et des loisirs dans l'économie de la ville et de sa région.



Figure 47: oued Martil après l'intervention

- L'intégration des quartiers sous-équipés au tissu urbain et l'amélioration de l'accessibilité de la population aux équipements et infrastructures de base.



Figure 48: oued Martil après l'intervention

4.1.3 Oued Ain Sefra à Mostaganem.

a Présentation.

Le fameux point noir du centre-ville de Mostaganem, Oued Ain Sefra, va disparaître pour laisser place à un grand projet d'embellissement type européen, un grand boulevard de 5 km avec des show-rooms R+2, deux chemins pour cyclistes et footing, des passerelles pour piétons et des espaces verts tout le long de l'Oued. Ain Sefra prendra l'image d'une rivière d'eau douce et un parking géant à ciel ouvert sera visible tout le long de la route Sidi Othmane – Centre-ville, sécurisé avec des feux tricolores.



Figure 49: oued ain sefra

b Les problèmes liés à cet Oued.

Le fameux oued d'Ain-Sefra, est devenu un cours d'eau défiguré par la négligence d'autrui et est devenu une décharge à ciel ouvert.



Figure 50: la pollution d'oued ain sefra



Figure 51: les risques d'inondation pour les habitants d'Ain sefra

C Les interventions.

Les travaux de réhabilitation portent sur la création de berges, d'espaces verts, d'aires de jeux, de passages pour piétons, de structures de détente et des bassins d'eau.

La réhabilitation de l'oued Ain Sefra permettra de mettre fin aux odeurs nauséabondes et la lutte contre le rejet de déchets, en plus de donner un nouveau look à la ville de Mostaganem et de convertir le site en espace de repos et de détente pour les familles et les touristes.



Figure 52: oued ain sefra après l'intervention.

Les scénarios.

d Les objectifs communs des scénarios.

Puisque notre fragment a trois problèmes majeurs (l'oued, le marché de gros l'OFLA et la mono-fonctionnalité) donc les trois scénarios regroupent des objectifs en communs :

- L'aménagement des berges d'oued Mekerra.
- Démolition de marché de gros l'OFLA et la projection des équipements attractifs.
- Créer la mixité fonctionnelle.
- Amélioration de cadre de vie.

4.1.4 Scénario 1 : oued Mekerra vers une attractivité durable.

Description : le projet est une intervention qui touche beaucoup plus la mobilité dans le fragment afin de faciliter le déplacement et assurer l'harmonie et la hiérarchisation entre les secteurs. (Voir planche 17 page 84)

4.1.5 Scénario2 : Transformation de la périphérie est de la ville de Sidi Bel Abbés en profitant d'Oued Mekerra.

Description : le projet est une intervention qui cherche à assurer l'attractivité de projet par la création de la mixité fonctionnelle et l'amélioration de cadre de vie.(voir planche 18 page 85)

4.1.6 Scénario3 (retenu): Oued Mekerra au cœur de renouvellement urbain de la périphérie est de la ville de Sidi Bel Abbés.

Description : ce scénario est une intervention qui synthétise les deux scénarios à la fois pour faciliter le déplacement et la hiérarchisation entre secteurs et assurer l'attractivité de projet par la mixité fonctionnelle et l'amélioration de cadre de vie. (Voir planche 19 page 86)

a Principe d'aménagement.

- On a projeté notre importance sur le traitement des trames viaires et les espaces verts et publics.
- Transformation de la périphérie est de la ville de Sidi Bel Abbés en profitant d'Oued Mekerra.
- Transformation de la périphérie est de la ville de Sidi Bel Abbés en profitant d'Oued Mekerra.

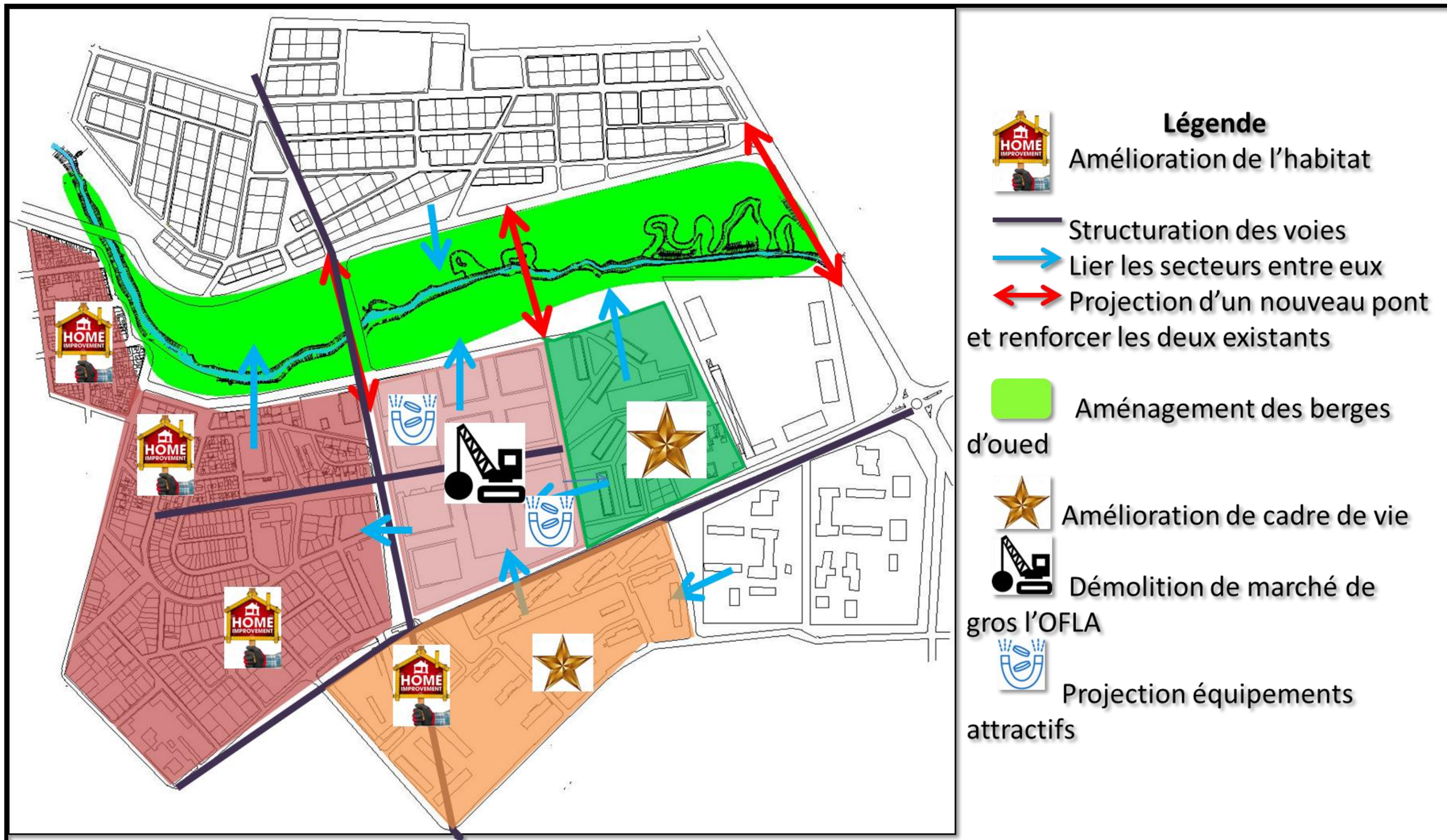


Planche 17: scénario 1 : oued Mekerra vers une attractivité durable

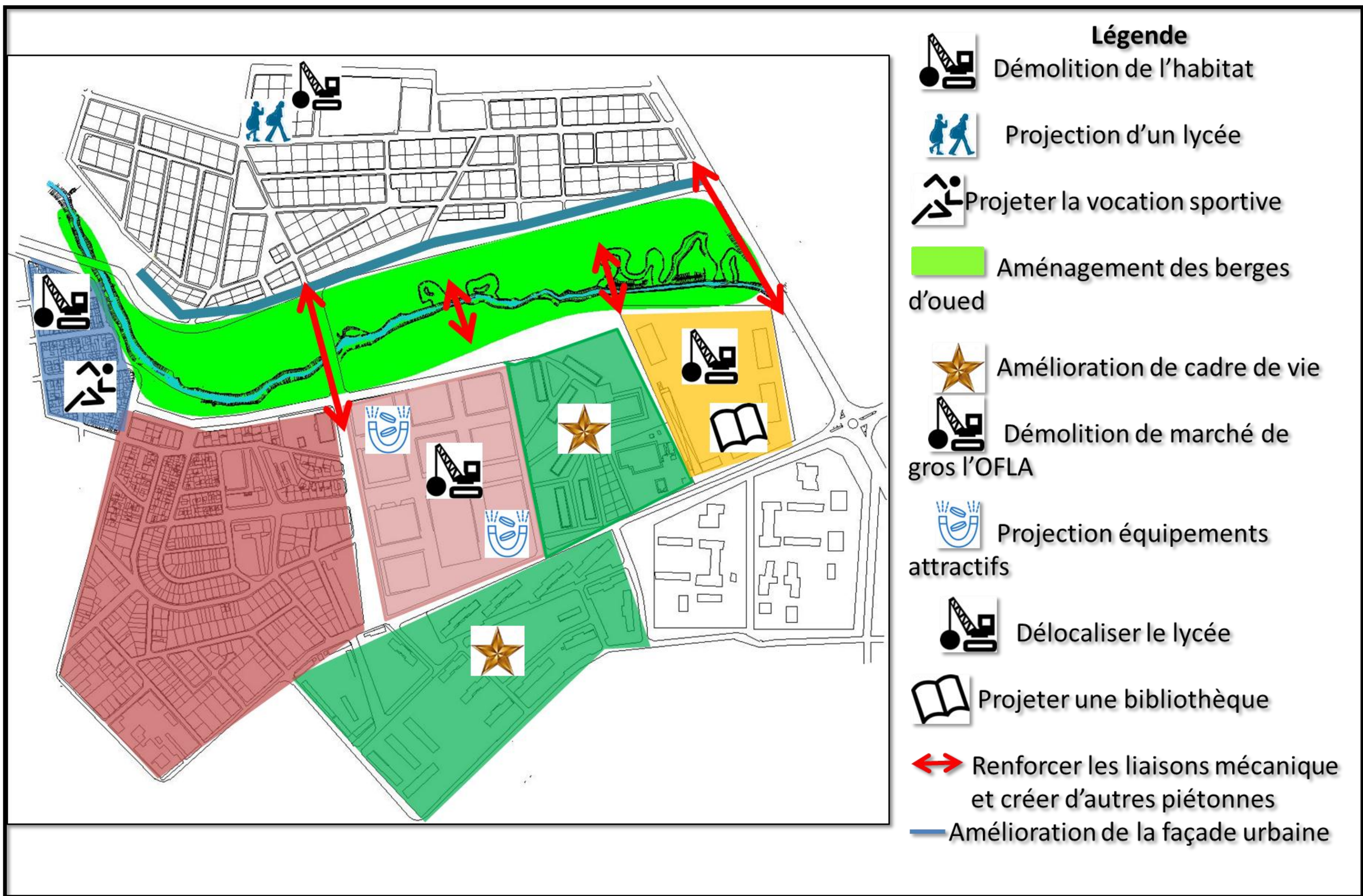


Planche 18: scénario 2 : transformation de la périphérie est de la ville de Sidi Bel Abbés en profitant d'oued Mekerra

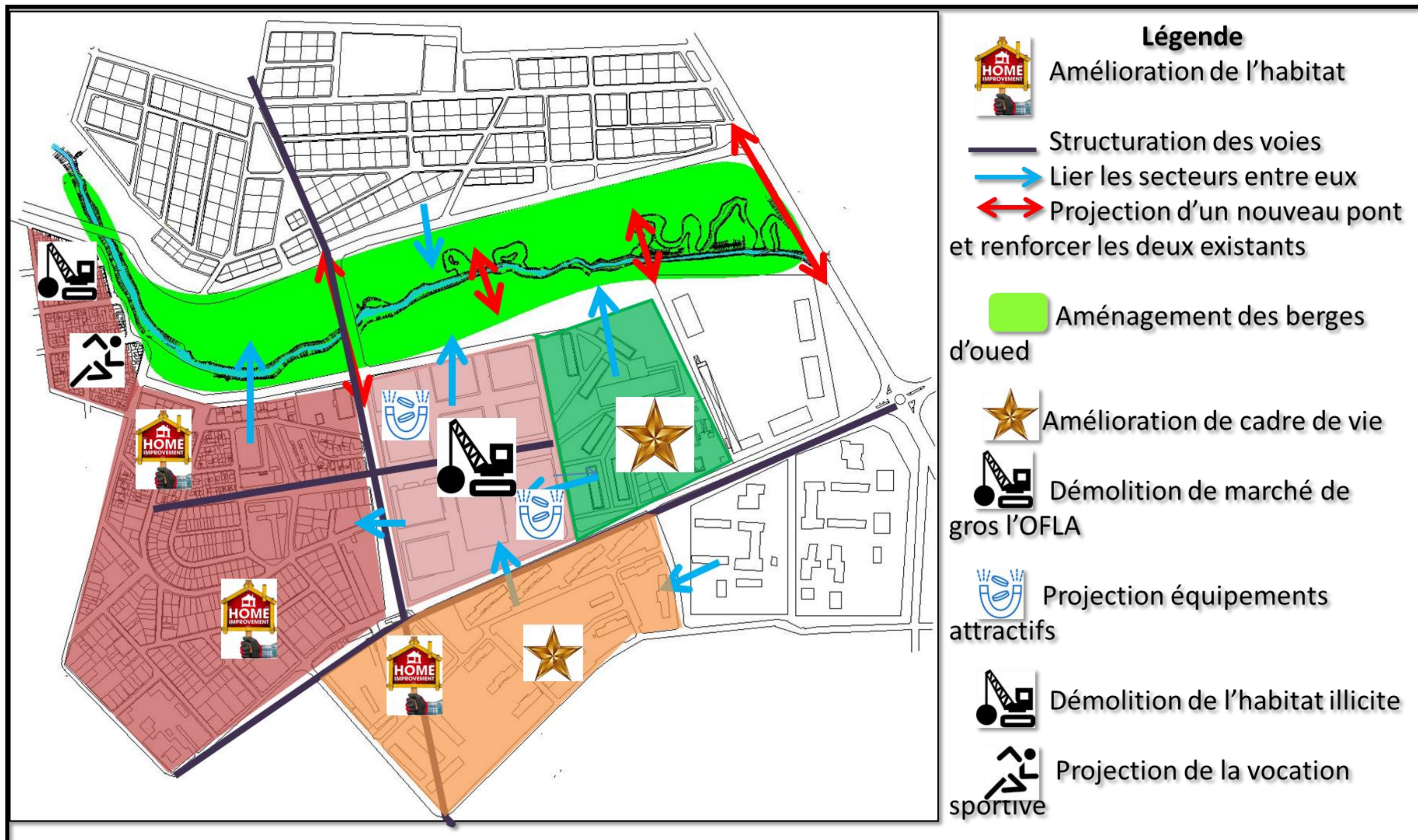
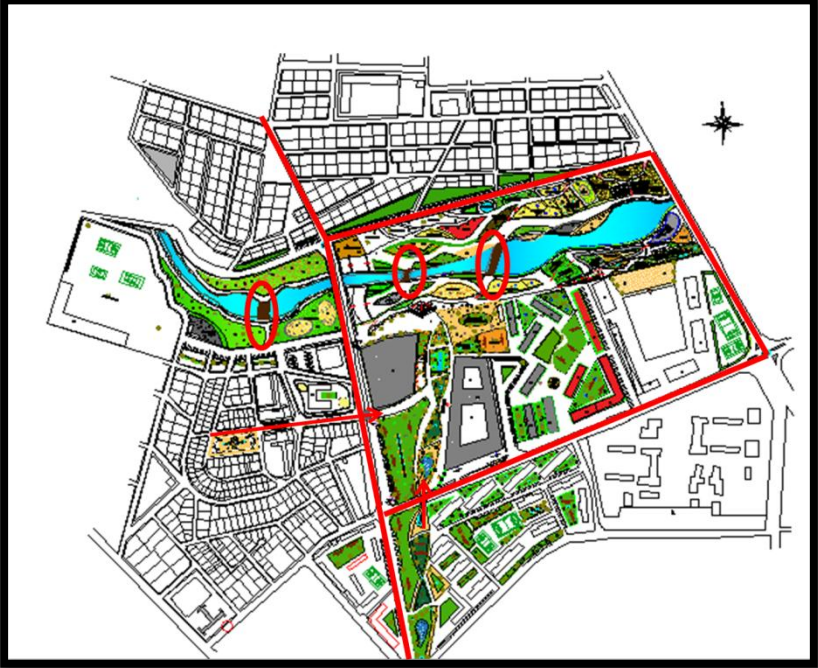






Planche 19: scénario 3 retenu: oued Mekerra au cœur de renouvellement urbaine la périphérie est de la ville de Sidi Bel Abbés



Les stratégies d'intervention.

- On a retiré l'état existant de l'air d'étude et les problèmes relevés depuis l'analyse d'étude qui sont la négligence totale de oued Mekerra qui est devenu un décharge à ciel ouvert (pollution hydrique, risque d'inondation, odeur nauséabonde, rupture urbaine entre la rive sud et nord qui regorgent eux aussi des problèmes comme la mono-fonctionnalité, la dégradation d'habitat et la mal localisation de l'OFLA qui présente un problème de nuisance

Tableau 5: les stratégies d'intervention

Numéro	Stratégie	Zoom sur le plan
1	<ul style="list-style-type: none"> ➤ On projeter notre importance sur le traitement des trames viaires: <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en valeur de la boucle qui connecte les deux rives par l'élargissement et la prolongation vers la voie qui mène vers le centre-ville • La création des nouvelles voies piétonnes pour valoriser l'oued et pour assurer la connexion entre les différents secteurs. 	 <p data-bbox="1869 1360 2190 1386">Figure 53: la mobilité de fragment</p>
2	<ul style="list-style-type: none"> ➤ On a concentré sur l'aménagement de l'oued: ➤ Création des bassins de rétentions qui servent à minimiser les risques d'inondations et la sécheresse de l'oued en été, assurer la biodiversité et favoriser l'activité de pêche ➤ Projection des espaces de détente, espace de jeux, espace vert et espace de restauration, en assurant la fluidité entre eux par les passerelles et les cheminements 	 <p data-bbox="1786 1801 2279 1827">Figure 54: l'aménagement des berges d'oued Mekerra</p>

3	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Démolition de l'OFLA parce qu'il présente un problème de nuisance pour les habitants et il n'est pas à son emplacement idéal et pour projeter un complexe de loisirs 	 <p>Figure 55: les actions faites sur l'emplacement de l'OFLA</p>
4	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Projeter un axe longitudinale pour assurer une perspective visuelle vers l'oued, cet axe est un ensemble des espaces verts, un espace de jeux en préservant les espace de stationnement ➤ La projection d'un centre commercial pour garder l'histoire de lieu (commerce) et un centre des arts pour assurer l'attractivité. 	 <p>Figure 56: l'axe longitudinal</p>
5	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Renforcer l'habitat pour la partie est et la projection des espaces verts, espace de jeux par l'injection de nouveaux logements et services d'accompagnements 	 <p>Figure 57: la partie sud de fragment</p>

6	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Démolition de l'habitat illicite exposé aux inondations ➤ Projection des équipements d'accompagnements tels que la crèche pour les enfants normaux et ceux qui ont des besoins spécifiques <ul style="list-style-type: none"> ➤ Amélioration de l'habitat ➤ Projection d'un complexe sportif 	 <p>Figure 58: la partie est du fragment</p>
7	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Traitement de la rive nord par l'aménagement paysagère pour améliorer le cadre bâti 	 <p>Figure 59: la rive nord de fragment</p>

Plan d'aménagement global.

Le projet constitue un futur quartier à vocation mixte, de loisir, de service, de détente et du commerce qui va créer une centralité et renforcer l'attractivité au quartier et l'ensemble de la ville.

Notre projet prévoit un programme multi-fonctionnel ces diverses fonctions vont être placées suivant deux types d'espaces, espace non bâti et espace bâti.

Espace non bâti :

On prévoit l'implantation de plusieurs espaces :

- ❖ *Espaces verts sur les berges* : ces espaces servent à donner la fraîcheur et peuvent être comme des poumons du quartier et contribuent à l'humanisation de l'espace.
- ❖ *Espaces verts pour les cités* : servent à assurer le développement durable et minimiser la pollution de l'air.
- ❖ *Des gradins en plein air* : c'est un endroit calme qui peut être un endroit de détente et de repos contribuant à un soulagement psychologique de l'être humain.
- ❖ *Terasses revêtues de pavé* : peuvent être des endroits de restauration, de musique,...
- ❖ *Des espaces de jeux* : on ne peut pas penser à un espace de promenade sans penser à l'enfant et l'adulte à la fois, donc notre espace de jeux regorge de jeux pour enfant et pour adulte.
- ❖ *Pépinières* : servent à donner une image paysagère merveilleuse avec l'exposition des fleurs et des plantes qui servent aussi à donner une odeur magnifique.
- ❖ *Zoo* : contient des places pour singes, des chameaux, des oiseaux et des poneys servent à assurer l'ambiance et l'attractivité des touristes.
- ❖ *Théâtre en plein air* : permet d'organiser les différentes festivités et assurer l'ambiance dans le projet.
- ❖ *Bassins de rétention* : malgré leur rôle technique mais les bassins peuvent être un endroit de loisir et de détente par les activités qui les abritent comme la pêche, l'exposition des cygnes,...

Espace bâti :

- ❖ *Centre des arts* : c'est un équipement qui assure l'attractivité de projet par les expositions faites dedans ou en plein air et par le monde qui va l'accueillir.

- ❖ *Centre commercial* : c'est un complexe commercial, de loisir et d'accueil à la fois, il abrite un centre commercial type « mall », un espace de loisir comme un manège couvert, des restaurants et les deux tours abritent un hotel, une administration plus des bureaux d'affaires.
- ❖ *Complexe sportif* : est un équipement simple en architecture parce qu'il se trouve sur un terrain qui risque d'être inondé, il abrite des terrains de sport qu'on peut les récupérer en cas d'inondation.
- ❖ *L'habitat haut standing* : on a renforcé les cités avec des habitats haut standing afin d'améliorer le cadre de vie et assurer la mixité sociale. (voir planche 20 page 104)

Programmation urbaine.

Tableau 6: tableau des surfaces

Vocation	Espace	Surface (m ²)	Gabarit
loisirs	Zoo	3 045	/
	Bassin	21 819	/
	Espace de jeux	14 318	/
Détente	Espace vert	54 370	/
	Espace de détente	10 684	/
Commerce	Centre commercial	12350	R+7
	Pipinière	200	/
Culture	Théâtre de verdure	600places	/
	Centre des arts	7960	R+2
Sport	Complexe sportif	12115	RDC
habitat	Des logements	4400	R+4
services	Crèche	200	R+1
	Commissariat	640	R+1
	mosquée	320	R+1

Restauration	Restaurant	250	RDC
	Cafétéria	150	RDC

Approche technique de l'aménagement urbain.

Dans le domaine urbanistique, la technique est au service de l'innovation formelle et du confort des usagers, il est donc essentiel dans l'aménagement de la ville de limiter l'impact des éléments de protection dans le paysage urbain tout en respectant les principes suivant :

- Donner une identité à la commune et mettre en valeur son patrimoine paysager.
- Gérer le partage de l'espace : accompagner et fluidifier les circulations : protéger les usagers, les éléments du bâti et le patrimoine paysager.
- Garantir la continuité des cheminements et la sécurité des usagers piétons par une implantation claire des éléments de protection.
- Eviter de multiplier les modèles, les couleurs et les styles du mobilier.
- Envisager toute alternative possible à la pose d'obstacle sur le domaine du piéton, en particulier à l'occasion des projets de transformation des voiries (nivellement, traitements spécifiques des bordures).

4.1.7 Mobilité urbaine.

a Piste cyclable, pont piéton et escalier.



Figure 60: piste cyclable au bord de l'oued

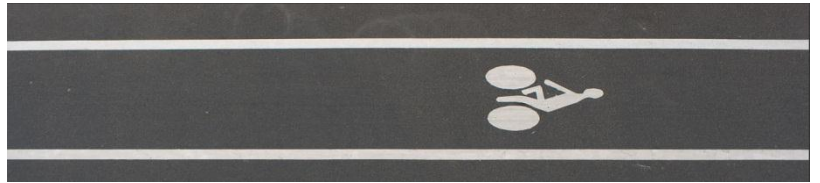


Figure 61: symbole de la piste cyclable

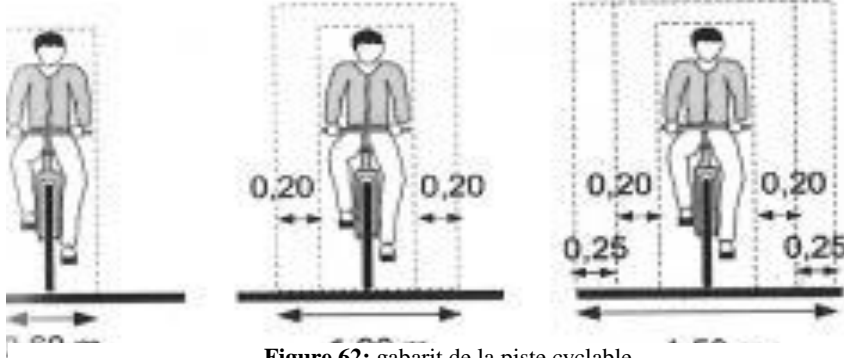


Figure 62: gabarit de la piste cyclable

Gabarit
statique

Gabarit
dynamique

Gabarit sur
bande/ piste



Figure 64: escalier urbain



Figure 63: pont piéton dynamique

b Stationnement.



Figure 66: parking

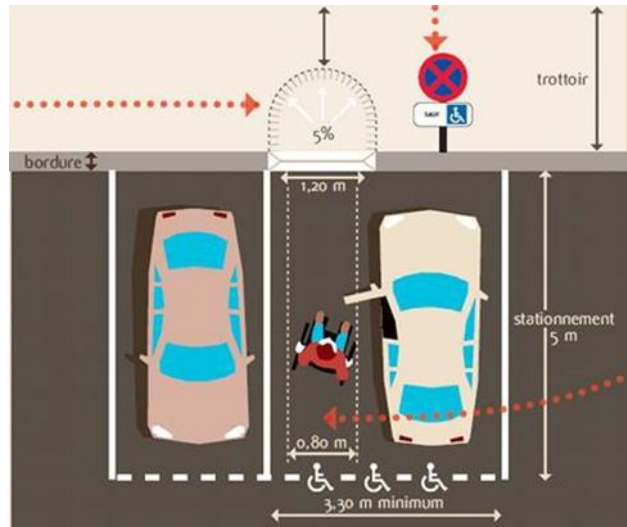


Figure 65 : parking pour handicapé

4.1.8 Les matériaux de revêtement de sol (espace public).

Les matériaux de revêtement de sol ont été choisis selon les critères suivants :

- Qualité esthétique
- Localité
- Facilité d'entretien et de maintenance
- Optimisation des coûts d'investissement et d'exploitation
- Adaptés à chaque typologie du lieu.
- Intégrés dans leur environnement.

a Les palettes de matériaux et revêtement de sol.



Figure 69: Pierre de meulière « moellons » et joint de ciment

Usages particuliers
parcours de santé pour la
pratique de sport au bord
de l'oued



Figure 67: Plaquette de béton coulé par le bitumineux rouge

Utilisé pour les jardins
publics



Figure 68: Béton imprimé

Usages des placettes
publics



Figure 75: Sable stabilisé

Cheminement courant accessible PMR, piste cyclable, cheminement mixte.



Figure 74: Pavé vieillis posé à chant-dalle en béton ou en sable

Cheminement courant usage placette publique, espace public et trottoirs



Figure 73: Béton bitumé gris

Chaussée, parking



Figure 70: Béton désactivé

Usage pour l'intersection de deux espaces différents



Figure 71: Peinture antidérapante

Réfléchissante qui résiste à l'eau et à l'abrasion

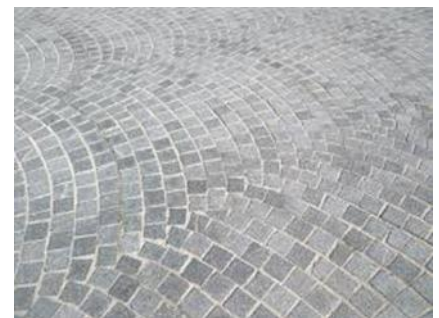


Figure 72: Pavé en pierre

Usage pour les esplanades

4.1.9 Les mobiliers urbains et d'éclairage.

a Les matériaux.

Le bois : le bois sera utilisé pour une intégration de la nature et un respect de l'environnement paysager, mais son utilisation sera de façon modérée car il demande beaucoup d'entretien régulièrement.

Le métal :

- La fonte, un matériau naturel, noble et couteux, il sera utilisé de façon modérée.
- L'aluminium, un matériau léger, non recyclable et onéreux c'est pourquoi, il sera proscrit.

- L'acier zingué ou la fonte grise seront plus recommandés.
- Un traitement spécifique du matériau stabilise son oxydation et permet alors d'éviter les coulures sur les surfaces minérales voisines.

Le plastique recyclé : ce matériau, est issu du recyclable des déchets, ne nécessite pas un entretien régulier, donc il est fortement recommandé.

La pierre : un matériau naturel et noble, utilisé au sein des mobiliers urbains sous forme de bancs, bornes, murets.

b Mobilier urbain.

Le mobilier urbain est un élément constitutif de l'espace public, c'est un ensemble d'objets ou dispositifs liés à une fonction ou à un service offert par la collectivité.

- **Mobiliers de repos : Bancs et banquettes.**



Figure 77: banc simple



Figure 76: banc dos à dos



Figure 79: banc courbé



Figure 78: banquette en pierre

- **Objets contribuant à la propreté de la ville : (poubelles et sanitaires publics).**



Figure 81: poubelle lame en bois



Figure 80: poubelle lame en acier



Figure 82: sanitaire public

- Des matériels d'information et de communication : (Kiosques à journaux, plaques de rues, affichage d'informations municipales).



Figure 84: kiosque

- Barrière, potelets de ville et corsets d'arbres.



Figure 87: barrière forestière



Figure 86: Clôture normande



Figure 83: Potelet de ville



Figure 85: Corset d'arbres

- Jardinière public et délimitation d'espace vert.



Figure 89:Jardinière cubique



Figure 88: délimitation d'espace vert

c L'implantation des mobiliers urbains dans l'espace public.

-Les repères dimensionnels : Pour le confort de tous, mais aussi pour des questions élémentaires de sécurité, il est nécessaire que l'ensemble des intervenants partage et se réfère aux mêmes repères dimensionnels.

-Tout obstacle sur les trottoirs peut obliger les piétons (et notamment les personnes à mobilité réduite, les adultes accompagnants les enfants...) à emprunter la chaussée et se mettre ainsi en danger.

-À ce propos, Le mobilier urbain s'implante en dehors des cheminements praticables. La largeur minimale admissible de ces cheminements s'apprécie en fonction de l'activité urbaine et riveraine de la voie publique.

d Eclairage.

Le choix de l'éclairage est raisonné en fonction des types de secteurs d'usage et il vise à concilier les performances énergétiques.



Figure 90 : Lampadaire solaire



Figure 93:Lampadaire en métal



Figure 92: Borne basse



Figure 91: Spots encastrés

4.1.10 Les végétaux.

La nature, même totalement domestiquée apparaît comme une bouffée d'air et contribue à l'humanisation de l'espace urbain. Ceci nous a poussé à améliorer l'environnement paysagers surtout autour de l'oued avec plusieurs jardins, nombreux espèces et variété de plantes.

Critères de choix des essences végétales :

- Espèce locale et internationale avec des conditions d'adaptabilité.
- Espèce végétale qui garantit un bon paysage naturel.
- Palettes végétales à floraisons étalées dans le temps.

a Plantes locales.



Figure 97: Chêne écarlate



Figure 96: Chêne écarlate



Figure 94: Sapin



Figure 95: Rosa canina



Figure 99: Végétaux à feuillages caduques



Figure 98: Févier inerme



Figure 100: Palmier à chanvre

b Plante internationale.



Figure 101:
Atropurpureum



Figure 102: Crimson
Queen



Figure 103: Aureum



Figure 104: Azalée
japonaise blanche



Figure 107: Azalée caduque



Figure 108: Hortensia



Figure 109: Rosier



Figure 110: Imperata –
Red baron-



Figure 106: Camelia



Figure 105: Herbe aux écouvillons

4.1.11 Les équipements de loisir.

Les aires de jeux, espace de repos et de convivialité doivent être ludiques et attrayantes. Elles sont le lieu de rencontres multi générationnelles.

Principes d'aménagement :

- Prise en compte des normes d'accessibilité des Personnes à Mobilité Réduite.
- Des revêtements de sol amortissant.
- Des mobiliers de jeux variés :
- Les jeux pour jeunes enfants et enfants seront composés de balançoires, de jeux de grimpes et d'équilibre, de jeux sensoriels, ...

4.1.12 Station d'épuration.

Les eaux usées ménagères et agricoles sont acheminées jusqu'à la station d'épuration, qui se situe à l'extrémité d'un réseau de collecte. L'eau est alors traitée en partie avant d'être rejetées dans le milieu naturel.

L'objectif de la station d'épuration n'est pas de rendre l'eau potable mais acceptable par la nature. Les eaux sales

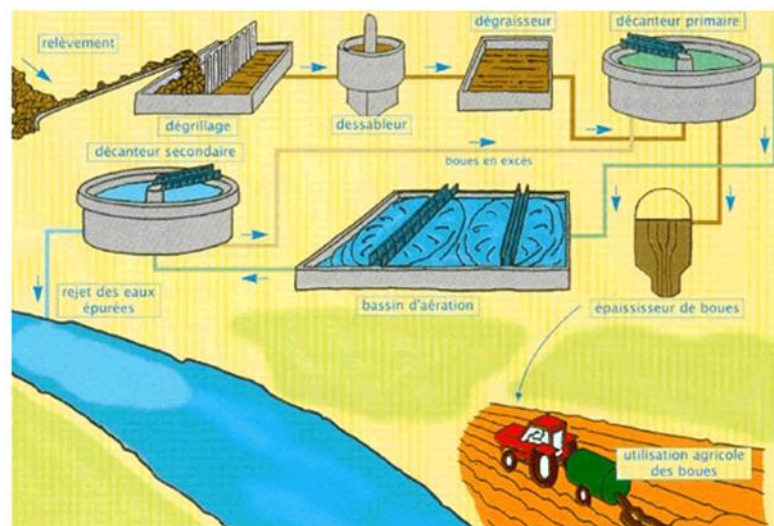


Figure 111: Schéma résumant les étapes d'épuration

provenant des égouts sont tout d'abord filtrées pour éliminer les débris. En les laissant ensuite reposer, on peut facilement récupérer les graisses qui flottent et les particules solides qui coulent. Il ne reste qu'à introduire des bactéries dans les bassins. Elles vont se nourrir des derniers déchets avant de couler. L'eau, enfin propre, peut retourner à la nature.

4.1.13 Bassin de rétention des eaux.

C'est un bassin sec à ciel ouvert situé au niveau du terrain naturel et se vidange complètement suite à l'épisode pluvieux. Le volume de stockage disponible est égal au volume utile du bassin.

Il est possible d'assurer l'étanchéité du bassin tout en le végétalisant (grâce à l'utilisation de géo membrane ou de système équivalent recouvert d'une couche de terre végétale).

Il présente plusieurs avantages :

- Dépollution efficace des eaux pluviales par décantation des particules.
- Conservation d'espaces verts en zone urbaine.
- De part leur aspect plurifonctionnel les bassins secs ont une bonne intégration paysagère.
 - Bassin sec engazonné : espaces verts, aire de détente, terrains de jeux,....
 - Bassin sec revêtu : espaces de jeu, parkings de surface,....
- Entretien simple, tonte si c'est un bassin engazonné, balayage s'il s'agit d'un bassin revêtu, ...
- .Sensibilisation du public par visualisation directe du problème du traitement des eaux pluviales.

Conditions et domaine d'utilisation :

Un travail poussé permettant d'assurer une intégration paysagère complète du bassin doit être pensé et inclus comme axe majeur de réflexion de l'aménagement ; intégration qui permettra de transformer l'ouvrage hydraulique en un élément à part entière de l'opération. Pour cela, on cherche à lui donner une valeur paysagère tout en lui conférant de multiples autres usages (zone de détente, aire de jeu, aquarium, milieu de pêche ...).

Pour permettre la mise en œuvre d'un bassin plurifonctionnel et l'ouvrir au public, on assure :

- la mise en sécurité des personnes,
- une bonne information des riverains ou des usagers sur son fonctionnement,
- une signalétique adéquate,
- la mise en sécurité des équipements constitutifs de l'ouvrage.

L'alimentation en eau durant l'épisode pluvieux peut se faire :

- ✓ par ruissellement direct.
- ✓ par déversement du réseau pluvial (le bassin est le point bas du réseau),
- ✓ par mise en charge et débordement du réseau. Evitant des apports d'eau de pluie et de ruissellement lors des pluies de faibles intensités.

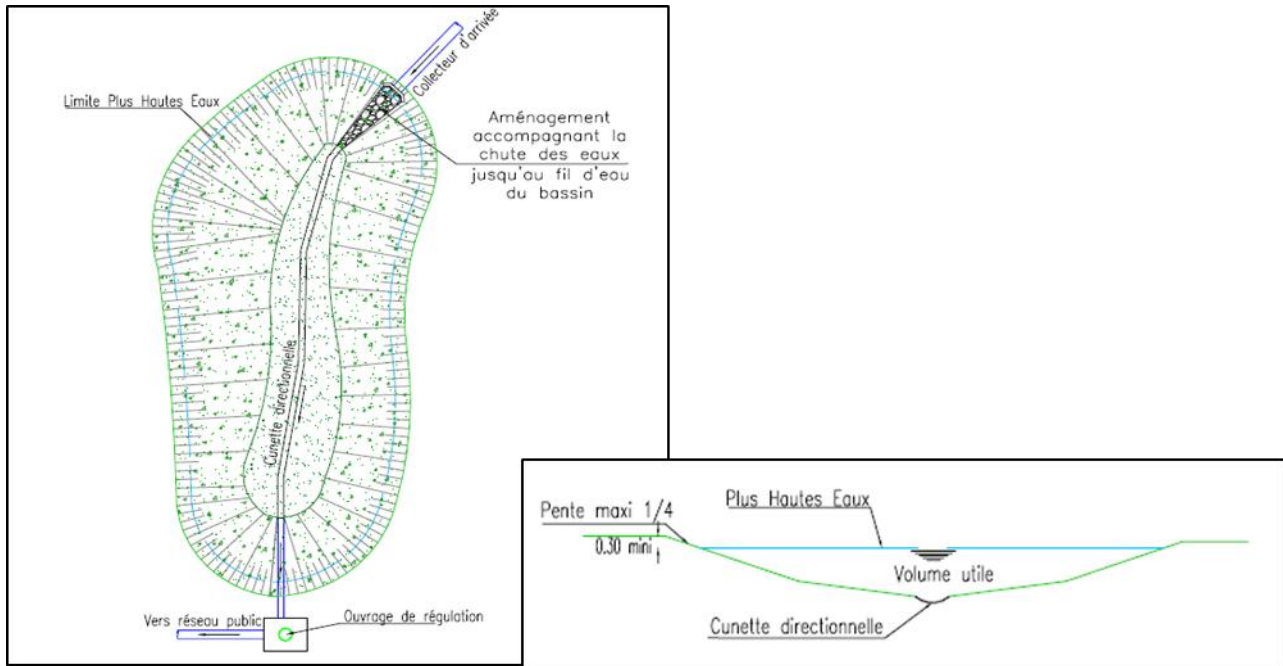


Figure 112: Schéma du bassin de rétention

Plan d'aménagement global.

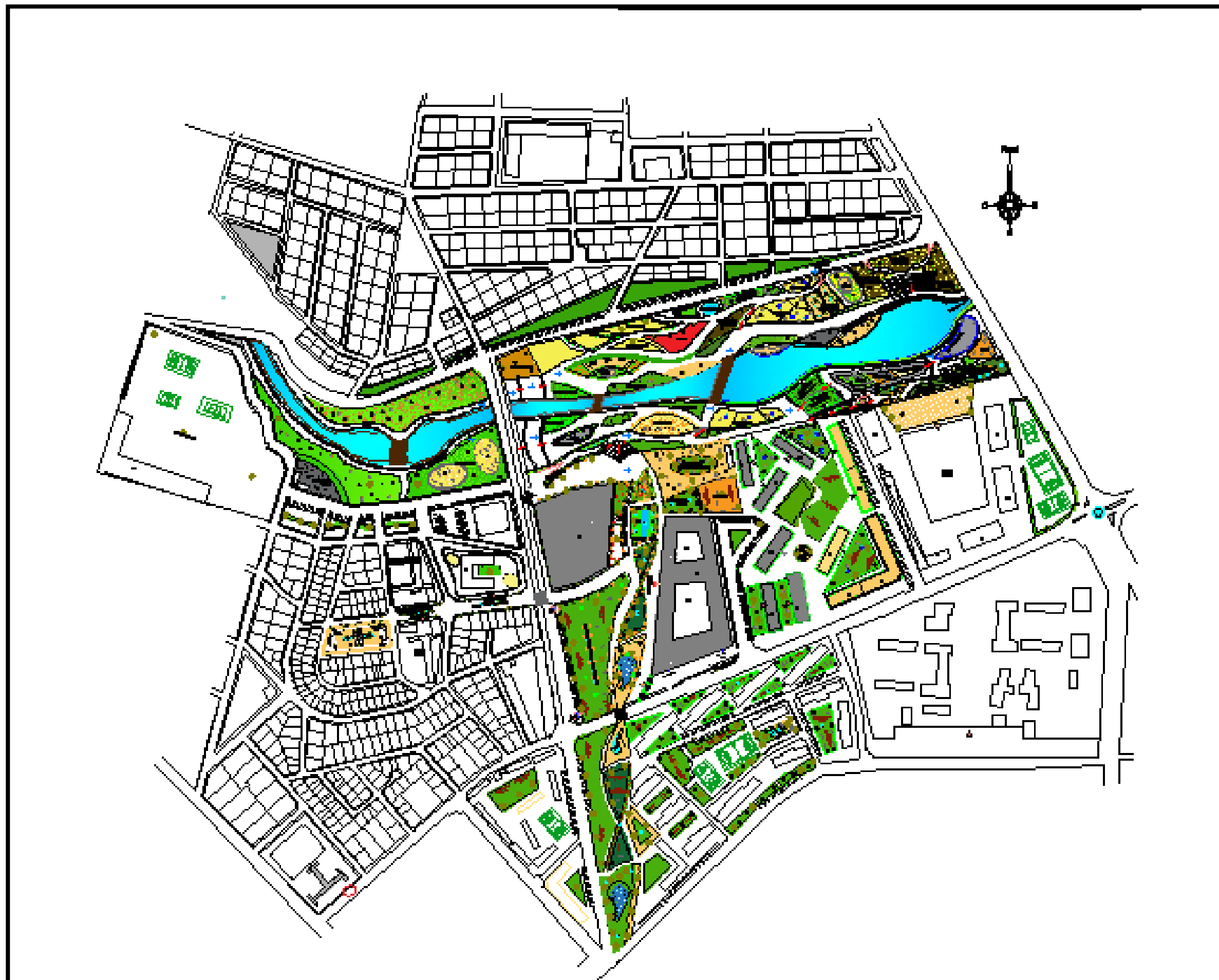


Planche 20: plan d'aménagement global

Plan de masse



Planche 21: plan de masse

Façade urbaine sud

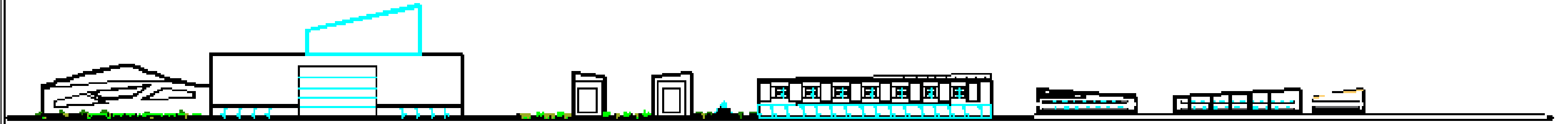
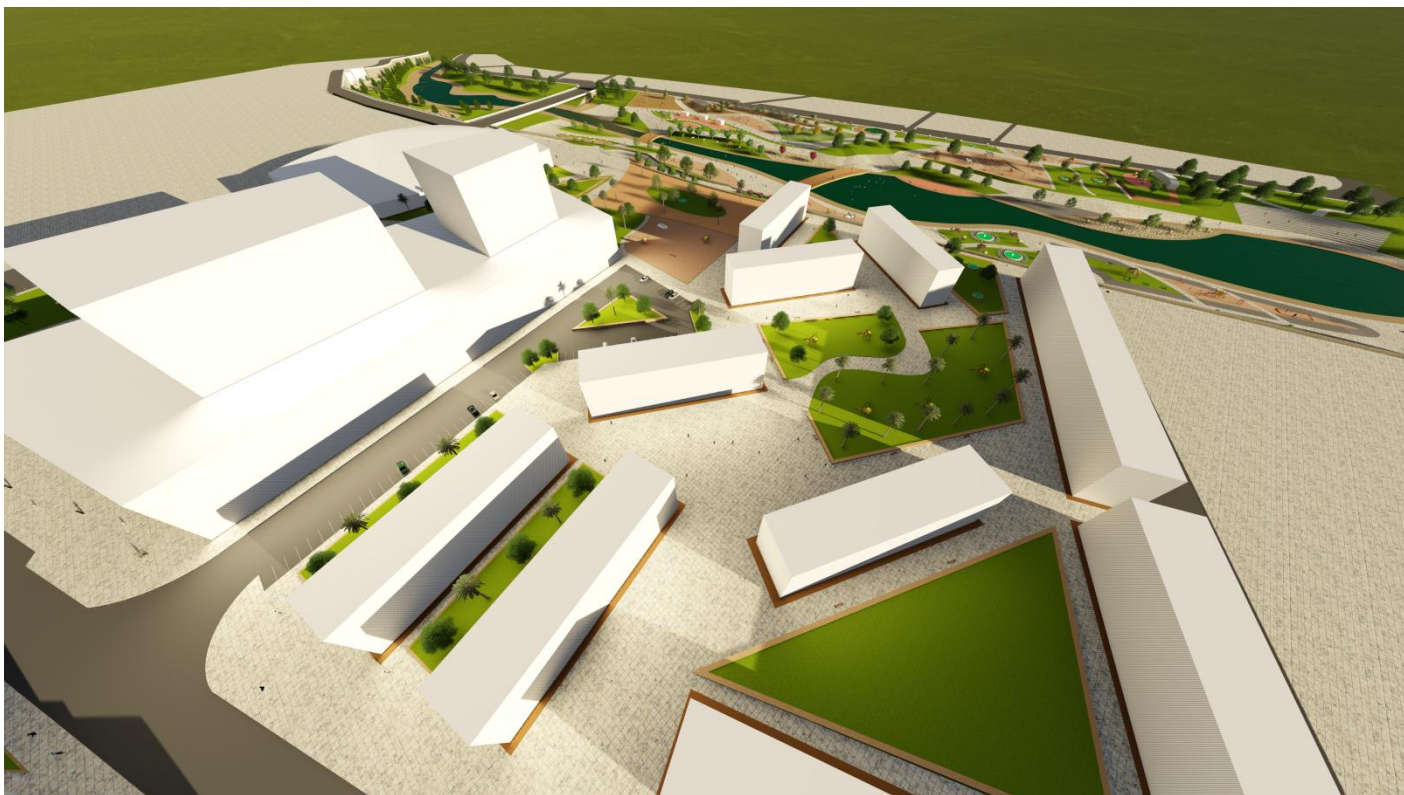


Planche 22: façade urbaine sud



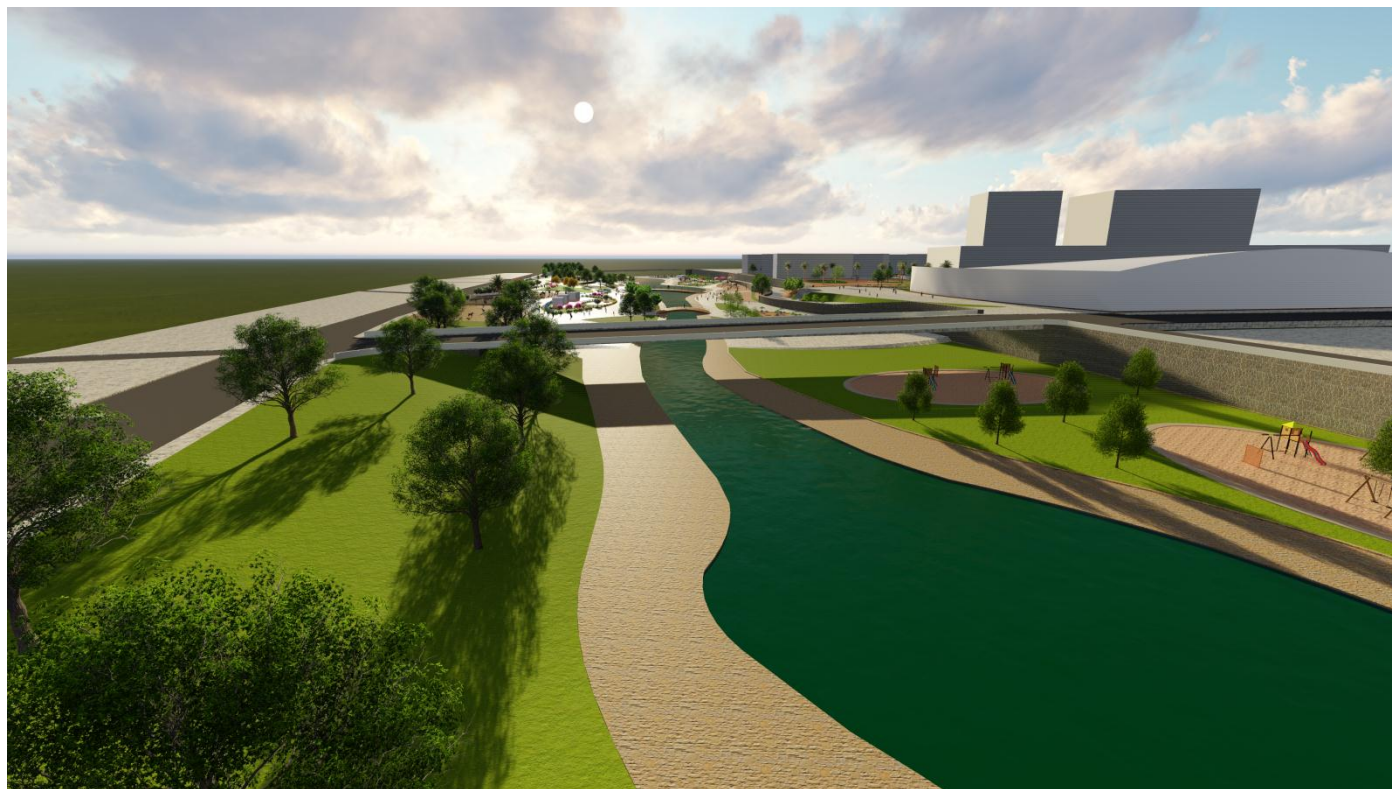
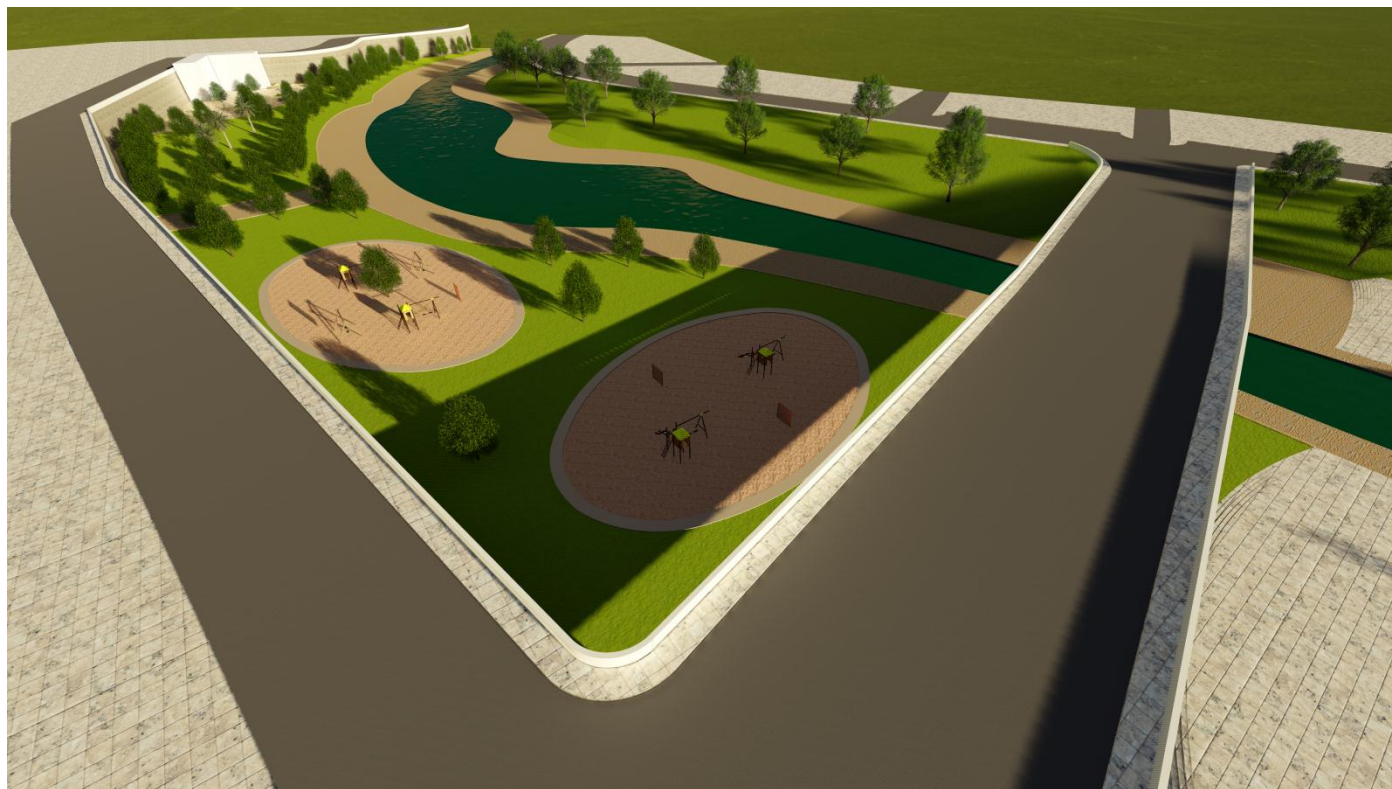
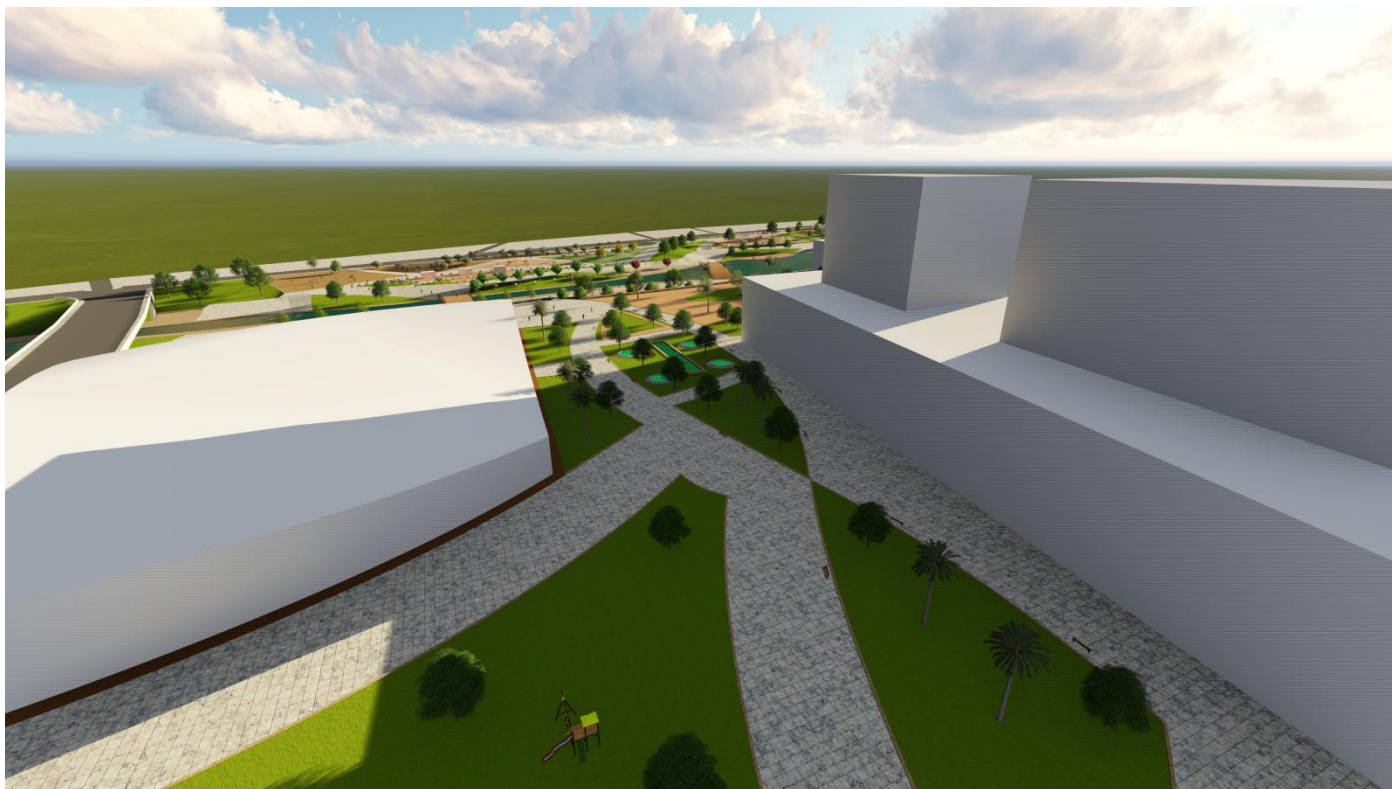


Planche 23: des vues en 3D du projet final



Planche 24: des vues en 3D du projet fina

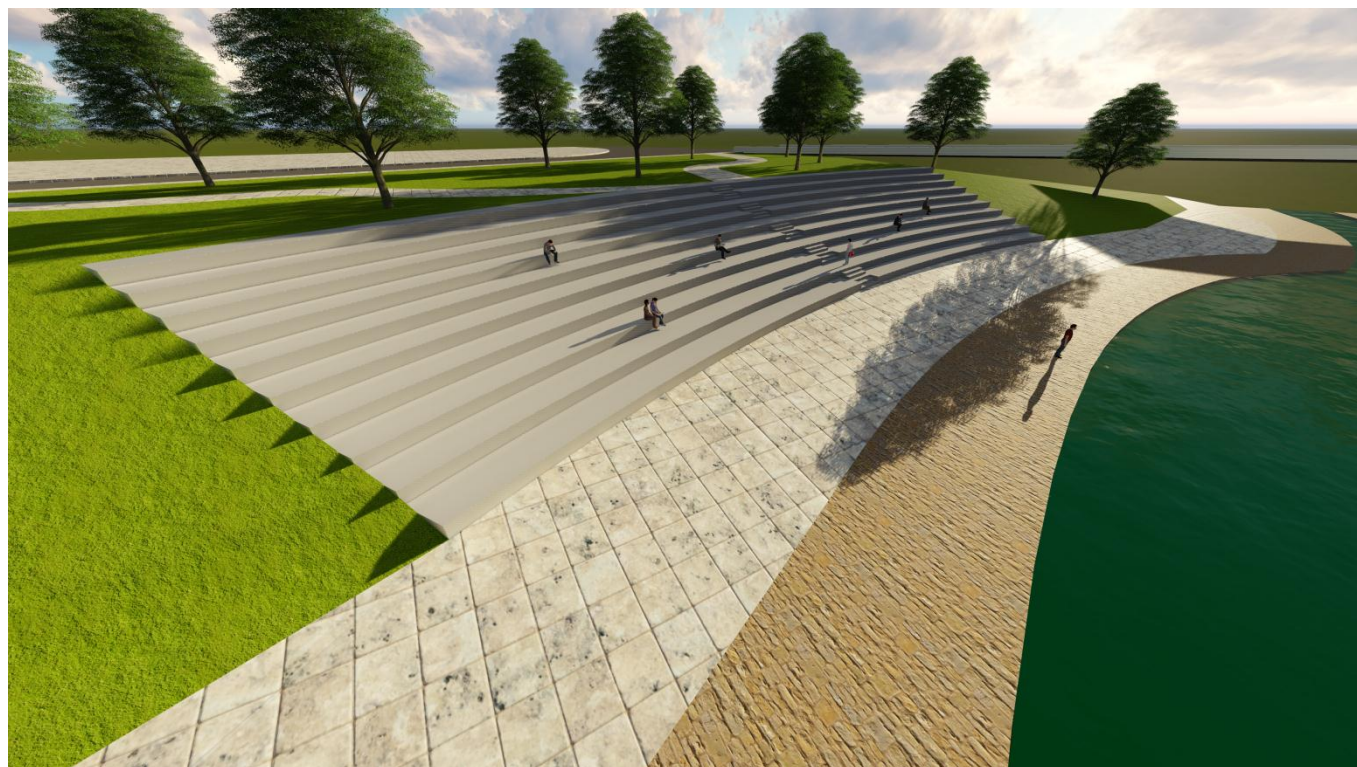
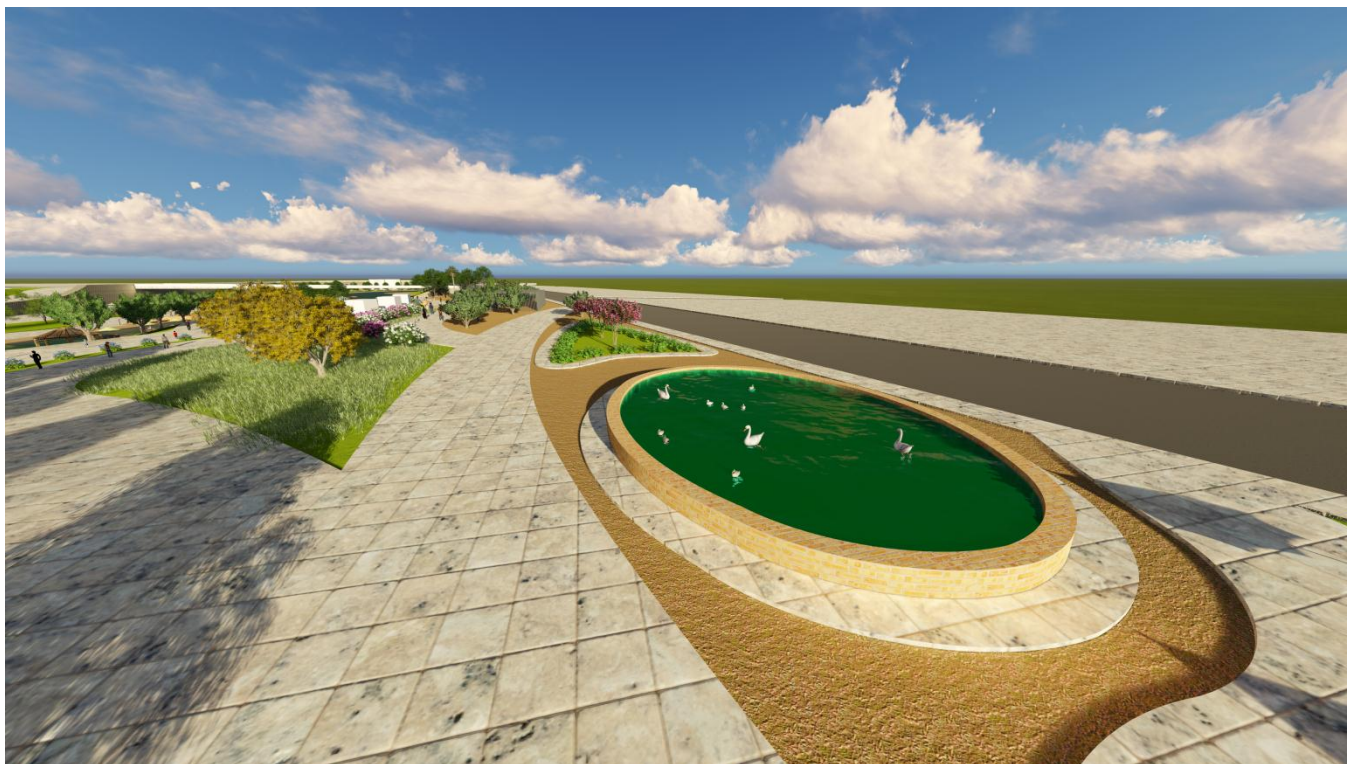


Planche 25: des vues en 3D du projet fina

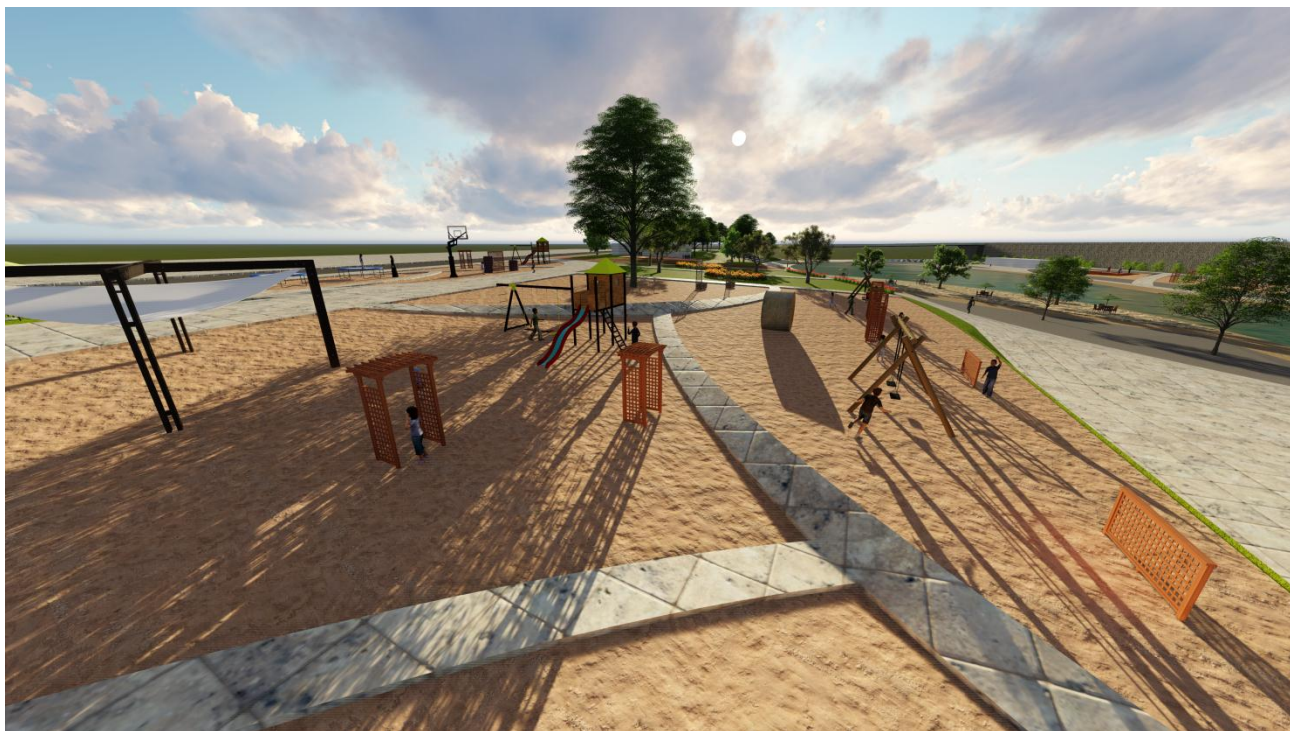


Planche 26: des vues en 3D du projet fina

Conclusion générale.

En conclusion, le projet en question vise à s'inscrire la ville dans le cadre de renouvellement urbain qui s'intéresse à limiter l'étalement urbain et reconstruire la ville sur elle-même.

En cherchant à explorer la façon dont la ville et l'oued renouvellent leurs relations tant au niveau des jeux d'acteurs, des aménagements physiques que des représentations, après des années de séparation fonctionnelle et visuelle.

Donc notre étude est structurée et reposée sur une planification stratégique, ou on commence de macro au micro. On divise la tâche selon quatre chapitres, dont le premier est consacré aux différents concepts et définitions liés à notre projet.

Dans le deuxième, on a fait l'étude de la ville de Sidi Bel Abbés et défini la problématique afin de comprendre la ville elle-même d'une manière générale pour cibler la zone d'étude qu'on a consacré le troisième chapitre pour la définir et l'étudier de près afin de définir la problématique et l'hypothèse spécifiques, dans le dernier chapitre, ces dernières ont été matérialisées sous formes de trois scénarios d'interventions, ou on a retenu le plus convenable, on s'inspirant des exemples thématiques qui nous ont donné une idée sur le programme urbain, alors ce dernier a été fait selon les besoins, les réserves foncières et les friches récupérées, et traduit à un plan d'aménagement global par la superposition des stratégies d'interventions.

L'ensemble des oueds en Algérie, souffrent depuis plusieurs années, malgré qu'ils peuvent être des projets qui participent à l'économie du pays, parce qu'ils abritent des richesses naturelles énormes.

Aujourd'hui avec la volonté de procurer une nouvelle image aux oueds ou les espaces sont bien aménagés, plus accessibles, mieux intégrés dans la ville, on consiste à faire des poumons pour Sidi Bel Abbés et récupérer les friches pour la projection des fonctions attractives mieux que les projeter à l'extérieur de la ville en limitant l'étalement urbain qui a été notre objectif dès le début.

Bibliographie

Ouvrages

George Bensadou, *Sidi Bel Abbés, naissance d'une ville, n 75 in l'Algérieniste, septembre 1996.*

C.Zucchelli, *Introduction à l'urbanisme opérationnel, 4 volumes*, OPU Alger 1983

D. Mangin, Ph. Panerai, *Projet urbain*, Parenthèses, Marseille 1999

MANCEBO F., Collection U, *Le développement durable*, Armand Colin, Paris 2006-1

BRAHIM.B, Analyse urbaine.

CERDA. (1979).

CHOAY.F, MERLIN.P. Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire. 1988.

Martin C, Maîtriser l'étalement urbain

Panerai Philippe, L'analyse urbaine

KEVIN LYNCH, *L'image de la cité*. Dunod, Paris, 1976.

MANGIN. PH. PANERAI, *Projet urbain*. Parenthèses, Marseille 1999.

LE CORBUSIER, *Urbanisme*. Vincent et Fréal, 1966.

PH. PANERAI. JEAN CHARLES DEPAULE. MARCELLE DEMORGON, *Analyse urbaine*. Parenthèses, Bruxelles, 1980.

PIERRE MERLIN ET FRANÇOISE CHOAY, « *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement* ». Paris, Presses universitaires de France, 1988.

Pierre Pinon, *Composition urbain*. avril 1992

Thierry Poquet, *l'abc de l'urbanisme*, 2010

Christian de Port Zamparc, *grand prix de l'urbanisme*, 2004

Merlin Pierre et François Choay, *dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*

Reny allain, *morphologie urbaine*.

Revue et Articles

A.M. paru, « Sidi Bel Abbés, raconter-moi mon petit paris », le soir d'algérie du 02/03/2009

Forum des ingénieurs maghrébins.

Revue géographique que de l'est

Site web.

DANIEL PINSON, site personnel

Villedurable.org

Tupictionnaire : le dictionnaire de politique

www.attitudes-urbaine.com

www.insee.fr

slidshare.net

géoconfluence.fr

Urbanet urban education network

grandlyon.com

Document.

P.D.A.U de la commune de Sidi Bel Abbés

SNAT

SRAT